

NR Flash

SPORTS en p. 8, 10 et 12
 — Hockey: calendrier du tour final
 — Avant le Lauberhorn
 T.V. en page 14
 INF. LOCALES en p. 17, 19, 22, 24, 25, 26 et 27
 — Que faut-il planter en Valais?
 — Les jumelles de l'an neuf!
 — La musique... gastronomique
 — Cycliste grièvement blessé
 INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES en p. 28

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. (027) 2 31 52 - CCP 19-274 - Publicité: PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le n° 30 ct

Profitez de notre grande
Quinzaine des occasions

Reichenbach
 & CIE S.A.

Fabrique de meubles
 Route du Rawyl
SION

P 24 S

Déclaration romantique



Un jeune Hambourgeois a profité de la neige qui est tombée en abondance sur sa ville, pour déclarer sa flamme à la jeune fille de son cœur.

Le romantisme n'est pas mort en Allemagne !

L'armée s'empare du pouvoir au Togo

COTONAU — C'est aux accents de l'hymne national que les Togolais se sont réveillés hier matin, hymne bientôt suivi d'une proclamation du lieutenant-colonel Eyadema, chef d'état-major des forces armées, annonçant la prise du pouvoir par l'armée.

En fait depuis quelques jours la nouvelle était attendue, aussi bien à Lomé qu'à Cotonau. On apprenait la nuit de jeudi, quatre ans exactement après la chute du régime Olympio, que l'armée aurait décidé d'assumer le pouvoir et que le président de la République togolaise, M. Nicolas Grunitzky, avait donné sa démission.

LA DECLARATION OFFICIELLE

Dans la déclaration qu'il a faite hier matin, le chef d'état-major des forces armées togolaises a rappelé les causes de la crise qui a amené l'armée à prendre cette décision. Il a notamment évoqué la première intervention de l'armée en janvier 1963 et le renversement du régime Olympio. Puis il

a donné les détails de la récente crise du 19 novembre 1966, la déposition du ministre de l'Intérieur par le vice-président Meatchi. La suppression du poste de vice-président après un remaniement ministériel. Enfin les tracts qui circulaient accusant l'un ou l'autre. Devant cette situation et le déficit grandissant du budget national depuis plusieurs années, l'armée a décidé de prendre les responsabilités du pouvoir civil et militaire,

- de suspendre la Constitution,
- de dissoudre l'Assemblée,
- d'interdire toute activité politique,
- de constituer très prochainement un « comité de réconciliation nationale » chargé de préparer dans les trois mois les institutions destinées à organiser des élections libres,
- de libérer tous les prisonniers arrêtés lors des récents événements de novembre dernier,
- de proclamer l'état d'urgence sur tout le territoire,
- d'établir le couvre-feu entre 20 h. et 5 h. du matin.

Enfin le lieutenant-colonel Eyadema a affirmé que l'armée rentrerait dans ses casernes dès qu'un pouvoir civil aura pu être constitué dans les conditions de liberté.

LES « REGLEMENTS DE COMPTE » INTERDITS

Le chef d'état-major a déclaré que le Togo continuerait la politique étrangère du précédent régime restant fidèle à la Charte de l'ONU, de l'OUA, et maintenant son adhésion au Conseil de l'Entente. Le Togo tiendrait ses engagements avec l'étranger mais le lieutenant-colonel Eyadema a demandé aux étrangers vivant au Togo de ne pas s'immiscer dans les affaires du pays.

Un communiqué du chef d'état-major lu à la radio de Lomé annonçait que tous « règlements de compte » étaient interdits et que l'armée les réprimerait avec énergie.

On apprenait d'autre part, de bonne source, que les officiers supérieurs de l'armée auraient conféré la nuit dernière avec le chef de l'Etat qui aurait décidé de remettre sa démission. Vers 05 h. 30 GMT l'armée togolaise aurait été mise en état d'alerte et des patrouilles auraient commencé à circuler dans la ville fort calme.

Les événements du Togo ne manquent pas de rappeler la situation qui s'est présentée dans le pays voisin, le Dahomey, il y a un peu plus d'un an, quand à la suite du désaccord entre le président de la République et le président du Conseil, l'armée était intervenue comme en octobre 1963 à la chute du gouvernement Maga, pour tenter un changement puis devant l'impossibilité de réconcilier les adversaires et les partis politiques avait décidé d'assumer elle-même les charges du pouvoir.

M. GRUNITZKY : « JE PARS LA TÊTE HAUTE »

« Je pars la tête haute », a déclaré, vendredi matin, le président Grunitzky au micro de Radio-Lomé, « parce que j'ai servi cette politique de réconciliation et d'union. »

Il a précisé que c'était en plein accord avec lui-même que le chef d'état-major des forces armées avait accepté d'assumer toutes les charges de l'Etat. Il a rappelé les conditions dans lesquelles il avait pris le pouvoir, la confiance que l'armée lui avait accordée et qu'il n'avait, estimait-il, jamais trahie.

Le président Grunitzky a encore précisé qu'il avait discuté la nuit dernière « avec une entière franchise et cordialité » la situation et avait été d'accord avec les chefs de l'armée pour remettre le pouvoir à ces derniers.

L'ancien chef d'Etat a terminé son allocution en invitant les Togolais à s'employer à réaliser l'union et la réconciliation pour préserver la paix au Togo.

New-York: 12 immeubles en feu

NEW-YORK — Un millier de pompiers ont lutté vendredi matin contre un des plus grands sinistres qu'ait connu New-York ces dernières années. En effet, douze immeubles situés dans le quartier de Queens étaient en feu. Trois heures après le début de l'incendie, la police a fait savoir qu'il n'y avait aucune victime, ce qui a fait dire à un reporter de la radio qu'il s'agissait-là d'un véritable miracle. L'incendie est dû à l'éclatement d'une conduite de gaz.

Les dégâts sont énormes. Vingt appartements et deux véhicules des pompiers ont été détruits. Les flammes s'élevaient à plus de 60 mètres. Les pompiers n'étaient pas encore maîtres du sinistre quatre heures après son début.

Deux policiers ont déclaré que lorsqu'ils arrivèrent sur les lieux, ils entendirent une sorte de grondement souterrain. Ils s'élançèrent dans les immeubles en invitant les locataires à s'enfuir. Ceux-ci, effrayés, obéirent aux agents et s'éloignèrent rapidement en tenue légère. Plusieurs personnes, sauvées par l'énergique intervention de la police, ont trouvé refuge dans les églises et dans diverses salles. Les autorités ont fait fermer la seule école de ce quartier afin que les enfants ne soient pas en danger.

Des quadruplés

Une femme de 39 ans a mis au monde des quadruplés vendredi dans une clinique privée de Minden, en Rhénanie-Westphalie. Un des bébés est décédé peu après sa naissance. Les quadruplés qui ont été placés dans une couveuse artificielle pesaient trois livres chacun.

Les médecins ont indiqué que l'état de santé des nouveau-nés et de leur mère était relativement satisfaisant.

L'heureux père a déclaré à la presse que sa famille, qui comprenait déjà trois enfants, allait désormais lui poser de sérieux problèmes matériels.



Tous les samedis

Dîner aux chandelles

avec le quatuor vocal « LES 4 SANS-NOM »

Hôtel de la Poste

M. Zufferey Martigny

Réservez vos tables
 Tél. : (026) 2 14 44

RENAULT-ROVER

Renault 10

1967

Encore plus intéressante

GARAGE DU NORD S. A.

Av. Ritz SION
 Tél. (027) 2 34 44 P 373 S

LAND-ROVER

Demain c'est dimanche

Pour la rencontre au sommet

Tu m'as dit, avec une ombre de mélancolie : « Nous allons à grands pas vers le protestantisme ». Tu énumères ces pas. La messe, de plus en plus semblable à un culte réformé (langue, cantiques, importance de la parole, etc.). Les fêtes supprimées (Epiphanie, Saints Pierre et Paul, etc.), en attendant les autres. Enfin, récente, l'abolition du jeûne et de l'abstinence le vendredi.

Un silence. Il faudrait voir si toutes ces choses sont l'essentiel. Si elles sont formellement catholiques ou protestantes. Est-ce que quelque chose est catholique parce que ce n'est pas protestant, ou protestant parce que ce n'est pas catholique? Quel inconvénient vois-tu à ce que l'Eglise catholique, qui a conscience d'être la vraie Eglise fondée par le Christ, reconnaisse les valeurs chrétiennes conservées dans les religions dissidentes? A ce que, poussant les concessions jusqu'au bout du possible en ce qui concerne les formes extérieures, elle abrase les murs qui nous séparent jusqu'à une hauteur qui nous permette de nous tendre les mains par-dessus?

Un silence. Tu corriges.

— Je comprends. J'essaie de comprendre. Je ne voudrais pas tenir à l'aspect institutionnel de l'Eglise et aux formes temporelles de la discipline ecclésiastique plus qu'au Christ lui-même et à l'Evangile. Je m'efforce à ne pas croire que tout est perdu parce que la liturgie change et ne répond plus guère aux paysages sensibles de mon enfance. Ni parce que, une fois ou l'autre, à mon gré d'ailleurs, il y aura de la viande sur ma table le vendredi. Je ne manque pas d'autres moyens, innombrables, pour que, ce jour-là plus spécialement, la croix du Christ soit dressée devant mes yeux et dans mon cœur. Je vois bien que l'Eglise travaille toujours plus selon l'esprit. A nous conduire, par ces choses visibles, aux invisibles. Que, culte et fêtes et jeûnes, sclérosés dans la routine et pourris de pharisaïsme, sont pires que rien. Si, dans ces abolitions et ces changements, se trouve quelque ressemblance avec des tendances chrétiennes qui ne se sont malheureusement réalisées que hors de l'Eglise, je

n'en pleure pas. Je me réjouis qu'ils ne se fassent pas au prix de l'unité, mais au contraire, avec une chance de retrouver l'unité.

Je n'exulte pas, je vois les renoncements et dépassemments qui nous sont demandés. Je souhaite que les catholiques ne prennent pas ces nouveautés comme des recettes magiques, mais comme des invitations au renouvellement qui est le seul vrai et qui propose l'apôtre: Renovamini spiritu mentis vestrae: changez vos esprits et vos cœurs. Que votre foi et votre amour ne meurent pas de vieillesse!

Marcel Michelet.

P.-S. — A propos du jeûne et de l'abstinence, un évêque dit (et tous les évêques signeraient!):

« Il est bien entendu que la loi divine de la pénitence ne saurait être supprimée. On ne peut pas être chrétien sans renoncement, selon la parole du Christ: Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renonce, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive (Mt 16,24). »

Plus la pénitence offi-

cielle est atténuée dans l'Eglise, plus elle doit être repensée et renouvelée au niveau personnel. Il ne suffit pas d'accepter les contrariétés et les épreuves inhérentes à la vie quotidienne. Une vraie conversion intérieure doit aussi se traduire par des actes volontaires de mortification corporelle.

Le même évêque souhaite que les fidèles qui le peuvent continuent la discipline en vigueur jusqu'ici. Il propose en outre, comme formes d'ascèse mieux adaptées à certaines conditions personnelles ou familiales, la Sainte Messe, ou une lecture-méditation, ou un effort de discipline concernant l'alcool, le tabac ou les friandises. Quoi de plus judicieux?

Et si l'Eglise conseille, en même temps que la pénitence, l'aumône, ce n'est pas pour vous tirer des sous, mais pour vous tirer du sang. La pénitence et l'aumône vont ensemble!

Aux chefs de famille de « repenser » la loi de mortification ainsi laissée à son initiative.

M. M.

Grande vente au rabais

du 16 au 28 janvier

10 à

50%

« A l'Economie »
 Ed. Röhaer-Coppex

Place du Midi - SION

DANS NOS CANTONS

Le rapport Kaegi sera publié cette année

BERNE. — Le Conseil fédéral a fait savoir vendredi que le rapport Kaegi serait publié vers le milieu de cette année. Le professeur Kaegi, de Zurich, est chargé d'étudier le problème des articles confessionnels d'exception de la constitution fédérale (interdiction des jésuites et questions connexes). La publication de cet « avis de droit » a été retardée par une maladie de son auteur et par la complexité des études nécessaires. « Les discussions publiques, dit le Conseil fédéral, ont montré que seul un rapport bien fondé et reposant sur des investigations poussées peut mener à une solution de cet important problème. »

Condamné pour un acte commis en état « d'irresponsabilité fautive »

ZURICH. — Un médecin de 31 ans, qui avait été condamné par le tribunal à six semaines de prison ferme pour conduite en état d'ébriété, vient de se voir condamner en appel par la cour suprême zurichoise à 21 jours de prison pour avoir commis un acte en état d'irresponsabilité fautive. Elle a décidé de surseoir à l'exécution de la peine — bien qu'avec des restrictions — et a accordé à l'accusé un délai d'épreuve de trois ans.

Les faits remontent au 30 septembre 1965. L'accusé, qui préparait alors un examen de médecine, avait été surpris à son volant en état d'ébriété. La prise de sang indiqua un taux de 2,46 pour mille. L'enquête a établi qu'il était incapable de conduire, mais il est également apparu qu'il avait absorbé une importante quantité de somnifères, d'où l'accusation d'irresponsabilité fautive.

Gros vol en espèces dans un garage

GENEVE — Le nuit dernière, un cambriolage a été commis dans une agence de location d'automobiles, dans le quartier des Pâquis, à Genève. Les malfaiteurs ont volé quelque 8 000 francs en espèces ainsi que des chèques. Aucune trace d'effraction n'ayant été constatée, on pense que le ou les cambrioleurs se sont laissés enfermer dans les locaux avant leur fermeture à minuit.

Présentation à Genève d'une école pour vol sans visibilité



GENEVE — Vendredi, à Coltrin, a été présentée à la presse l'école pour vol aux instruments (IFR) ou sans visibilité, organisée par la direction de l'aérodrome régional de Montreux SA Rennaz, en collaboration avec Air-Leman SA Genève.

Cette présentation a eu lieu dans le bâtiment « Les Ailes » au 81 de la route de Coltrin où sont installées les salles d'études de cette école et un link-trainer qui permet à l'élève-pilote de faire ses premières armes comme s'il se trouvait aux commandes d'un avion.

Les journalistes ont visité le parc d'avions monomoteur et bimoteur. Une réception a suivi au restaurant de l'aéroport au cours de laquelle d'aimables paroles ont été échangées entre M. Müller-Veillard, de l'aérodrome de Montreux, et M. André Ruffieux, Conseiller d'Etat, chef du Département du Commerce, de l'Industrie et du Travail.

Notre photo : le link-trainer très perfectionné permet de s'entraîner pour satisfaire aux exigences du trafic moderne. Dans le fond, la cabine, de pilotage dont les manœuvres s'inscrivent automatiquement sur le pupitre contrôlé par l'instructeur, au premier plan.

Le nouvel ambassadeur de Suisse à Prague

BERNE — Le Conseil fédéral a nommé M. Samuel Campiche, actuellement ambassadeur au Maroc, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Tchécoslovaquie. Né en 1914 à Lausanne, M. Campiche est originaire de Sainte-Croix (VD).

A l'Union genevoise des éditeurs de journaux Nouveau président

GENEVE. — L'Union genevoise des éditeurs de journaux a procédé à l'élection de son bureau pour l'année 1967, M. Olivier Reverdin, directeur du « Journal de Genève » a été nommé président en remplacement de M. Jean Malche, président du conseil d'administration de « La Tribune de Genève » dont le mandat échu à fin 1966 n'était pas renouvelable. M. Jean-Pierre Chailier, directeur du « Courrier » a été nommé vice-président et M. Paul Vionnet confirmé dans ses fonctions de secrétaire-trésorier. L'Union genevoise des éditeurs de journaux comprend, comme on sait, également « La Suisse », en plus des trois journaux dont il est question ici.

A bord d'une voiture volée Il s'écrase à plus de 100 km-h contre un mur

GENEVE — En pleine nuit, un jeune de 21 ans, pilotant une voiture volée, a manqué un virage près de la Perle du Lac, à Genève. Le véhicule s'est écrasé contre un mur et a été complètement démolí. L'automobiliste a qui le permis avait déjà été retiré pour vol d'autres voitures a subi une fracture d'un bras et de multiples contusions. On estime à plus de 100 km à l'heure la vitesse à laquelle ce jeune homme roulait au moment de l'accident.

24 heures de la vie du monde

- * **MANIFESTATION D'ETUDIANTS A BARCELONE** — Une « journée contre la répression » a été décrétée vendredi par les étudiants de l'Université de Barcelone.
- * **CINQ ESPIONS ARRETES EN GRECE** — Les cinq marins du cargo est-allemand « Recknitz » arrêtés récemment à Salonique alors qu'ils photographiaient des installations militaires grecques, ont été placés sous mandat de dépôt et accusés d'espionnage.
- * **LES CONVERSATIONS POLONO - EST-ALLEMANDES** — Malgré la brève du communiqué publié à l'issue de la visite à Varsovie de M. Otto Winzer, ministre est-allemand des Affaires étrangères, il ne fait pas de doute pour les observateurs à Varsovie que l'évolution de la politique ouest-allemande et notamment les tentatives d'ouverture effectuées par Bonn en direction de certains pays socialistes, ont été au centre des entretiens.
- * **L'ASSAM : FEDERATION AUTONOME** — Le Gouvernement indien a donné satisfaction, vendredi, aux tribus garos, Lushais, Khasis et Jaintias, en transformant la province d'Assam en une fédération qui disposera de son autonomie interne.
- * **LE « MET » SAUVE ?** — La générosité du millionnaire américain Huntington Hartford sauvera-t-elle le « vieux Met » de la démolition à laquelle semble l'avoir condamné, hier, le rejet par la Cour suprême de l'Etat de New York, d'une motion tendant à sauver l'ancienne salle du grand théâtre lyrique new-yorkais ?
- * **NOUVELLE ARRESTATION EN INDONESIE** — M. Anwar Sanusi, l'un des chefs du coup d'état manqué d'octobre 1965, a été arrêté, hier, en même temps que le général Supardjo.
- * **AERODROME INTERNATIONAL DE SPLIT** — La ville de Split, centre touristique de l'Adriatique central, dispose désormais d'un aéroport international.

Minijupes et prospérité

LOUISVILLE (Kentucky) — Un agent de change de Boston, la ville la plus puritaine des Etats-Unis, conseille à ses clients de regarder les jambes des femmes pour mieux gérer leur portefeuille.

Dans une conférence sur les investissements bancaires qu'il donnait jeudi à Louisville, M. George Rideout a démontré, graphiques à l'appui, que la bourse suit la mode, les jupes montant et descendant avec elles. 1929, la deuxième guerre mondiale et les temps présents, qui virent les jupes courtes et les minijupes, furent aussi des années prospères pour la bourse. En revanche, les robes descendirent presque jusqu'aux talons pendant la dépression de 1930 à 1936 et atteignirent les chevilles pendant la récession qui suivit la dernière guerre.

« Dès que les minijupes s'allongeront, vendez : tel est mon conseil » a déclaré M. Rideout qui a averti ses auditeurs que les collections de la grande couture parisienne laissent prévoir, selon lui, une chute de la bourse au printemps.

L'OMS et les certificats internationaux de vaccination contre la variole

Les anciens formulaires ne sont plus valables

GENEVE — L'O.M.S. adresse l'avertissement suivant aux voyageurs :

Depuis le 1er janvier 1967, tous les certificats internationaux de vaccination contre la variole doivent être délivrés sur le nouveau formulaire amendé en 1965 par l'Organisation mondiale de la santé, faute de quoi ils ne seront plus valables pour les voyages internationaux.

Les certificats délivrés avant cette date restent valables pendant 3 ans.

Les nouveaux certificats de vaccination de l'O.M.S. veulent améliorer la protection des voyageurs et des pays qu'ils traversent. Il faut désormais employer un vaccin conforme aux normes de l'O.M.S. et en indiquer l'origine et le lot de fabrication sur le certificat de vaccination, qui de plus doit être signé par le vaccinateur en personne, un simple cachet d'authentification n'étant plus suffisant.

De Sica doit 360 millions de lires au fisc

ROME — M. Luigi Preti, ministre italien des finances, a déclaré à la Chambre, en réponse à une interpellation, que le célèbre metteur en scène et acteur de cinéma italien, M. Vittorio De Sica a été dénoncé aux autorités judiciaires pour fraude fiscale. Le fisc réclame à M. De Sica un total de plus de 360 millions de lires. M. De Sica s'est libéré de tous ses biens en faisant des dons ou des cessions à des Sociétés dans lesquelles il aurait une participation secrète.

Le ministre a ajouté que le cas De Sica présente même les aspects extrêmes d'une véritable escroquerie, et non seulement d'une fraude.

Sophia Loren a perdu son bébé

ROME — Ce que nous annonçons hier s'est malheureusement révélé exact. La maternité de Mme Sophia Loren a été interrompue à la suite de complications survenues au cours de la grossesse, a déclaré vendredi après-midi le médecin traitant de l'actrice napolitaine, le docteur Ugo Cordone. « L'état de santé de la patiente est plus que satisfaisant », a-t-il ajouté.

Odieux vol à Lille

LILLE. — Deux escrocs se sont montrés odieux à l'égard de deux vieilles femmes, l'une âgée de 103 ans, et sa fille, âgée de 81 ans. Ils se sont présentés comme des employés de la Sécurité sociale, et leur ont dit que les billets de banque qui constituaient leurs économies (9 000 francs) étaient échus, et qu'ils allaient les échanger. Mais ils n'ont, comme il fallait s'y attendre, pas reparu.

Réduction du temps de travail et licenciements chez Phillips

LA HAYE. — Aux Pays-Bas, les usines Phillips d'Eindhoven ont informé les syndicats, qu'elles devraient fermer deux petites entreprises et licencier 2 500 personnes, sur leurs effectifs totaux de 83 500 employés et ouvriers. Phillips a justifié cette décision, jeudi, par les restrictions de production, à la suite de l'importance des stocks. La semaine dernière déjà, Phillips avait annoncé une réduction des heures de travail pour 2 275 membres de ses effectifs aux Pays-Bas.

Apéritif à la gentiane
SUZE
garanti naturel

LES COURS DE LA BOURSE

GENEVE

	C. du 12	C. du 13
Amer. Eur. Sec.	124 1/2	124 1/2
Amer. Tal.	238 1/2	240 1/2
Astra	2,70	2,60
Bad Anilin	192	192
Bque Populaire	1315	1325
Credit Suisse	2010	2040
Cie Italo-Arg.	25 3/4	26
Ciba port.	6500	6375
Ciba nom.	4425	4400
Du Pont	670	656
Eastman Kodak	568	572
Farben Bayer	127	123 1/2
Ford	189	190
Gardyl	190	193
General Elec.	375 1/2	373
General Motors	314 1/2	316
Grand Passage	208	440
Hoechst Farben	445	207
Inst. Physique port.	665	650
Int. Business Mach.	1710	1692
Italo-Suisse	175	180
Kennecott Copper	173	179
Machines Bull	77	75
Mannesmann	109	108
Montecatini	11,85	12
Nestlé port.	1930	1915
Nestlé nom.	1335	1330
Olivetti	22,90	23,30
Péchiney	160	160
Pensylvania R.R.	243 1/2	244
Phillips	90 3/4	89 3/4
Royal Dutch	151 1/2	151
Sandoz	4550	4540
Schappe	88	90
Sécheron port.	310	310
Sodec	1960	1950
Sté Eque Suisse	184	182
Sopafin	380	380
Standard Oil N.J.	279 1/2	277
Swissair	672	678
Thyssen A.	118	118
Unilever	105	105
Union Bques Suisses	2495	2480
U. S Steel	187	192
Zyma	1375	1375

ZURICH

Aluminium Suisse	4850	4880
Bally	1120	1120
Brown Boveri	1485	1480
Elektrawatt	1140	1140
Fischer	1040	1040
Geigy port.	7050	7100
Geigy nom.	2490	2480
Hero Lenzbourg Interhandel	3660	3625
Jeumont	905	910
Lonza	770	750
Motor Columbus	1040	1040
Nestlé port.	1940	1920
Nestlé nom.	1340	1340
Réassurance	1540	1555
Sandoz	4570	4560
Saurer	950	950
Sulzer	3090	3075

PARIS

	C. du 12	C. du 13
Air Liquide	326	326
Banque de Paris	197,50	193,50
Ciments Lafarge	211	209
Credit Com. France	129,70	128,80
C. S. F.	123	122
Esso	205,50	210
Françaises Pétroles	158,50	158
Machines Bull	85	85,50
Michelin	701	700
Péchiney	185,50	191,20
Rhône-Poulenc	199,80	198
Saint-Gobain	140,50	140,30
Ugine	167	167

FRANCFORT

	C. du 12	C. du 13
A. E. G.	296	295
Bad Anilin	176 1/2	174
Dresdner Bank	183	181
Farben Bayer	114,30	113,20
Höchst Farb	188,50	183
Kauffhof	396	385
Mannesmann	99 1/2	98 7/8
R. W. E.	385 1/2	382
Siemens	164,40	163
Thyssen	110	110
Volkswagen	295 1/2	293

MILAN

	C. du 12	C. du 13
Assis Generali	102.370	102.300
Edison	2721	2730
Eni	2938	2939
Finisider	715	715 1/4
Italcementi	15.770	15.799
La Rinascente	360	360 1/4
Montecatini	1766	1770
Olivetti	3330	3305
Pirelli	3700	3755
Snia Viscosa	4260	4270

Cours des billets

	Achat	Vente
Allemagne	106,70	109,20
Angleterre	11,95	12,15
Autriche	16,80	16,90
Belgique	8,35	8,60
Canada	3,98	4,05
Espagne	7,05	7,35
Etats-Unis	4,30	4,34
France	86,50	89,50
Italie	—,68	—,7050

Cours obligamment communiqués par la banque Trouillet & Cie S. A., Martigny et Genève.

Après la décision américaine de réduire les droits sur les montres Un PETIT PAYS ne demeure pas IMPUISSANT face aux GRANDS

BERNE — Le conseiller fédéral Schaffner a commenté vendredi matin devant la presse la décision du président Johnson de réduire les droits de douane sur les montres. Il s'est dit extrêmement satisfait de cette décision et a rendu hommage aux négociateurs, dont le travail fut particulièrement difficile. A la suite de cette décision, les perspectives pour le commerce suisse, mais aussi et surtout pour le déroulement du Kennedy Round, sont meilleures. M. Schaffner n'a toutefois pas caché l'inquiétude que lui cause l'attitude de l'industrie horlogère américaine qui cherche à s'implanter en Suisse pour profiter de la qualité de notre travail et, en même temps, obtient aux Etats-Unis des protections douanières exorbitantes.

« Tout d'abord, a dit M. Schaffner. Je tiens à rendre hommage à l'esprit de décision, au courage et aux convictions du président des Etats-Unis. Le président Johnson avait une décision difficile à prendre. Les milieux protectionnistes étaient parvenus à donner au cas horloger le caractère d'un problème de haute politique intérieure. Ces milieux n'ont épargné aucun effort pour tirer parti de la guerre du Vietnam, des exigences de l'armement atomique et de la recherche spatiale, des multiples difficultés de la conjoncture politique intérieure, etc., en vue de bloquer, de quelque manière que ce soit, une décision conforme à une politique commerciale libérale, car c'est de cela qu'il s'agissait en fait.

« Toutes ces oppositions, le président Johnson est parvenu à les surmonter sans se laisser détourner des seules considérations qui entraient véritablement en jeu, à savoir : les principes et les besoins de la politique commerciale extérieure des Etats-Unis, l'état des rapports avec la Suisse et la situation générale sur le front du Kennedy-round, au moment où cette importante négociation économique et commerciale est entrée dans sa phase finale. Une lucidité et un esprit de décision aussi marqués méritent la reconnaissance non seulement du gouvernement suisse, mais aussi de l'ensemble de la communauté commerciale internationale. »

LA PATIENCE PAYANTE

« En second lieu, la décision du président Johnson démontre que même un petit pays ne demeure pas impuissant dans notre monde des grands, lorsqu'il a une bonne cause à défendre et qu'il s'emploie avec ténacité à la faire prévaloir. Nous avons cependant dû patienter longuement jusqu'à ce que les circonstances se modifient en notre faveur. Tel a été le cas lorsque les Etats-Unis ont pris l'initiative des négociations Kennedy. L'occasion nous était ainsi donnée d'établir le parallélisme entre nos propres arguments et les objectifs généraux du Kennedy-round qui visent une très large libéralisation des politiques tarifaires et commerciales à l'échelle mondiale, sans reculer devant les sacrifices individuels inhérents à une telle libéralisation.

« Ainsi, la requête suisse tendant à l'annulation de la décision du président Eisenhower de soumettre les montres au régime de la clause échappatoire coïncidait avec les intérêts bien compris du gouvernement américain. Il fallait encore la volonté bien arrêtée — une volonté qui ne se laissait rebuter par aucun détail — des fonctionnaires directement concernés — à la tête desquels se trouvait, du côté suisse, l'ambassadeur Weinauer — pour écarter, l'un après l'autre, les obstacles qui se dressaient encore sur la voie conduisant à une décision. »

RECONNAISSANCE ENVERS M. HERTER

« J'aimerais rappeler ici le souvenir du regrettable secrétaire d'Etat et chargé de missions spéciales pour le Kennedy-round, Christian Herter. Nous lui devons beaucoup, ainsi qu'à ses collaborateurs. L'une de ses toutes dernières activités officielles avant son décès a été de présenter, sous sa signature, au président, la proposition de rapporter les droits de douane fondés sur la clause échappatoire. »

Le conseiller fédéral Schaffner a poursuivi : « Décrire toutes les péripéties qui ont conduit à l'aboutissement heureux de nos négociations reviendrait pratiquement à rédiger un roman-feuille. Les plus hauts principes et la simple anecdote, le sublime et les banalités se sont côtoyés, certains épisodes ont frôlé le vaudeville. Les détours et les manœuvres dilatoires de toute sorte auxquels nos antagonistes ont recouru ont parfois tenu de l'extraordinaire, voire de la farce.

« Je ne puis toutefois passer sous silence ce que cette situation cache d'inquiétant et le souci que cela nous inspire. Il s'agit du fait que des entreprises qui, aux Etats-Unis, se retranchent derrière des protections douanières exorbitantes et qui ont tout

essayé pour en imposer le maintien, possèdent des usines en Suisse, fabriquent une grande partie de leur production dans notre pays et tirent le meilleur parti de l'esprit d'invention de la perfection technique et du travail qualifié des horlogers suisses. »

POUR LA LIBERALISATION DU COMMERCE MONDIAL

« La Suisse est un pays libéral. Elle ouvre ses portes de bon gré aux entreprises étrangères qui désirent s'y établir et son industrie ne manque certes pas de se montrer, comme il se doit, large d'idées vis-à-vis des filiales d'entreprises étrangères installées sur notre sol. Que l'on puisse croire, en tant qu'entrepreneur américain, qu'il soit possible d'engager, sans hésitation aucune, le combat contre les intérêts de politique commerciale suisse aux Etats-Unis et, simultanément, de profiter de tous les avantages d'une implantation en Suisse, voilà qui suscite l'étonnement des autorités suisses et méritait d'être dit. »

Le chef du Département de l'économie publique a terminé par quelques mots sur la portée de la décision prise par le président Johnson pour l'avenir du Kennedy-round et pour la politique commerciale mondiale.

« Nous aimerions y voir, a-t-il dit, un signe de la volonté du gouvernement américain d'entreprendre tout ce qui est son pouvoir pour assurer le succès des négociations en cours à Genève et pour contribuer au progrès des discussions dans d'autres domaines. Cela implique comme contrepartie nécessaire et inévitable que les autres pays participant au Kennedy-round — les grands comme les petits — ne prennent pas d'emblée prétexte

des hésitations présumées de l'un quelconque des partenaires à rechercher les solutions à des problèmes qui donnent du fil à retordre pour retenir leurs propres concessions. Le Kennedy-round ne peut contribuer de façon significative à la libéralisation du commerce mondial que si tous les participants font preuve d'un maximum de bonne volonté et sont prêts à fournir un apport constructif. Ce n'est que dans cet esprit que les efforts présents et futurs seront couronnés de succès, efforts dont la communauté commerciale internationale a un urgent besoin afin d'éliminer définitivement des entraves primées aux échanges. Une économie mondiale florissante et en pleine expansion sera la récompense. »

LE MOUVEMENT ECONOMIQUE ET LE COMMERCE INTERNATIONAL DEPUIS 15 ANS Les marchés étrangers et la Suisse

L'hebdomadaire « Informations économiques », édité par l'Office suisse d'expansion commerciale, Lausanne, vient de publier son double numéro spécial de 56 pages, consacré à une analyse de l'évolution de l'économie de plus de 80 pays, notamment à leur commerce extérieur et à leurs échanges avec la Suisse au cours de l'année 1966. Basés sur les dernières statistiques disponibles, ces exposés dispensent des renseignements précieux, réunis avec la collaboration des représentants officiels de la Suisse à l'étranger et celle du service d'étude des marchés de l'OSEC. Ils donnent aussi quelques appréciations utiles sur les perspectives que peut offrir l'année 1967 dans le cadre des échanges internationaux, données complétées par une série de tableaux statistiques sur quelques aspects de la vie internationale : mouvements démographiques, production, commerce extérieur, mouvement des prix, etc., et une étude de

haute actualité sur l'Association européenne de libre-échange, de M. Olivier Long, ambassadeur, chef de la délégation suisse près l'A.E.L.E. à l'occasion de la suppression des droits de douane sur les produits industriels au sein de cette association.

Dans ce numéro paraît aussi, pour la première fois, une étude introductive de M. Albert Masnata, qui a quitté à fin décembre 1966 ses fonctions de directeur de l'OSEC. Spécialiste de l'économie mondiale, auteur d'un ouvrage sur « Les échanges internationaux au XXe siècle », M. Masnata consacre des propos « rétrospectifs » et « prospectifs » au mouvement économique et au commerce international depuis quinze ans. Il est difficile de résumer l'article de M. Masnata. Disons seulement, qu'abordant l'essence des problèmes, il cherche à en dégager des enseignements, tant pour l'économiste que pour le praticien du commerce extérieur.

La situation religieuse en Chine continentale « Grands obstacles » dit Paul VI

dans la Chine continentale se heurte à de graves obstacles », a déclaré le pape dans une homélie qu'il a prononcée au cours de la messe qu'il a célébrée à Saint-Pierre, en la fête de l'Epiphanie, à l'occasion du 40e anniversaire de la consécration des premiers évêques chinois et du 20e anniversaire de l'institution de la hiérarchie ecclésiastique en Chine.

Paul VI a ajouté : « Nos communications sont totalement empêchées. Aucun évêque chinois n'a pu participer au Concile. Tous les missionnaires ont été expulsés. On accuse l'Eglise catholique et ce siège apostolique d'être opposés au peuple chinois. »

Le Saint-Père a affirmé que, bien au contraire, l'Eglise a toujours été l'amie de la Chine, « si grande, a-t-il dit, et aujourd'hui encore, l'Eglise est en

état de comprendre et de favoriser le cheminement de sa transformation dans la présente phase historique. »

Le souverain pontife a en outre souhaité que l'Eglise puisse reprendre avec le peuple chinois des contacts comparables à ceux qu'elle a pu continuer à entretenir avec une portion de ce peuple.

« Nous voudrions aussi, a dit encore Paul VI, parler de la paix avec ceux qui président aujourd'hui à la vie de la Chine continentale. Nous savons combien cet idéal souverainement humain et chrétien est étroitement congénital au peuple chinois. »

« Nous voudrions, a poursuivi le pape, reprendre les contacts avec le peuple chinois du continent, les contacts que nous n'avons pas interrompus volontairement, pour dire à tous les ca-

tholiques chinois qui sont restés fidèles à l'Eglise catholique que nous ne les avons jamais oubliés et que nous ne renoncerons jamais à l'espoir du renouveau, du développement même, de la religion catholique dans cette nation. »

« Nous voudrions, a dit encore le Saint-Père, reprendre les contacts pour faire savoir à la jeunesse chinoise avec quel émoi et quelle affection nous considérons son exaltation présente vers des idéaux de vie nouvelle, laborieuse, prospère et faite de concorde. Mais nous connaissons les difficultés de l'heure présente. Ces difficultés ne nous empêcheront pas cependant de considérer la Chine avec des sentiments de bienveillance et d'amour. S'il ne nous est pas donné de faire pratiquement autre chose, il nous est cependant permis de ne pas oublier et de prier.

« Nous adressons nos vœux à la Chine si éloignée de nous géographiquement mais si proche spirituellement, nous adressons nos vœux à tous les peuples de la terre, à tous les « messagers de l'Evangile répandus dans le monde, à toutes les missions catholiques afin que l'Epiphanie, la fête de la manifestation du Christ, nous éclaire et nous dirige tous dans la voie de la vérité, de la justice, de la fraternité et de la paix, et nous sauve tous. »

Au cours de la messe, l'Épître et l'Evangile ont été chantés en chinois, langue utilisée pour la première fois dans la basilique vaticane. Les chœurs du collège de la Congrégation de la propagande de la foi, groupant les élèves asiatiques et africains, ont exécuté des chants également dans cette langue, tandis que des enfants japonais, vêtus du costume national, et appartenant à l'association des « Pueri Cantores » de Tokio, ont chanté un hymne religieux dont les paroles étaient en latin et la mélodie japonaise.

Le credo a été chanté en latin par toute l'assistance et à l'offertoire des jeunes Chinois, garçons et filles, ont apporté au pape des dons de la part des communautés chinoises d'Italie. Il s'agissait d'un calice, de statuettes en jade et d'un encensoir.

La prière des fidèles a été récitée en chinois, coréen, vietnamien, thaïlandais, hindi, japonais et en deux langues africaines. Puis à la communion, le pape, qui était assisté de deux prélats chinois, NN.SS. Jean Baptiste Chen, vicaire général de Hsinchu (Formose) et François Wang, a distribué la communion à un groupe de séminaristes asiatiques.

Après avoir donné la bénédiction à l'assistance, dans laquelle se trouvaient quinze cardinaux et les représentants diplomatiques de la Chine nationaliste près le Saint-Siège et l'Italie, Paul VI a quitté la basilique au milieu des acclamations chaleureuses de la foule.

Deux trafiquants extradés en Suisse

MILAN. — Deux trafiquants internationaux de stupéfiants — l'Anglais Jerry Mahon Bryan et l'Australien James Bryant Murray — seront accompagnés vendredi après-midi à la frontière de Chiasso et remis aux autorités de police suisses. Tous deux avaient été arrêtés à Milan le mois d'octobre dernier, sur dénonciation de l'Interpol. Ils avaient avoué avoir transporté en avion de Karachi en Europe 10 kilos de « hachich ». Cinq kilos avaient été saisis à l'aéroport de Zurich-Kloten. Les autorités suisses ont demandé l'extradition des deux individus.

SEMAINE POLITIQUE EN SUISSE par Jean Hugli

CHAUDE RÉCEPTION !

Afin de ne pas encombrer les agendas de leurs Excellences de Berne (entendons-nous : il s'agit des ambassadeurs et représentants diplomatiques accrédités auprès du Conseil fédéral), la traditionnelle réception du Nouvel-An sous la coupole avait été reportée au mardi 10 janvier. Comme l'an dernier. Elle fut des plus protocolaires, avec échange de vœux et d'amabilités, exercice dans lequel se distinguèrent particulièrement Mgr Pacini, nonce apostolique (et doyen du corps diplomatique) et M. Bonvin, président de la Confédération.

Mais, comme dit le fabuliste, «...quelqu'un troubla la fête. Pendant qu'ils étaient en train... »

A peine le landeau amenant les autorités bernoises était-il arrivé au Palais que les badauds (en rangs clairsemés, car il faisait un froid de canard) eurent la surprise d'assister à un spectacle imprévu : une manifestation séparatiste montée par une quarantaine de membres du groupe « Bélier ». Drapeaux à crosse, slogans et colcoets : le tout sans agressivité ni menaces : une simple démonstration...

La police bernoise, qui, selon les uns ne s'attendait pas à ce « coup de Bélier » — alors que d'autres affirment qu'elle avait été alertée et se trouvait sur ses gardes — réagit avec la vigueur qu'on lui connaît. Elle ne semble pas avoir rencontré de résistance autre que passive : ce fut en effet portés (sans ménagements) par les agents que plusieurs des manifestants furent bouclés dans une des salles des commissions parlementaires où ils attendaient en chantant, les événements (contrôle d'identité au poste de police). Il y a eu quelques bosses (dame, les matraques bernoises sont dures !), mais il ne semble pas que l'affaire doive avoir des suites. Tant mieux.

L'alerte n'a pas duré cinq minutes, et les diplomates transis qui arrivaient en grande tenue n'ont même pas remarqué que cela chaffait...

LE D.M.F. SUR LA SELLETTE A FRIBOURG

Premières difficultés pour M. Celio, l'heureux (?) successeur de M. Chaudet à la tête du Département militaire fédéral : les citoyens du canton de Fribourg trouvent (comme ceux de Vaud) que l'armée porte un peu trop d'intérêt à leur patrimoine cantonal. Elle en occupe déjà quelque 500 hectares, mais projette d'acquiescer maintenant 665 hectares dans la région du Lac Noir, pour le prix de 2,9 millions.

Il y a quatre ans, le Conseil d'Etat fribourgeois estimait déjà que la limite était atteinte, et en 1965 M. Ducotterd, directeur des affaires militaires cantonales, déclarait : « Nous pensons que l'extension des entreprises militaires sur notre canton est forte et qu'elle doit être bloquée, ou du moins fortement freinée. Voire ! »

On parle d'incohérence : il faut savoir, en effet, que le site du Lac Noir vient d'être officiellement classé « zone touristique » à l'occasion de l'entrée en vigueur, le 1er janvier, de la nouvelle loi fédérale pour l'encouragement au crédit à l'hôtellerie saisonnière et aux stations de villégiature. Belle zone touristique, en vérité, que celle où les avis de tirs remplacent les poteaux indicateurs...

UN EXERCICE DE « DEFENSE TOTALE »

Cette semaine s'est déroulée à Berne un exercice d'état-major dans lequel sont engagés (en chambre, et non sur le terrain) quelque 300 hauts gradés et hauts fonctionnaires dirigés par le colonel commandant de corps Gygli.

L'événement est censé se passer en 1972 (date à laquelle prendra fin la réorganisation de notre défense nationale), ce qui oblige tacticiens et stratèges à extrapoler en faisant preuve d'imagination. Il y a même un « cabinet fantôme ». Un Conseil fédéral fictif qui prend les décisions politiques que la situation impose !

Les responsables de notre défense jouent le jeu avec tout le sérieux qu'il comporte et tâchent de se mettre dans le bain. Ils ne sont toutefois pas allés jusqu'à désigner l'agresseur avec autant de précision que le « Journal de Genève » qui, au lieu d'un détachement de chiens de guerre écrit : « un détachement de chinois de guerre ». Ah, la hanse des Gardes rouges !

RENOVI INOPPORTUN

Le Conseil fédéral, qui avait prévu le dimanche 12 mars prochain pour la consultation populaire sur l'initiative socialo-syndicaliste contre la spéculation foncière a renoncé à cette date, jugée « peu favorable », et n'en a pas encore proposé une autre.

D'ou de vives récriminations dans la presse. Elles émanent, bien sûr, des milieux syndicalistes qui accusent le gouvernement d'avoir cédé aux groupes de pression « réactionnaires » qui craignent le verdict du peuple ; mais du côté des adversaires de l'initiative, on s'en prend

aussi à la décision du Conseil fédéral et l'on déplore le retard mis à faire un sort à l'initiative, présentée sans contre-projet, mais avec recommandation de rejet.

Explication tortueuse du journal « Bund » : M. Tschudi, qui a besoin d'argent pour sa politique culturelle et sociale (universités, routes, 7e révision de l'A.V.S., etc.) compte sur l'acceptation par le peuple du programme financier d'urgence qui lui sera soumis, et craint que le rejet de l'initiative contre la spéculation foncière n'indispose les masses populaires et les engage à voter « non » si la consultation sur les finances a lieu après... Il aurait donc obtenu de ses collègues le renvoi « sine die » du scrutin sur l'initiative. Un peu trop machiavélique, tout de même, pour l'honnête M. Tschudi !

POLITIQUE NUCLEAIRE : PAS AU POINT

M. Gnägi, chef du Département fédéral des transports et de l'énergie, a fait mercredi soir à Lucerne un exposé sur les problèmes posés par la nécessité d'assurer, à plus ou moins brève échéance, notre approvisionnement en électricité au moyen de centrales nucléaires. Or si le Conseil fédéral est prêt à demander aux Chambres les crédits (considérables) pouvant ouvrir à l'industrie suisse l'accès au domaine atomique, il semble qu'il y ait dans les milieux intéressés un certain cafouillage, et que l'on arrive pas à se mettre d'accord sur la technique en matière de réacteurs. D'où le malaise, car le gouvernement manque des précisions promises pour pouvoir informer valablement le Parlement.

36 MILLIARDS A GAGNER (OU A DEPENSER)

L'enquête faite par les services du délégué aux possibilités de travail (actuellement M. Hugo Allemann, qui a succédé à M. Hummler) sur les projets de constructions et de commandes de matériel de la Confédération, des cantons, des communes et des compagnies ferroviaires ou énergétiques révèle pour les quatre années à venir un total de 36 milliards de travaux à effectuer. En 1962, une enquête identique avait donné comme résultat 23 milliards. Certes, il y a lieu de tenir compte du renchérissement. Toutefois il est intéressant, du point de vue économique, de constater que la part des pouvoirs publics au produit social brut ne cesse de s'accroître.

La Brésilienne



Roman
du chanoine
Marcel
Michellod

De nos jours, il rôde tant de voleurs de grands chemins. Nous allons compter votre affaire ensemble. Ça fera un joli magot avec les maigres sous que j'ai tirés de ma peine. Ici, la vie n'est pas drôle, mais à force de privations, on arrive à quelque chose. Pas le Pérou, bien sûr, mais un modeste viatique pour ses vieux jours. Faut bien vivre jusqu'au bout. Tout est si cher quand on ne peut plus travailler. Amasser et ne rien dépenser a toujours été ma devise. Ma nièce, j'espère qu'en cela vous me suivrez. Sinon, rien à faire dans nos montagnes où les pierres sont si dures. C'est pas comme en Amérique où l'on ramasse l'or à la pelletée. Ah ! si j'avais su partir, moi aussi, je ne serais pas dans le besoin à l'heure qu'il est. Mais voilà, on ne sait pas comment. La terre ingrate de ce pays vous colle à la semelle dès qu'on y a plongé ses souliers. Chaque jour, elle vous tient un peu plus. Il y a les pas de ceux qui ont passé avant vous qui se mêlent aux vôtres pour les cimenter sur leurs traces. Vous êtes pris par la trame des jours et des travaux, comme la mouche dans une toile d'araignée. Et puis, on ne voudrait pas voir quelqu'un d'autre sur son champ, dans sa maison. Alors, c'est fini, vous voilà ligotés à une maigre existence, jusqu'à ce qu'on vous sorte de chez vous, les pieds devant. Il est sans pardon, le travail paysan. Avec lui, pas moyen de tricher, il ne rend que ce que vous lui donnez. Tous les jours, il faut lutter avec la vie et, c'est capricieux, insaisissable. La nuit est pleine de cauchemars du lendemain. Il n'y a que le dimanche où l'on peut dormir. Encore ! Il faut penser à ce que sera le lundi et toute la semaine qui va venir. Naturellement, il y a partout des cigales qui chantent dans les cabarets, mais quand vient l'hiver, c'est nous, les économistes, qui tenons l'orchestre pour la danse. Alors, pour que ce ne soit jamais l'hiver, on n'a jamais fini d'amasser, d'entasser, de se priver, et de se priver encore pour vivre. C'est la loi. Les ancêtres qui en savaient bien plus long que notre folle jeunesse, avaient coutume d'inscrire en quelque bon endroit du village, le fameux losange des neufs « P ». Ça voulait dire : « Pauvre paysan - paye - peine - prends patience - pour pénitence - potence ».

Etait-ce donc là toute l'âme de ce pays bien-aimé dont le souvenir hantait ma mère au seuil de la mort ? Chacun ici ressemblait-il à mon oncle ? Je venais de prendre un contact amer avec les hommes de ces lieux, mais quel serait le visage de cette terre quand je le verrais à la clarté du matin ? Je n'osais y penser.

Pendant le silence de ces réflexions, je n'entendis que le soliloque du feu dans l'âtre. Un parfum de mélèze brûlé flottait, emporté par les volutes de fumée. Ma tante me servit un lait chaud dans une tasse de bois.

« Restaurez-vous, ma nièce, dit Gaspar Duay. Tantôt, nous aviserons à mettre votre argent en sûreté. »

On ne me demandait rien au sujet de ma mère, de moi-même, de mon voyage. Peu importaient les vivants et les morts. Le cœur ne trouvait aucune place en cette rencontre. Les hommes ne valaient que dans la mesure où ils étaient comme autant de couples de boeufs attelés à la charrue, pour produire et produire sans cesse. On ne me parlait que d'argent à cacher, à entasser. Et après ? Ce serait tout ? C'était donc cela le pays de ma mère ? Déjà, je m'en prenais à elle d'avoir voulu que je vienne ici. Ce voyage, je l'avais fait comme un vœu à accomplir. Que m'en restait-il à cette heure. Jusqu'à maintenant, j'avais tout perdu et voici que j'allais me perdre moi-même. Bientôt, il ne me resterait plus aucune force pour porter le moindre idéal. Faudrait-il sans cesse capituler devant le destin ? Une énergie farouche domina mon désespoir. Je résolus de rester moi-même quoi qu'il m'advint. Jusqu'ici, je n'avais vécu que de rêves. J'avais cru qu'il suffisait de se laisser aimer pour être aimée. Non, l'amour s'impose et il ne se subit pas. Désormais, je bâtirais ma vie, de mes mains, de mon sang. Ceux qu'emporte la vie, ceux-là sont les grands vaincus. Il faut porter la vie avec soi, pour vivre. Cet instant vit la mort de la jeune fille que j'étais. Je devins la femme qui se sent forte de toutes les conquêtes. De tous les coins d'ombre de cette cuisine, il y eut comme une poignée d'armes secrètes qui me montèrent dans les mains. J'ouvris le misérable ballot de mes hardes de voyage et je le versai sur la table autour de la leur du falot.

« C'est tout ce que possède », dis-je.

A suivre

PHIL la fusée



Janv. 14

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Allet, tél. 5 14 04.
Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h 30 à 16 h. 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.
Clinique Sainte-Croix. — Heures de visite de la semaine et dimanche, de 13 h 30 à 16 h 30.
La Locanda — Orchestre VAN GEEL, Slavia danses indoues, Katsuma danses modernes.

SION

Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.
Cinéma Capitole. — Tél. 2 40 45. Voir aux annonces.
Cinéma Lux — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces.
Médecin de service — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital tél. 2 43 01.
Hôpital régional — Heures de visite, tous les jours, de 13 à 16 h.
Pharmacie de service. — Pharmacie de la Poste, tél. 2 15 79.
Ambulance — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Dépannage de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 ou 2 54 63.
Dépot de pompes funebres. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Cabaret-dancing de La Matze. — Orchestre Lou Andrini.
Maternité de la Pouponnière. — Visites autorisées tous les jours de 10 h. à 12 h.; de 13 h. à 16 h.; de 18 h. à 20 h. 30.
Œuvre Sainte-Elisabeth — (Refuge pour mères célibataires). — Toujours à disposition.
J.C.C.S. — Samedi 14, dès 20 h 30, à la Matze, à Sion, grande soirée dansante (jazz et folklore).
Patinoire. — Samedi 14 janvier
Patinage public
13.00 Club de patinage
14.00 Patinage public
20.30 Sion I-Gottéron I (champ. suisse)
Dimanche 15 janvier
Patinage public
9.00 à 10 heures : 1/2 patinoire réservée au club de patinage
17.30 Club de patinage artistique
19.00 HC Sion (juniors)
20.30 Patinage public
A Vissoie : Vissoie novices-Sion novices

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 2 21 54. Voir aux annonces.
Cinéma Corso. — Tél. 2 26 22. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Vouilloz, tél. 2 21 79.
Casino Etoile. — Soirée du Chœur de Dames.
Patinoire. — Samedi 14 janvier
9.00 Ecoles et patinage public
13.30 Patinage public
18.00 Match : Martigny-Sierre (jun.)
20.30 Patinage public
Dimanche 15 janvier
13.30 Patinage public
18.00 Match : Martigny II-Brigue
20.30 Patinage public

SAINT-MAURICE

Cinéma Rozy. — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Gallard, tél. 3 62 17.
Service d'ambulance. — Tél. Nos (025) 3 63 67 ou (025) 3 62 21, ou (025) 3 62 12.

MONTHEY

Plaza. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.
Monthéolo. — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 43.



PAROISSE DE LA CATHEDRALE
Dimanche 15 janvier
Deuxième dimanche après l'Épiphanie
Dès 6 h 30: confessions
7 h. 00 messe et homélie.
8 h 30 messe et homélie.
10 h. 00 Messe chantée en latin. Sermon.
11 h. 30 messe et homélie.
17 h. 00 messe et homélie.
18 h. 30 Vêpres.
20 h. 00 messe et homélie.
Platta :
10 h. 30 messe et homélie.

PAROISSE DU SACRE-CŒUR
7 h. 00 messe, sermon.
8 h. 00 messe, sermon.
9 h. 30 grand-messe.
11 h. 00 messe, sermon.
19 h. 00 messe, sermon.
En semaine messes à : 6 h 30 - 7 h 30 (sauf mardi à 7 heures) 8 heures - 18 h 15 mercredi, jeudi, vendredi.
Confessions : samedi, la veille de fête et du 1er vendredi du mois : de 17 à 19 heures - 20 à 21 heures.

CHAPELLE DE CHAMPSEC
Le dimanche messe avec sermon à 17 h 45.
Mardi à 19 h 30.

PAROISSE DE SAINT-GUERIN
7 h. 00 messe dialoguée.
9 h. 00 messe chantée en latin.
11 h. 00 messe dialoguée.
18 h. 00 messe dialoguée.
Confessions : samedi soir, de 18 à 19 h et dimanche matin dès 6 h 30.
En semaine : messe chaque matin à 6 h. 45, ainsi que mardi et mercredi, à 18 h. 15; jeudi et vendredi, à 18 h. 45.
N. B. — Lundi, mardi et mercredi : Triduum préparatoire à la consécration de l'église. Chaque soir à 20 heures : messe, suivie à 20 h 30 d'une prédication.

Chapelle de Châteauneuf :
8 h. 00 messe dialoguée.
9 h. 30 messe chantée en latin.
Le soir à 19 heures chapelet et bénédiction.
Confessions : dès 7 h 30.
En semaine : messes le mercredi à 10 h 45 ainsi que mardi soir à 18 heures et jeudi à 19 heures.

Sur nos ondes

SAMEDI 14 JANVIER

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. — Miroir-flash à : 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 14.00, 15.00, 16.00 et 17.00. — 8.05 Route libre. 9.45 Les ailes. 10.45 Le rail. 12.05 Au carillon de midi, avec à 12.35 Dix, vingt, cinquante, cent! 12.45 Informations. 12.55 Le feuilleton : Mathias Sandorf. 13.05 Demain dimanche. 14.05 Les aventures d'Eustache et du bourdon Bzz. 14.40 Semaines de l'amitié musicale : la Hongrie. 15.05 Le temps des loisirs. 16.05 Feu vert. 17.05 Swing-Sérénade. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.10 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Le quart d'heure vaudois. 20.00 Magazine 67. 20.20 Discanalyse. 21.10 Le bureau de l'étrange : « La malédiction du pharaon », pièce. 21.50 Salut les anciens! 22.30 Informations. 22.35 Entrez dans la danse. 23.25 Miroir-dernière. 24.00 ancing non-stop. 1.00 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique. 14.00 Carte blanche à la musique. 16.00 La musique en Suisse. 17.00 Pitfalls in English. 17.15 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 17.50 Un trésor national : nos patois. 18.00 Cent pour cent « jeune ». 18.30 A vous le chorus. 19.00 Correo espanol. 19.30 Chante jeunesse. 19.45 Kiosque à musique. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 Le feuilleton : Mathias Sandorf. 20.30 Entre nous. 21.15 Les métamorphoses de la valse. 21.45 Reportages sportifs. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER Informations-flash à : 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00, 16.00 et 23.15. — 6.20 Bonne humeur en musique. 7.15 Petula Clark et l'orchestre C. Meunier. 7.30 Pour les automobilistes. 8.30 Citoyen et soldat. 9.05 Magazine des familles. 10.10 Succès de tous les temps. 11.05 Emission d'ensemble : Musique champêtre. 12.00 Opérettes de Ziehrer et Zeller. 12.30 Informations. 12.40 Musique récréative. 13.00 Ietz schlafts 13 (cabaret). Ensuite : Départ en week-end en musique. 14.00 Chronique de politique intérieure. 14.30 Bulletin du jazz. 15.05 Musique champêtre. 15.35 Chants allemands. 16.05 Pages de Mozart. 17.00 Magazine des jeunes. 18.00 Informations. 18.20 Actualités sportives et musique légère. 19.00 Cloches. Communiqués. 19.15 Informations. Echos du temps. 20.00 Concerto, Elgar. 20.30 Telephoneessee. 21.15 Concert. 22.00 Hockey sur glace : Viège-Berne et Langnau-Kloten. 22.45-23.15 Musique de danse anglaise et américaine.

DIMANCHE 15 JANVIER

SOTTENS 7.10 Bonjour à tous! 7.15 Informations. 7.20 Sonnez les matines. 8.00 Concert. Informations-flash à : 8.40, 11.00, 12.00, 14.00 et 17.00. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.05 Concert dominical. 11.40 Le disque préféré de l'auditeur. 12.10 Terre romande. 12.35 Dix, vingt, cinquante, cent! 12.45 Informations. 14.05 «Gouverneurs de la rosée», roman. 14.35 Auditeurs, à vos marques! Sport et musique. 17.05 L'heure musicale. 18.00 Informations. 18.10 Foi et vie chrétiennes. 18.30 Le micro dans la vie. 18.40 Résultats sportifs. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 67. 20.00 Dimanche en liberté. 21.15 Les oubliés de l'alphabet. 21.40 Batailles, pièce. 22.30 Informations. 22.35 Marchands d'images. 23.00 Harmonies du soir. 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique. 14.00 Légèrement vôte. 16.30 Danse-dimanche. 17.00 De vive voix. 18.00 L'heure musicale. 18.30 Echos et rencontres. 18.50 Les secrets du clavier. 19.15 A la gloire de l'orgue. 19.45 La tribune du sport. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Soirée musicale : « Le château de Barbe-Bleue », opéra. 21.10 Des hommes, des disques. 21.30 A l'écoute du temps présent. 22.30 Aspects du jazz. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER Informations-flash à : 7.45, 22.15 et 23.15. — 7.00 Bon voyage! 7.55 Message dominical. 8.00 Concert. 8.45 Prédication catholique romaine. 9.45 Prédication protestante. 10.15 Le Radio-Orchestre. 11.25 Poètes modernes : Marie-Luise Kaschnik. 12.15 Disques. 12.30 Informations. 12.40 Pour votre plaisir. 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Concert populaire. 15.00 Chez les Indiens de l'Equateur. 15.30 Sport et musique. 17.30 Microsilions. 18.45 Sports-dimanche. 19.15 Informations. 19.25 Opérettes et revues musicales. 20.30 Les protestants en Allemagne de l'Est. tribune. 21.30 Mélodies de films de Walt Disney. 22.20 Histoires de plusieurs vies, d'E. Schaper. 22.45-23.15 Fantaisie et fugue, Bach - Choral, César Franck.

TELEVISION : voir page spéciale.

La famille Flop



Copyright by Editions du Château, Sion et l'auteur

« La Brésilienne » est en vente au prix de 15 francs dans les librairies et à l'Imprimerie Moderne SA à Sion.



Vente au RABAIS à tout casser

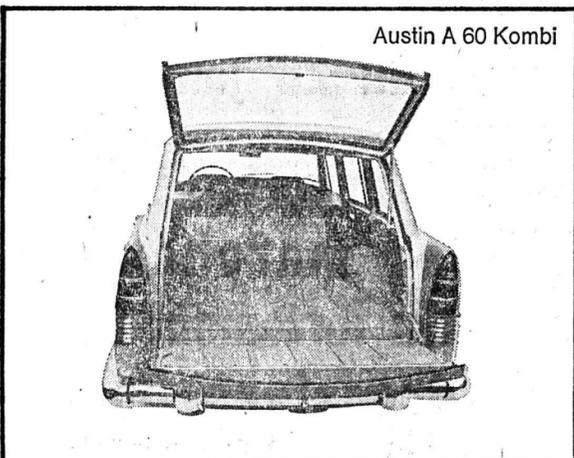
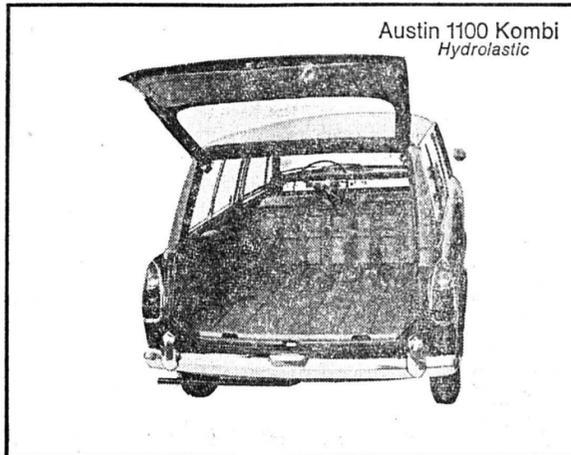
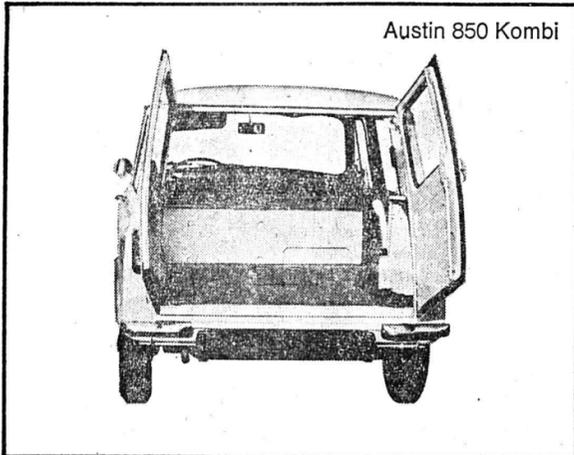
Grande vente autorisée
du 16 au 28 janvier 1967

D'importants lots de
bonnes marchandises,
des prix fortement réduits,
des occasions uniques,
des rabais sensationnels.

Manteaux lainage et fantaisie	70.-	Manteaux avec col de fourrure	100.-	Robes en fibranne ou lainage	30.-
Blouses fibranne imprimée	15.-	Blouses jersey ou coton	10.-	Robes manches longues ou trois-quarts	50.-
Jupes unies ou fantaisie	20.-	Jupes droites ou évasées	10.-	Pullovers ou casaque, laine	20.-
Balconnets nylon dentelle	3.-	Soutien-gorge bonnets renforcés	4.-	Pullovers laine et fantaisie	25.-
Gaines tulle élastique	5.-	Slips dame, coton, côtes 2 x 2	1.25	Combinaisons nylon et dentelle	5.-
Chemises de nuit flanelle	10.-	Chemises dame, interlock	2.50	Bas Helanca, 1er choix, les 2 paires	3.-
Bas micro-mesh, sans couture, 6 paires	5.-	Bas micro-mesh, sans couture, 1er choix	1.-	de grandes affaires qui vous feront réaliser de belles économies!	
Chemises homme, flanelle rétrécie	12.-	Pyjamas homme, flanelle rayée	10.-		
Socquettes homme, Helanca	1.50	Slips homme, coton, côtes 2 x 2	1.50		

10% RABAIS SPECIAL sur notre confection Dames - Hommes - Enfants, non baissée

Un choix de trois combis AUSTIN différents un d'eux vous conviendra



AUSTIN 850 Kombi

La voiture idéale et de plus en plus recherchée pour la famille et le professionnel. 4 places, 3 portes, charge utile 308 kg Fr. 6150.-

AUSTIN 1100 Hydrolastic, Kombi

C'est le pendant de l'Austin 1100 Hydrolastic qui a eu un essor si spectaculaire. Carrosserie fonctionnelle. Porte arrière s'ouvrant vers le haut. 5 places, 3 portes, charge utile 400 kg (livrable aussi avec sièges-couchettes). Dès Fr. 8800.-

AUSTIN A 60 Kombi

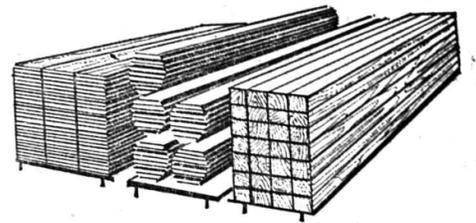
Se distingue par l'élégance de sa carrosserie. Rembourrage recouvert de cuir naturel. 5 places, 5 portes, charge utile 400 kg. Fr. 10100.-

Demandez à votre agent Austin une démonstration et une course d'essai ne vous engageant à rien.

Austin, un produit BMC
Plus de 300 agents et stations
service BMC en Suisse



Austin - agence générale pour la Suisse:
EMIL FREY AG, Motorfahrzeuge, 8021 Zürich
Badenerstrasse 600, tél. 051 54 55 00



Madriers

sur liste rainés-crêtés, secs au four

Bois de construction

de tous genres

Menuiserie sèche :

en résineux : épicéa - mélèze - arolle (24, 30, 45, 50, 60 mm.)

en feuillu : chêne - hêtre étuvé - frêne - ormeau - noyer

en exotiques :

abachi - abarco - abura - acajou : sipo, grand bassam, sapelli, lauan - avodiré - bilinga - doussié - iroko - makoré - mansonia - niangon - padouk - tola
madriers, pin d'Orégon (45, 52, 65, 78, 102, 127 mm.)

Toutes les épaisseurs en stock peuvent être dédoublées sur demande.



Industrie du bois
Bompard & Cie S.A.
MARTIGNY (VS)

☎ (026) 2 20 14

P 741 S

L'Association de scieries de la Vallée de Joux

LE BRASSUS

Téléphone (021) 85 58 71

Livre rapidement et aux meilleures conditions.

LAMES SAPIN TOUS GENRES
BOIS DE MENUISERIE - CHARPENTE - COFFRAGE
MADRIERS RABOTES

Pompes funèbres

Michel Sierro - SION - 15, rue du Sex

Tél. (027) 2 59 59 - 2 54 63

Cercueils - Couronnes - Transports
Toutes formalités

Représentant de Barras S. A.

P 832 S

Pour vous dépanner combien vous faut-il :
500 ?
1000 ?
2000 fr.
rapidement et sans formalités ?
Alors envoyez ce coupon

Banque de Prêts et de Participations sa.
11 rue-Pichard
1003 Lausanne
Tél. (021) 22 52 77
Nom et prénom : _____
Rue et N° : _____
Localité : _____
N° postal : _____

U. LEYAT Coutellerie fine et ordinaire

SION : GRAND-PONT - Vis-à-vis de la grande fontaine, succ. Vve LEYAT.

Couteaux - Ciseaux - Tondeuses et rasoirs à main et électriques - Articles pour cadeaux - Articles de pêche - Aiguisage - Réparations - Chromage et argenture - Fabrication de sécateurs.

Téléphone (027) 2 21 39

P 445-1 S

Je cherche à acheter

VIGNES

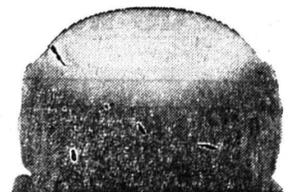
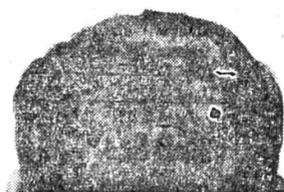
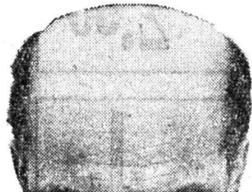
ou TERRAINS pouvant être mis en vignes.

Région Fully - Charrat et Saillon.
Indiquer surface, cépage et prix au m2.

Faire offres sous chiffre PA 65032 à Publicitas, 1951 Sion.

P 65032 S

Une calvitie sur deux pourrait être évitée!



Nos succès sensationnels le prouvent. Nous pouvons le qualifier ainsi car il s'agit presque toujours de cas dits « sans espoir ».

« Sans espoir » ! La majorité de nos clients en sont persuadés lorsqu'ils viennent chez nous pour la première fois afin de se soumettre à notre examen gratuit. Et pourquoi ? Parce qu'ils ont déjà tenté l'impossible pour sauver leur chevelure, malheureusement sans rencontrer le succès. Donc, si rien n'a pu les aider, ils viennent à notre institut. Le plus souvent, ils présentent des endroits déjà totalement chauves. Il nous est pourtant possible, dans ces cas là, de lutter efficacement

contre la chute des cheveux. La formation de la calvitie ne progresse plus et les cheveux deviennent plus vigoureux et plus résistants. Nos clients n'en croient pas leurs yeux !

Un fait est acquis : nous pourrions venir en aide à un plus grand nombre de personnes, soit sauver leurs cheveux dans 4 cas sur 5, si chacune venait nous consulter à temps.

Oui, nous pouvons aider 4 personnes sur 5 ! Mais il est dans votre intérêt de venir à notre institut dès les premiers signes de chutes excessives de cheveux, pellicules, démangeaisons du cuir chevelu, etc. Car chacun sait qu'il est beaucoup

plus facile de couper un mal à ses débuts. Et surtout, n'aggravez pas votre cas par des méthodes inadéquates.

Vous êtes donc à même de déterminer vous-même vos chances de succès ! Il n'y a pas beaucoup de cas sans espoir mais beaucoup le deviennent par une attente trop prolongée.

Téléphonez-nous ! Nous vous examinerons et vous conseillerons à titre gracieux, sans engagement aucun de votre part. Pour les clients de l'extérieur, un traitement à domicile peut être convenu.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi dès 11 heures, sans interruption ; samedi, dès 10 heures.

BEAUFORT

Instituts pour le traitement des cheveux

Genève : 100, rue du Rhône, 2^e étage
Tél. (022) 25 73 32

Zurich : Löwenstrasse 29
Tél. (051) 23 47 62

Bâle : Elisabethenanlage 7
Tél. (061) 24 39 72

Berne : Gutenbergstrasse 18
Tél. (031) 25 43 71

Saint-Gall : Torstrasse 25 - Platztor
Tél. (071) 24 28 11

P 208 Z CH 67001 GE 6

MIGROS

Par-dessus le marché

Samedi 14 janv. 1967 No 30

Profitons-nous de la suppression des droits de douane ?

Depuis le début de cette année, mis à part quelques exceptions, il n'existe plus de droits de douane entre la Suisse, la Grande-Bretagne, la Suède, le Danemark, la Norvège, l'Autriche et le Portugal sur les produits industriels. Ces sept pays réunis dans l'Association européenne de libre échange (AEELE) ont également supprimé toutes les restrictions quantitatives dans leurs échanges. La ménagère se demandera : « Fort bien, mais qu'est-ce que cela m'apporte ? Le renchérissement se poursuit allégrement ! »

qu'elle n'exporte pas, elle les en a fait bénéficier le plus possible.

Ce que nous devons surtout reconnaître c'est que notre adhésion à l'AEELE nous a procuré une ouverture sur l'Europe que certains voudraient plus large. Dans les conditions particulières de la Suisse il faut la considérer comme un commencement ; la suite doit encore mûrir.

Cette libération n'a en effet pas été très sensible pour le consommateur. Les journaux ne se sont pas gênés pour le dire. Ce n'est cependant pas une raison de sous-estimer les efforts de l'AEELE. Les droits de douane ont été éliminés progressivement depuis plusieurs années. Il est normal que la dernière étape n'apporte pas de grands changements. Mais si ces droits de douane existaient encore pleinement le portemonnaie de nos clients en serait sérieusement touché.

Cependant il semble que tous les importateurs et commerçants n'aient pas fait profiter complètement leurs clients de la diminution de droits de douane. A ce reproche on répond souvent que cette diminution a été mangée par la hausse des prix de fabrication. Sans cette diminution, il aurait fallu hausser les prix. Si c'est parfois vrai, c'est aussi souvent un prétexte. Migros en tout cas a toujours répercuté immédiatement la baisse sur ses prix de détail. Cela fut particulièrement visible pour le thé et les appareils électriques.

Mais nos échanges avec les pays de l'AEELE ne sont pas très importants. La part de nos importations en provenance de ces pays se développe et a passé dans les six dernières années de 12 à 15%, alors que nos exportations vers ces pays pourraient encore s'accroître sensiblement. Même si Migros ne peut attendre d'avantages pour ses clients que dans l'importation puis-

BAISSE !

Aspirateur de qualité suédois

HUGIN D7 avec tous les accessoires

maintenant seulement 190.—

Café

Le prix du café brut sur le marché mondial a légèrement baissé par rapport à celui de la récolte précédente, ce qui a permis au commerce de détail de pratiquer certains ajustements.

Migros en a immédiatement tenu compte et en novembre 1966 déjà, elle a baissé son mélange BONCAMPO pour café au lait, de 1.75 à 1.60 le paquet de 250 grammes, ainsi que son café de fête de 2.75 à 2.60. Ces cafés étaient déjà très avantageux, mais nos clients ont pu ainsi profiter des nouveaux prix pour la fin de l'année.

Cette semaine, nous baissions le prix de notre café en poudre CAFINO de 1.50 à 1.30 la boîte de 50 grammes. Nous souhaitons dans l'intérêt de chacun que nos concurrents n'oublient pas de nous imiter.

Café Migros - une référence de prix et de qualité.

De l'agneau à bon marché toute l'année

Chacun sait que la viande est chère en Suisse. La seule exception jusqu'ici était constituée par le poulet : grâce à l'importation, puis surtout à l'introduction des méthodes modernes d'engraissement dans le pays, chaque famille peut s'offrir un poulet, même si elle doit compter avec chaque franc. Le poulet reste une gourmandise, que l'on peut préparer selon cent recettes différentes. Mais le plus grand amateur de poulet ne saurait se passer des autres viandes.

l'importation en sera libre toute l'année.

Mais il faut aussi penser à l'agneau du pays : l'importation libre a pour contrepartie le devoir de vendre aussi la production indigène. C'est pourquoi nous vous offrons toute l'année l'agneau importé et l'agneau du pays. Nos clients profiteront des prix avantageux de l'agneau de Nouvelle-Zélande. Mais ils doivent savoir que le prix de la viande importée comprend une péréquation partielle de prix avec la viande du pays, et que si celle-ci ne se vend pas, nous serons obligés de faire une péréquation totale, c'est-à-dire un seul prix moyen pour les deux. Nous comptons donc sur votre solidarité avec les producteurs suisses, pour vendre l'agneau de chez nous, même s'il est un peu plus cher. A vous donc de jouer, et d'alterner l'agneau importé et l'agneau frais du pays. L'un dans l'autre, l'agneau restera une viande plus avantageuse que les autres ! Alors, bon appétit !

Le Conseil fédéral vient de prendre un arrêté qui touche justement ce domaine, et autorise l'importation de viande d'agneau sans restriction quantitative. Deux fois en 1966 une expérience avait été tentée dans ce domaine, et avait démontré le très grand intérêt du public pour cette viande. Les contingents ouverts alors avaient été vendus en quelques jours. Dorénavant cette viande de choix ne manquera plus, même à des prix très avantageux ;

La nouvelle désignation des tailles dans le vêtement pour enfant

Une nouvelle désignation des tailles dans le vêtement pour enfant vient d'entrer en vigueur. Jusqu'ici l'industrie du vêtement faisait usage d'une nomenclature qui variait d'un cas à l'autre. La désignation la plus utilisée, celle qui se base sur l'âge, laissait passablement à désirer. En effet, deux enfants du même âge n'ont pas toujours et même pas souvent la même taille exprimée en centimètres de longueur. D'autre part, pour un âge donné, on sait que les enfants d'aujourd'hui sont plus grands que ceux d'autrefois.

prochain, les articles de bébé qui ne sont pas encore munis de ces indications le seront également. Nous donnons ci-dessous une table avec la correspondance approximative entre l'ancienne désignation selon l'âge et la nouvelle désignation selon la grandeur.

Table de comparaison pour vêtements de bébés et enfants

Nouvelle échelle	Age approximatif
56	3 mois
62	6 mois
68	9 mois
74	12 mois
80	15 mois
86	18 mois
92	2 ans
98	3 ans
104	4 ans
110	5 ans
116	6 ans
122	7 ans
128	8 ans
134	9 ans
140	10 ans
146	11 ans
152	12 ans
158	13 ans
164	14 ans

Pour donner des indications précises aux acheteurs, une commission spéciale de la Société suisse d'étude pour la rationalisation des emballages a mis au point, il y a quelques années, une nouvelle échelle d'indications de grandeur pour les articles pour enfants, basée sur la taille de l'enfant, exprimée en centimètres. Les industries se sont ralliées à cette proposition. Dans plusieurs autres pays d'Europe d'ailleurs, ces mêmes indications sont en vigueur.

Abschlag !

Mouchoirs en papier

blancs, emballage 2 x 10 pièces seulement — 70

rouges, emballage 2 x 20 pièces seulement — 80

Dans la bonneterie et le tricot, la gradation s'établit de 12 en 12 cm. (par exemple : 80, 92, 104 cm., etc.) et dans les articles en tissu, c'est-à-dire surtout dans la confection, où des grands intermédiaires sont nécessaires, l'échelle va de 6 en 6 cm. (80, 86, 92, 98 cm., etc.).

Actuellement une partie de nos articles d'habillement pour enfant porte déjà l'indication selon la taille en centimètres, qu'il s'agisse de pyjamas, de chemises, de culottes, de costumes de bain, de manteaux de pluie, d'ensembles de plage, etc. Dès le printemps

Nouveau !

Yoghourt Birchermüsil

Depuis peu en vente — et déjà une vedette !

Gobelet de 180 g. seulement — 40

Sur nos marchés

Les oranges maltaises

Une bonne nouvelle pour les amateurs des excellentes oranges Maltaises, que nous achetons depuis 2 ans en Tunisie et que nous vendons avec toujours plus de succès : la récolte est belle, elle vient de débiter et durera jusqu'à fin mars.

Ce fruit est de première qualité parmi les oranges, par sa saveur et son jus ; son écorce est mince, et il n'a presque pas de pépins. Les premiers fruits récoltés ne présentent pas encore toutes les caractéristiques de l'orange sanguine, mais la chair du fruit passera au rouge dès février. Nous nous faisons un plaisir d'offrir à nos sociétaires et clients un produit de cette valeur, qui répond au plus hautes exigences, et dont le cercle des amateurs va s'élargissant.

Notre offre :

Oranges Maltaises spéciales

en provenance de Tunisie, douces, savoureuses, juteuses

un prix Migros le filet de 2 kilos : 2.40 (le kilo 1.20)

au détail le kilo : 1.25

Saucisses MICARNA

L'idéal pour le petit repas, pour des visites imprévues, pour la party, etc.

sachet de 4 saucisses (total 200 g.) 1.45

2 sachets seulement 2.60 (au lieu de 2.90)

La recette de la semaine :

Ragoût de mouton au curry

Mettre dans une cocotte 750 g. de ragoût de mouton avec les os, un oignon piqué d'une feuille de laurier et 2 clous de girofle ; verser par-dessus du bouillon chaud (préparé avec des cubes) jusqu'à ce que la viande soit couverte. Couvrir la cocotte avec le couvercle et laisser cuire jusqu'à ce que la viande soit tendre. Faire fondre dans une petite casserole 2 cuillerées à soupe de beurre et y faire revenir 2 cuillerées à soupe de farine ; verser par-dessus du bouillon ayant servi à cuire la viande jusqu'à l'obtention d'une sauce crémeuse. Mettre alors la viande dans cette sauce, ajouter le jus d'un citron, lier avec 1 dl. de crème fraîche et assaisonner avec 1 cuillerée à soupe de curry. Faire réchauffer le tout puis dresser dans un plat. Au lieu du curry, le ragoût peut être assaisonné avec un peu de safran ce qui lui donne un autre goût très agréable.

IMPRIMERIE MODERNE SION | TÉL. 23151 - 23152

Dans chaque intérieur un authentique TAPIS D'ORIENT Important: chaque TAPIS D'ORIENT avec certificat de garantie — un placement sûr et recherché !

Achats et importations directs, d'où prix intéressants — Comparez !

Fr. 35.— à Fr. 100.—	Fr. 100.— à 500.—	Fr. 500.— à 1000.—
Kemereh-Baby 35.—	Karadja-Canapé env. 80x150 110.—	Berbère vérité env. 200x300 590.—
Tebriz-Baby 39.—	Hamadan-descente env. 70x130 140.—	Mehrovan env. 200x300 690.—
Hamadan-Puchti 49.—	Shasavan-carpette env. 70x130 150.—	Bachtjar-Horey env. 200x300 690.—
Karadja-Puchti 49.—	Hamadan-Mossul env. 100x200 175.—	Luri env. 150x230 750.—
Anatol-Jastik dès 69.—	Beloutch env. 80x130 180.—	Afghan env. 170x240 790.—
Karadja-carpette 95.—	Bachtjar-Faridan env. 100x150 180.—	Berbère vérité env. 230x320 790.—
Afghan-Baby 98.—	Shasavan-Zaronim env. 100x150 230.—	Illiati env. 200x300 850.—
Livraison franco domicile ou rabais à l'emporter !	Karadja-Zaronim env. 100x150 250.—	Khar env. 140x270 850.—
Sur demande : paiement comptant à 90 jours ou facilités de paiement sans risque.	Afghan env. 100x150 290.—	Bollou env. 170x260 850.—
	Karadja-passage env. 70x240 295.—	Mehrovan env. 230x320 880.—
	Ferdows env. 190x280 350.—	Serabend env. 200x300 980.—
Fr. 1000.— à 1500.—	Fr. 1500.— à 2000.—	Plus de Fr. 2000.—
Schiraz env. 200x300 1080.—	Sharabian env. 230x340 1850.—	Kirman Bachtjar-Samanl
Heriz-Médailion env. 200x300 1080.—	Ahar env. 260x360 1950.—	Keshan Tapis de soie Tebriz
Haut-Atlas env. 200x300 1080.—	Heriz env. 260x340 1950.—	Bochara Ispahan Sarouk
Moyen-Atlas env. 200x300 1080.—	Gold-Afghan env. 190x280 1950.—	Afghan anc. Ghoum Chine
Afghan env. 200x300 1180.—	Karadja env. 230x320 1950.—	
Sarab env. 210x320 1290.—	MIR env. 200x300 1980.—	

Essence gratuite/Billet CFF, Taxi en ville pour tout achat dès Fr. 500.—. Profitez-en !



la maison d'ameublements et de tapis à l'avant-garde

Pfister ameublements sa

GENÈVE Servette 53 + 44 ZÜRICH Walcheplatz	LAUSANNE Montchoisi 5 ZÜRICH p/Sihbrücke	BIENNE Pl. du Marché-Neuf SAINT-GALL Blumenbergplatz	BERNE Schanzenstrasse 1 WINTERTHOUR Kirchplatz 1	BALE Mittl. Rheinbrücke ZOUG Bahnhofstrasse 32	DELÉMONT Rue des Moulins 12 LUCERNE (Agence) Hirschatstr. 1	NEUCHÂTEL Terreaux 7 (Agence) BELLINZONE Piazza Indipendenza	SUHR Fabrique-exposition — Tapis-centre 1000 [P] — Tél. 064/22 82 82 de BERNE ▶ Sortie KOELLIKEN de ZÜRICH ▶ Sortie HUNZENSCHWIL
---	---	---	---	---	--	---	---

NR - SPORTS NR

Où irez-vous skier ?



BULLETIN D'ENNEIGEMENT DU 13 JANVIER 1967

Voici le bulletin de quelques stations valaisannes qui ont bien voulu nous transmettre leurs renseignements. Nous rappelons à cet effet, que toutes les stations intéressées par cette rubrique du samedi, peuvent nous téléphoner chaque vendredi, jusqu'à 20 heures, au numéro 2 31 51 - 52.

LES GIETTES :

80 - 150 cm, neige poudreuse, bonne. Accès routier en parfait état; toutes les remontées fonctionnent.

CHAMPEX :

Neige, 60-80, poudreuse, pistes bonnes, toutes les installations fonctionnent; patinoire ouverte; état des routes, bon mais avec pneus neige.

OVRONNAZ :

Etat des pistes excellent, neige poudreuse, dure; de 40 à 100 cm.

HAUTE-NENDAZ :

Neige poudreuse, pistes bonnes; toutes les installations fonctionnent; accès routier en bon état.

VEYSONNAZ :

Neige poudreuse; le télécabine et les quatre téléskis fonctionnent; nouvelle piste; route en bon état.

THYON-LES-COLLONS :

Neige poudreuse; toutes les installations fonctionnent; route bonne avec pneus neige ou chaînes.

SAINT-LUC :

Bella-Tola, neige 80 - 100 cm, poudreuse; toutes les installations fonctionnent.

VERCORIN :

Tous les skilifts fonctionnent, neige poudreuse, 60 - 100 cm.

ANTZERE :

Neige dure et poudreuse; pistes bonnes. Les remontées mécaniques fonctionnent; route avec pneus neige.

MONTANA-CRANS :

Neige poudreuse, 150-180; pistes bonnes; routes d'accès avec pneus neige ou chaînes nécessaires. Patinoires ouvertes, glace bonne.

JURA

1. Chasseral	- 2	10	150	poudreuse	bonne
2. Mont-Soleil	- 4	80	120	dure	bonne
3. Près-d'Orvin	- 5	50	120	poudreuse	bonne
4. Saint-Cergues	- 2	50	120	dure	bonne
5. Sainte-Croix-Les-Rasses	- 4	40	100	poudreuse	bonne
6. Tête-de-Ran, Neuchâtel	-	-	-	-	bonne
7. Vallée de Joux	- 3	60	80	poudreuse	bonne

ALPES VAUDOISES

8. Barbolesaz	- 5	50	130	poudreuse	bonne
9. Château-d'Œx	- 4	80	140	poudreuse	bonne
10. Les Diablerets	- 6	80	150	poudreuse	bonne
11. Les Pléiades/Orgevaux	- 2	60	60	poudreuse	bonne
12. Leysin/col des Mosses	- 4	100	150	poudreuse	bonne
13. Rochers-de-Naye	- 6	200	200	poudreuse	bonne
14. Villars	- 6	60	150	poudreuse	bonne

ALPES FRIBOURGEOISES

15. Charmey	- 7	20	100	poudreuse	bonne
16. Lac Noir/La Berra	- 3	45	90	poudreuse	bonne
17. Les Paccots	- 1	60	90	poudreuse	bonne
18. Le Moléson	- 2	70	100	poudreuse	bonne

OBERLAND BERNOIS

19. Adelboden	- 4	70	110	fraîche	bonne
20. Grindelwald	- 4	40	100	fraîche	bonne
21. Gstaad	- 4	70	160	poudreuse	bonne
22. Kandersteg	- 2	40	120	poudreuse	bonne
23. Lenk i/S.	- 7	50	150	poudreuse	bonne
24. Müren	- 5	100	150	poudreuse	bonne
25. Saanenmöser/Schönried	- 5	100	180	poudreuse	bonne
26. Wengen/Kl. Scheidegg	- 8	170	180	fraîche	bonne

VALAIS

27. Bruson	- 6	40	130	poudreuse	bonne
28. Champéry	- 2	15	120	poudreuse	bonne
29. Les Marécottes	- 5	50	120	dure	bonne
30. Leukerbad	- 5	120	140	poudreuse	bonne
31. Montana-Crans	- 6	100	100	poudreuse	bonne
32. Saas-Fee	- 10	60	100	poudreuse	bonne
33. Morgins	- 6	90	140	poudreuse	bonne
34. Super-Saint-Bernard	- 10	120	+200	poudreuse	bonne
35. Verbier	- 8	70	120	poudreuse	bonne
36. Zermatt	- 11	60	100	poudreuse	bonne

GRISONS

37. Arosa	- 9	120	130	poudreuse	bonne
38. Davos	- 4	120	200	fraîche	bonne
39. Saint-Moritz	- 8	70	150	poudreuse	bonne

Bluche organisera les championnats valaisans de ski

Pour la première fois de son existence, le SC les Barzettes de Bluche-Randogne aura l'insigne honneur d'organiser les Championnats valaisans de ski. Ces courses se dérouleront les 20, 21 et 22 janvier prochains, soit sur les pentes de la piste Nationale, la piste des Violettes et la piste Bluche-Montana.

Afin de faire de cette manifestation une brillante réussite, tous les membres du club ont pris conscience de leurs responsabilités, et c'est ainsi que l'on retrouvera un comité d'organisation bien décidé à faire quelque chose de parfait. Depuis de longs mois, l'on travaille ferme dans les villages de Bluche-Randogne et tout le monde espère en la chance et au beau temps. Mais si l'on connaît la volonté qui anime cette belle cohorte de sportifs, il est certain que ces championnats vont au-devant d'un succès mérité. Rien ne sera laissé au hasard et les dirigeants de l'AVCS qui ont participé à l'élaboration du plan de travail se déclarent satisfaits des dispositions prises jusqu'ici.

Comme les années précédentes, c'est l'AVCS qui sélectionnera les participants à ces championnats et ceci au terme de plusieurs courses aux points qui se dérouleront ces prochains semaines. Ce mode de faire est excellent et élimine ainsi toute une série de coureurs qui sont certes pleins de bonne volonté mais qui manquent par trop de technique.

Aller à skis un risque à prendre

Il y a quelques mois, le directeur d'un funiculaire déclara lors de la réunion d'une association que les prétentions que font valoir les skieurs victimes d'un accident n'étaient plus supportables. Il est totalement impossible de signaler les dangers d'une piste de telle façon que des accidents ne s'y produisent plus. On aborde là un problème au sujet duquel il existe de nombreux malentendus et qui a également occupé les tribunaux à maintes reprises.

Quiconque foule une piste de ski le fait en tout premier lieu à ses risques et périls car on ne peut pas toujours éviter, même en observant la plus grande prudence, les blessures par suite de chutes ou de collisions. C'est dans la nature des choses, et l'habitué des pistes de ski le sait parfaitement. Il s'accommode d'un certain danger, il prend son parti d'un certain risque; en termes juridiques «il accepte le risque» ou «il agit à ses risques et périls». Cela ne signifie évidemment pas qu'un skieur puisse se comporter sur la piste comme bon lui semble. S'il ne s'adapte pas aux circonstances, il est fautif, partant, responsable du dommage qu'il a causé.

Un accident qui s'est produit il y a quelques années illustrera le problème soulevé: un skieur était en train d'en dépasser un autre. A cet instant précis, ce dernier fit un écart à droite, entra en collision avec le skieur qui allait plus vite que lui, et se blessa en tombant. Dans ce cas, le Tribunal cantonal de Nidwald infligea une amende à celui qui dépassait car «le skieur doit adapter sa vitesse et sa direction de telle sorte qu'il puisse à temps parer au risque d'une collision». Le tribunal n'avait pas à trancher la question du dommage qui en était résulté; mais il est hors de doute que le fautif avait à en répondre en raison de l'infraction commise à son obligation de faire preuve de prudence. Si celui qui répond du dommage n'a pas conclu d'assurance personnelle de la responsabilité civile, il devra réparer le dommage de ses propres deniers, ce qui exige parfois des sommes considérables.

Aussi bien le droit civil — obligation d'indemniser la personne blessée — que le droit pénal — la plupart du temps en raison de lésions corporelles causées par négligence — peut être appliqué lors de collisions sur une piste de ski de façon analogue à celles qui surviennent sur les routes. Cependant, où se trouve la limite entre la non-culpabilité et la responsabilité? C'est là une question qui sera tranchée dans chaque cas d'espèce sur la base de l'ensemble des circonstances. Si l'on estime qu'il s'agit d'un risque inhérent à la pratique du ski, la victime d'un accident aura alors à supporter elle-même le dommage subi. En revanche, si l'on peut reprocher à celui qui est entré en collision avec elle qu'un skieur convenable ne se comporte pas de façon aussi déraisonnable et sans égard pour les autres», le responsable du dommage ne pourra alors pas contester son obligation de le réparer, et devra d'ailleurs s'attendre à être condamné par le juge pénal.

65 patrouilles de 4 brigades seront présentes au concours à skis de Morgins

C'est la première fois que l'on verra une aussi forte participation dans un concours à ski organisé par la br. fort. 10.

En effet, 65 patrouilles sont inscrites, représentant la br. fr. 11, la br. R 21, la br. ter. 10 et la br. fort. 10.

Ce concours aura lieu à Morgins les 28 et 29 janvier 1967.

Les épreuves serviront d'éléments de référence pour les championnats d'hiver de l'armée.

En catégorie A, il y aura 19 patrouilles; en B, 15; en C, 12 et en catégorie D, 19.

C'est le dimanche 29 janvier qu'il sera intéressant de suivre les courses qui se dérouleront sur des parcours originaux et dans un site particulièrement favorable à ce genre de compétition hivernale.

Le départ, pour les premières patrouilles des cat. B et D, sera donné à la patinoire de Morgins à 8 heures. Pour les patrouilles des cat. A et C, elles entrèrent en compétition aussitôt après le départ de la dernière patrouille des catégories B et D.

Dès 9 heures, on pourra assister à l'arrivée des premiers concurrents.

La proclamation des résultats est prévue à 14 h. 15.

Parmi les patrouilleurs, on trouvera de nombreux jeunes espoirs du ski, certes, mais aussi des champions connus comme l'appointé Raymond Jordan, l'appointé Raymond Haymoz, l'appointé Marcel Biollay, etc., et, chez les

Les trois meilleurs combinés nordiques du monde ainsi que le Finlandais Hämäläinen

Toute l'élite mondiale au Brassus



Dès que les épreuves de sélection se terminent, les inscriptions nominatives de la part des onze fédérations nationales qui seront représentées au grand concours international nordique du Brassus des 21 et 22 janvier prochains, commencent à arriver au comité d'organisation. L'Allemagne de l'Ouest ayant inscrit Franz Keller, la Suisse Alois Kaelin et l'Allemagne de l'Est Ralph Pöhlend, nous aurons au départ les trois meilleurs combinés nordiques du monde, vu que l'Allemand de l'Ouest Georg Thoma a abandonné la compétition et cela nous promet une lutte acharnée dans le combiné.

La Finlande a inscrit quatre fondeurs, parmi lesquels le fameux Haino Hämäläinen, un des meilleurs spécialistes scandinaves, qui sera accompagné de Limmela, Hyvärinen et Matté.

Dans l'équipe de France nous reverrons avec plaisir Félix Mathieu et Victor Arbez, ainsi que le douanier de Grenoble Philippe Baradel, qui fut le meilleur dimanche dernier dans le relais de Haute-Nendaz et qui l'an dernier s'était classé 26e sur 30 km et 17e sur 50 km aux championnats du monde à Oslo.

Les conditions d'enneigement à la Vallée de Joux sont actuellement parfaites, le tremplin de la Chirurgienne

*** BOXE** — Le conseil de révision a rejeté la demande de Cassius Clay, champion du monde des poids lourds, d'être exempté du service militaire. Cette décision est irrévocable à moins qu'une Cour fédérale n'en ordonne la révision. Mardi, le conseil d'appel du Kentucky avait rejeté la demande de Clay d'être exempté en qualité d'objet de conscience.

*** FOOT** — Le F.C. Santos, avec Pelé, a entamé une tournée de 48 jours qui lui rapportera 220 000 dollars. Elle comprend des matches en Argentine, en Colombie, aux Etats-Unis, au Chili, où l'équipe brésilienne affrontera notamment, dans le cadre du tournoi de Santiago, une sélection soviétique et le Vasas de Budapest, ainsi qu'au Pérou.

est prêt et on peut s'attendre à ce que le prestigieux record, établi en 1965 par l'Allemand de l'Est Dieter Neuendorf, qui vient de terminer comme troisième de la tournée germano-autrichienne, avec 90 mètres soit battu, non seulement lors du concours de saut spécial du dimanche, mais éventuellement déjà au saut combiné de samedi matin, car parmi les combinés nordiques il y a plusieurs sauteurs de grande classe comme l'Allemand de l'Ouest Keller.

Notre photo: Dieter Neuendorf lors de son saut-record de 90 mètres au Brassus en 1965.

Jouons le jeu Le bagout et la classe!

En cette année où ils seront privés des championnats du monde de hockey sur glace et, vraisemblablement aussi, de ceux de patinage artistique, les téléspectateurs mordent à pleines dents, sans en perdre la moindre miette, dans les reportages des épreuves internationales de ski. Et nombre d'entre eux ne ratent également pas une occasion, surtout qu'il y en a beaucoup, de manger du commentateur!

Il est vrai qu'il y a commentateurs et commentateurs, certains devant l'occupation de tels postes à quantité de coups de pistons plutôt qu'à de réelles prédispositions pour le métier. Comme le relevait du reste, voilà quelques jours, un critique de télévision d'un quotidien lausannois, il y a encore parmi eux trop de rares spécialistes qui cherchent à se faire passer pour tels.

Le style, c'est l'homme, si l'on en croit Bufion. L'idéal serait donc de pouvoir accepter celui de chacun, avec ses qualités et ses défauts, mais il faudrait aussi pour cela que les inévitables défauts de nos commentateurs aident à mieux souligner toutes leurs autres qualités et... c'est bien peu souvent le cas. Le principal reproche qu'on peut leur faire, c'est d'être, en effet, trop bavards. On s'en accommoderait peut-être, si leur exubérance de langage ajoutait quelque chose aux images défilant sur l'écran. Or, la plupart du temps, ces messieurs se contentent de lire une multitude de notes préparées à l'avance, ce qui est fondamentalement contraire à leur fonction...

Qu'il leur arrive de commettre des erreurs de noms, d'avoir des lapsus, passe encore. Il est extrêmement difficile de parler en direct. On ne saurait toutefois admettre les erreurs dites techniques, celles qui se rapportent à la connaissance de base du sport traité. Le téléspectateur voit en outre lui-même si un skieur est en position de recherche de vitesse (c'est si facile à dire!) ou s'il travaille des carres. Ce que l'on aimerait parfois entendre, ce sont des analyses de style, des comparaisons sur la manière d'aborder tel passage, des explications, en d'autres termes, au verdict chronométrique qui va être prononcé. Une fois ce verdict connu, il importe peu d'apprendre que le commentateur l'avait lui-même prévu. On ne marche pas, car c'est «avant» qu'on aurait aimé l'entendre étaler ses éventuelles connaissances.

Quand il n'en a pas en suffisance — mais encore faudrait-il qu'il veuille l'admettre! —, mieux vaut pour lui parler le moins possible. La masse du public connaît aujourd'hui beaucoup mieux le sport qu'il y a vingt ou trente ans. Pour lui faire admettre une opinion, il ne suffit pas d'avoir du bagout, il faut avoir de la classe...

J. Vd.

*** SPORTS MILITAIRES** — Epreuves internationales à Saalfelden, résultats de la première journée:

Biathlon international: 1. Alex Notley (G.-B.), 1 h 52'31" (1'00" de pénalisation); 2. George Vilmos (Rou), 1 h 53'32" (7"); 3. Nicolae Barbescu (Rou), 1 h 57'30" (8"); 4. Jan Tepsco (Rou), 1 h 58'36" — puis: 6. Fredi Vogel (S), 2 h 02'00" (11"); 12. Othmar Kaelin (S), 2 h 06'35" (8"); 15. Erich Schoenbaechler (S), 2 h 07'33" (13"); 17. Peter Gerig (S), 2 h 09'57" (9"); 24. Hermann Fischer (S).

Autriche-Suisse en tétathlon. — Classement du tir: 1. Zechmann (Aut), 196 pts; 2. Pierre Manz (S), 193 pts; 3. Hans Fluetsch (S), 191 pts.

MACHINES A LAVER



Service
AEG
Lavamat

MOHNIER & GASSER
MARTIGNY

Av. du Grand-Saint-Bernard
Téléphone (026) 2 22 50

P 847 S

S.I. LES AVOUILLONS à Martigny

met en location dès le 1er août 1966

appartements de 3 et 4 pièces

Loyers : Fr. 189.— plus charges pour les 3 pièces

Fr. 237.— plus charges pour les 4 pièces

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Edgar Métral, avocat et notaire, Les Messageries, Martigny, tél. (026) 2 31 06 et 2 34 43.

P 25003 S

Lancia

Coupé Fulvia, jaune, 1966, 12 000 km. Prix de vente, Fr. 12 000.—

Alfa Romeo 1600

blanche, 35 000 km., 1965, magnifique cabriolet

Triumph

Vitesses 6, verte, 27 000 km., Coupé, 5 places, comme neuve.

Lancia Flavia Berline 1800

injection, 1966, 15 000 km., blanche, avec radio

CARTIN S. A.

Avenue de France 48, SION, téléphone (027) 2 52 45

P 5691 X



Toujours soucieuse de son service après-vente à sa fidèle clientèle, ALFA ROMEO crée une nouvelle agence à Martigny :

GARAGE IMPERIA S. A.

Ventes - Réparations - Téléphone (026) 2 18 97

Agence générale pour le canton du Valais :

Garage Elite, Sierre

Tél. (027) 5 17 77 - 5 60 95

P 383 S

GRAND RALLYE

MIGROS "360"

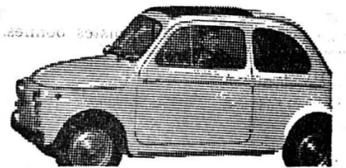
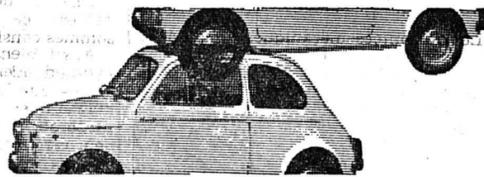
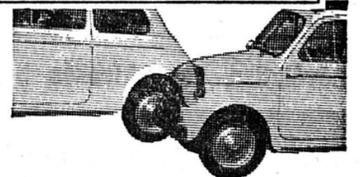
VALAIS - du 16 au 31 janvier



6 FIAT 500

y compris assurances RC et casco pour 6 mois, offerte par SECURA assurance

+ 3000.-
en bons d'achat.



Distribution des cartes de participation devant les magasins de Migros Valais

Série rouge 16-17-18 janvier
Série bleue 19-20-21 janvier
Série orange 23-24 janvier
Série verte 25-26 janvier
Série violette 27-28 janvier
Série bordeaux 30-31 janvier

A remettre dans l'urne au plus tard

le 18 janvier à 18.30 h
le 21 janvier à 17.00 h
le 24 janvier à 18.30 h
le 26 janvier à 18.30 h
le 28 janvier à 17.00 h
le 1^{er} février à 18.00 h

Tirage affiché dans les magasins de Migros Valais

lundi 6 février 1967
mercredi 8 février 1967
vendredi 10 février 1967
lundi 13 février 1967
mercredi 15 février 1967
vendredi 17 février 1967

COMMENT PARTICIPER AU GRAND RALLYE MIGROS VALAIS « 360 » ?

1. Acceptez la carte « Migros 360 » qui vous sera remise à l'entrée de tous les magasins de Migros Valais.
2. Répondez aux questions qui vous sont posées.
3. Inscrivez votre nom et votre adresse complète au verso de la carte.
4. Relevez le numéro de votre carte qui sera exigé en cas de contestation.
5. Déposez vos réponses dans l'urne placée à l'entrée des magasins de Migros Valais.

MIGROS VALAIS

A la fois humidificateur et inhalateur

Contre l'air sec — pour une saine atmosphère au travail et chez soi



DE'VILBISS

plus hygiénique — silencieux

Dans les locaux de travail et d'habitation chauffés normalement, l'air manque aujourd'hui de 20-30% d'humidité. Un air trop sec est malsain. Une humidification efficace de l'air suffit pour bannir refroidissements, fatigue et manque d'entrain au travail. Or, les humidificateurs traditionnels sont insuffisants. Il faut davantage: De'VILBISS, l'humidificateur d'air actif. De'VILBISS — idéal pour les salles de séjour, les chambres à coucher et les bureaux. Ses particularités exclusives: tout à fait silencieux * plus hygiénique parce que ne vaporisant ni impuretés, ni chaux, ni bactéries * s'arrête automatiquement * fonctionne avec une sécurité absolue * garantie illimitée. Et, d'autre part, inhalateur efficace dans les cas de refroidissement, de bronchite ou d'asthme. Contrôlé par l'ASE. Extrêmement avantageux. Le De'VILBISS vous assure bien-être et fraîcheur juvénile. De'VILBISS 147 contenu 1 litre pour De'VILBISS 134. contenu 4 litres pour 3-4 heures d'exploitation Fr. 49.- 10-12 heures d'exploitation Fr. 79.- Dans les pharmacies, les drogueries, les magasins d'articles sanitaires et de ménage. Lamprecht S.A., 8050 Zurich

NR - SPORTS NR

Ski : les courses internationales de Grindelwald ont pris fin par l'épreuve de descente

Une fois de plus NANCY GREENE a prouvé qu'elle était la plus forte

Par cette nouvelle victoire, la Canadienne a amélioré sa position au classement de la Coupe du monde

Les courses internationales féminines de Grindelwald se sont achevées par la descente, disputée sur la piste du First. En l'absence des deux meilleures spécialistes mondiales, les Autrichiennes Christl Haas et Erika Schinegger, respectivement championne olympique et championne du monde, la Canadienne Nancy Greene a confirmé qu'elle était bien la skieuse la plus forte actuellement. En effet, pour la quatrième fois depuis le début du mois, l'étudiante canadienne a battu toutes ses rivales européennes. Grâce à cette nouvelle victoire, Nancy Greene a amélioré sa position en tête du classement provisoire de la Coupe du monde.

LA PISTE, PLUS RAPIDE QUE L'AN DERNIER

Cette première descente féminine de la saison s'est déroulée sur la piste du First. Le parcours, long de 2350 mètres, pour une dénivellation de 600 mètres, comportait 28 portes de direction. A la suite de quelques modifications, il s'est révélé plus rapide que l'an dernier. La piste était recouverte d'une légère couche de neige fraîche. Elle était en parfait état et très rapide. C'est ainsi que dans plusieurs passages difficiles certaines concurrentes ne réussirent pas à maîtriser leur vitesse et furent victimes de chutes plus spectaculaires que dangereuses.

Nancy Greene a négocié le parcours en 2'05"32, battant de 1"47 la jeune Française Isabelle Mir (17 ans). Le chiffre 13 semble avoir porté chance à la Française. En effet, en ce 13 janvier, elle portait le dossard No 13 et elle s'élança à 13 h. 13. Créditée du meilleur temps à mi-parcours, Isabelle Mir concéda quelques dixièmes dans la seconde fraction du tracé et dut finalement se contenter du deuxième rang. Néanmoins, à la suite de la disqualification de Nancy Greene dans le slalom spécial et de la chute de sa compatriote Annie Famose dans la descente, Isabelle Mir a enlevé le combiné de Grindelwald, qui ne tenait pas compte du slalom géant. A 13 heures, l'Italienne Giustina

Demetz fut la première à s'élaner. Son temps, 2'07"49, se révéla rapidement être très bon. Elle fut suivie par la Française Annie Famose, l'une des favorites, qui fut victime d'une chute et abandonna. Porteuse du dossard No 3, Nancy Greene se montra la plus rapide à mi-parcours déjà : 65"4 contre 65"7 à Giustina Demetz. A l'arrivée, la Canadienne fut créditée de 2'05"32, temps qui demeura le meilleur. Traudl Hecher (No 5), Burgl Faerbinger (6) et Madeleine Wuilloud (No 7) ne purent pas inquiéter l'étudiante d'outre-Atlantique. Elles terminèrent néanmoins dans les dix premières. Ruth Adolf (No 8) fut la deuxième concurrente à ne pas se présenter à l'arrivée à la suite d'une chute. La jeune Suissesse Anneroesli Zryd (No 10), à qui Fernande Bochatay avait cédé son dossard, ne put faire mieux que 13e, obtenant le moins bon temps des concurrentes du premier groupe. L'Allemande Elfi Untermoser fut elle aussi victime d'une chute. Le temps de la Française Isabelle Mir (No 13) à mi-parcours sembla vouloir remettre en question le classement acquis jusque là. La jeune skieuse tricolore perdit son avance sur la fin et franchit la ligne en 2'06"79. Elle fut suivie par Marielle Goitschel, qui confirma sa valeur en se hissant au 6e rang. Enfin, l'Américaine Susan Chaffee, dernière du premier groupe, démontra ses qualités de descendeuse en terminant cinquième. Inge Jochum (No 18) chuta et termina en 2'17"95, temps qui ne correspond pas à sa valeur. La Française Florence Steurer (No 19) fut, sur le point de créer la surprise. A mi-parcours, elle était plus rapide qu'Isabelle Mir mais, comme elle, elle ne put pas tenir le même rythme jusqu'à l'arrivée où elle fut chronométrée en 2'07"48, ce qui lui valut cependant le troisième rang.

Classement de la descente (2350 m., 600 m. de dénivellation, 28 portes) :

1. Nancy Greene (Can), 2'05"32 ; 2. Isabelle Mir (Fr), 2'06"79 ; 3. Florence Steurer (Fr), 2'07"48 ; 4. Giustina Demetz (It), 2'07"49 ; 5. Susan Chaffee (E.-U.), 2'07"53 ; 6. Marielle Goitschel (Fr), 2'08"29 ; 7. Madeleine Wuilloud (S), 2'08"85 ; 8. Traudl Hecher (Aut), 2'08"89 ; 9. Heidi Zimmermann (Aut), 2'09"17 ; 10. Burgl Faerbinger (Al), 2'09"53 ; 11. Margarete Hafen (Al), 2'10"38 ; 12. Olga Pall (Aut), 2'10"71 ; 13. Anneroesli Zryd (S), 2'10"92 ; 14. Jacqueline Rouvier (Fr), 2'11"07 ; 15. Felicity Field (G.-B.), 2'11"20 ; 16. Fernande Bochatay (S), 2'11"43 - puis : 33. Madeleine Felli (S), 2'15" ; 34. Rita Hug (S), 2'15"39 ; 35. Edith Hiltbrand (S), 2'15"58 ; 43. Agnès Coquoz (S), 2'17"53 ; 45. Catherine Cuhe (S), 2'17"75 ; 49. Bethli Marmet (S), 2'18"27 ; 51. Micheline Hostettler (S), 2'18"74 ; 52. Annagret Abegglen (S), 2'20"79 ; 53. Lotti Burgener (S), 2'21"10.

Ont abandonné : Annie Famose (Fr), Ruth Adolf (S), Elfi Untermoser (Aut), Karen Dokka (Can), Susanna Cova (It) et Rosi Mittermaier (Al). — Ont été disqualifiées : Wendy Allen (E.-U.) et Vida Teuz (You).

Classement du combiné (descente - slalom spécial) : 1. Isabelle Mir, 19,70 ; 2. Marielle Goitschel, 28,28 ; 3. Gina Hathorn, 43,80 ; 4. Traudl Hecher, 55,77 ; 5. Susan Chaffee, 56,41 ; 6. Glorianda Cipolla, 63,89 ; 7. Penny McCoy, 64,53 ; 8. Olga Pall, 73,86 ; 9. Edith Hiltbrand, 88,92 ; 10. Margarete Hafen, 90,24 ; 11. Madeleine Felli, 90,44 ; 12. Christine Béranger, 93,71 ; 13. Anneroesli Zryd, 93,84 ; 14. Dietlinde Strebl, 99,11 ; 15. Traudl Walz, 102,08.

Classement de la Coupe du monde féminine après les courses de Grindelwald :

1. Nancy Greene, 100 pts ; 2. Annie Famose, 60 pts ; 3. Florence Steurer et Marielle Goitschel, 40 pts ; 5. Fernande Bochatay, 39 pts ; 6. Isabelle Mir, 37 pts ; 7. Burgl Faerbinger, 25 pts ; 8. Christine Béranger, 22 pts ; 9. Gina Hathorn, 20 pts ; 10. Giustina Demetz, 17 pts ; 11. Traudl Hecher, 14 pts ; 12. Inge Jochum, 11 pts ; 13. Susan Chaffee, Ruth Adolf et Penny McCoy, 8 pts ; 16. Glorianda Cipolla, Heidi Zimmermann et Madeleine Wuilloud, 6 pts ; 19. Erika Schinegger et Edith Hiltbrand, 4 pts.

NANCY GREENE dans un temps record

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL A GRINDELWALD, F. M.)

La dernière journée de Grindelwald fut réservée à la descente. Malgré l'absence des deux championnes autrichiennes Christl Haas et Erika Schinegger, le record de Haas, de l'année passée, avec 2'07"90, fut pulvérisé par la Canadienne Nancy Greene qui mit 2'05"32. Cela prouve que la piste fut ultra-rapide. Dans sa partie supérieure, les concurrentes atteignirent des vitesses très grandes. La partie inférieure, plus raide, fut « dégelée » par des portes. Mais, dans cette partie, la condition physique des concurrentes fut soumise à une dure épreuve. Ainsi, la Canadienne Nancy Greene, étudiante en arts, d'Ottawa, fut pour la deuxième fois la grande triomphatrice de Grindelwald. Si Nancy avait passé la deuxième manche du slalom, elle aurait aussi gagné à Grindelwald avec la note idéale de 0 points le combiné comme elle le fit à Oberstaufen la semaine passée. C'est finalement la petite Isabelle Mir, des Pyrénées, qui a remporté le titre du combiné, plus haute distinction de Grindelwald. A la mairie de St-Larry, dans les Pyrénées, la joie doit être très grande, Isabelle est la fille du maire de ce village montagnard.

Mais parlons de nos Suissesses. Fernande Bochatay a cédé son numéro de départ à Anneroesli Zryd, qui n'en a profité que partiellement. Fernande, néanmoins, a fait un très bon parcours. Madeleine Wuilloud fut, comme prévu, notre meilleure représentante. Nos Suissesses semblèrent glisser moins vite que les Américaines et Allemandes. A part Madeleine Wuilloud, Zryd et Bochatay, cela fut une déception dans le camp suisse. Mais, la semaine prochaine, à Schruns-Tschagguns, nous attendons de nouvelles performances de notre équipe féminine. Attendez maintenant la grande course de descente du Lauberhorn de Wengen. Peut-être que nos filles s'enflammeront de l'enthousiasme et des bons résultats que nous attendons de nos « hommes » au Lauberhorn.

Ski : les courses internationales du « Churfürsten » FIS 1 B

Une victoire autrichienne (messieurs)

Un doublé allemand chez les dames

Prestations satisfaisantes des Suisses

Les courses internationales du « Churfürsten », classées en catégorie FIS 1 B, ont débuté à Unterwasser par le slalom géant, qui a réuni plus de 60 concurrentes de quatre nations. Chez les messieurs, l'Autrichien Herbert Gaggli s'est montré le plus rapide en négociant le parcours long de 1800 m. en 2'23"53. Le premier Suisse, Adolf Roesti, s'est classé 6e. Il faut relever la bonne performance du junior Hartli Pargaetzi qui, avec le dossard No 50, s'est hissé au 10e rang. Chez les dames, un doublé allemand a été enregistré grâce à Christa Kuehnle et Traudl Treichl. La Locoïse Isabelle Girard a pris la troisième place. Les résultats :

Messieurs (1800 m., 400 m., 64 portes, 54 partants) : 1. Herbert Gaggli (Aut), 2'23"53 ; 2. Rudolf Schalber (Al), 2'25"22 ; 3. Adi Osterried (Al), 2'25"91 ; 4. Karl Cordin (Aut), 2'26"25 ; 5. Otto Madlencnik (Aut), 2'26"75 ; 6. Adolf Riestli (S), 2'26"77 ; 7. Karl Wenk (S), 2'26"95 ; 8. Anton Gerg (Al), 2'27"61 ; 9. Peter Klappf (Aut), 2'27"82 ; 10. Hartli Pargaetzi (S), 2'27"85 ; 11. Hans Bosch (Aut), 2'28"35 ; 12. Klaus Mayr (Al), 2'28"37.

Dames (1400 m., 320 m., 44 portes, 12 partantes) : 1. Christa Kuehnle (Al), 1'45"79 ; 2. Traudl Treichl (Al), 1'45"91 ; 3. Isabelle Girard (S), 1'47"63 ; 4. Monique Vaudroz (S), 1'50"65 ; 5. Alice Sutter (S), 1'51"16 ; 6. Baerbi Echter (Al), 1'51"58 ; 7. Vroni Caluori (S), 1'52"31 ; 8. Silvia Sutter (S), 1'53"47.

Handball : les championnats du monde en Suède

Deuxième défaite et élimination de la Suisse

Sept finalistes connus

A l'issue de la seconde journée du Championnat du monde, qui s'est poursuivi en Suède, sept des huit quarts de finalistes sont connus : Yougoslavie, Suède, Allemagne de l'Ouest, Hongrie, URSS, Tchécoslovaquie et Danemark. Dans le groupe « C », il faudra attendre la troisième journée pour connaître la deuxième nation qualifiée avec l'URSS. Cette qualification se jouera entre la Roumanie et l'Allemagne de l'Est.

Au cours de cette seconde journée, à Kristiansstad, la Suède a battu la Suisse par 19-16 (mi-temps 10-8). A la suite de cette défaite, la Suisse se trouve éliminée.

Résultats du groupe A : A Kristiansstad, Suède - Suisse, 19-16 (10-8) ; à Lund, Yougoslavie - Pologne, 22-17 (14-8). — Classement après deux matches : 1. Yougoslavie, 4 pts ; 2. Suède, 4 pts ; 3. Pologne, 0 pt ; 4. Suisse, 0 point.

Automobilisme : le 36e rallye de Monte-Carlo est parti
Embouteillage pour l'équipage de Hallyday à Reims

Vendredi soir à 22 heures, le nombre des concurrents encore officiellement engagés dans le 36e Rallye de Monte-Carlo était de 205. A 20 heures (heures locales), les Danois Nellesmann-Nielsen (Ford No 224) ont été les premiers à prendre le départ de l'itinéraire d'Oslo. Les autres voitures ont suivi de 2' en 2' en direction de la Pologne.

A Francfort, l'équipage helvétique Marcel Prêtre - Roger Pamblanc (BMC-Cooper No 63), qui semblait avoir renoncé, s'est présenté en extrême au contrôle. Ce seront donc finalement 34 voitures qui partiront de la ville allemande. A Lisbonne, à

quelques heures du départ, les commissaires n'ont contrôlé que deux voitures sur les sept inscrites. Ils sont sans nouvelle des équipages espagnols 138, 132 et 143. Timo Makinen (No 144) a présenté sa voiture au contrôle. Comme prévu, cinq voitures sur les dix prévues se sont présentées au contrôle d'Athènes et parmi elles celle de l'Irlandais Paddy Hopkirk. A Reims, où 54 équipages prendront le départ, la venue de Johnny Hallyday a causé un sérieux embouteillage. Enfin, à Varsovie, les 12 voitures prévues ont été contrôlées et s'élançeront en direction de la partie nord du pays.

Athlétisme : épreuve nationale des espoirs
FRÉDY DELALOYE
3e sur 34 000 concurrents
Eric Fumeaux, premier en cat. C

Le Valaisan Frédy Delaloye (Ardon) s'est classé troisième de la catégorie A (19 - 20 ans) de l'épreuve nationale pour espoirs organisée par l'AFAL, compétition qui a réuni en 1966, 34.033 concurrents. Son camarade de club Eric Fumeaux a terminé premier de la catégorie C (15 - 16 ans).

Révélation des skieuses britanniques à Grindelwald



Les skieuses britanniques que l'on n'avait pas coutume de trouver aux places d'honneur, ont fait de très grands progrès et, à Grindelwald, on a même vu Gina Hathorn se classer 2e du slalom spécial. Dans leur hôtel, notre photographe a surpris les skieuses britanniques en compagnie de leur entraîneur. Derrière le groupe on reconnaît, à g., Felicity Field, à dr., Diana Tomkinson. Devant, de g. à d., Jameson, Bridget Newall, l'entraîneur Martin Burger, Divina Galica et Gina Hathorn.

Aujourd'hui : descente du Lauberhorn

Un duel entre Français et Autrichiens, arbitré (peut-être) par un Suisse

Près d'une centaine de coureurs participeront, samedi, à la descente du Lauberhorn (4.260 m pour 1.012 m de dénivellation) dont le record a été établi l'an dernier par l'Autrichien Karl Schranz, vainqueur en 3'02"76, devant les Suisses Joos Minsch, Edmund Bruggmann, Kurt Huggler, Willy Favre et l'Autrichien Heini Messner. Dans cette course, les Français avaient été surclassés mais ils s'étaient brillamment repris par la suite, aux championnats du monde notamment, où Killy s'était imposé devant Lacroix et l'Allemand de l'Ouest Franz Vogler.

Depuis le début de la saison, deux seules descentes importantes ont été disputées, celles de la Coupe Henri Oreiller, à Val d'Isère, gagnée par Léo Lacroix devant Orcel et Killy, et du Grand Prix de Morzine, dont le lauréat fut le Suisse Peter Rohr devant Orcel et deux autres Suisses, Beat von Allmen et Joos Minsch. De nombreux coureurs feront leur rentrée en descen-

te au Lauberhorn, parmi lesquels l'Allemand Ludwig Leitner, qui se remet d'une récente blessure, si bien qu'il est difficile de désigner un favori. Killy, le champion du monde de la spécialité, souffre d'une douloureuse inflammation au-dessus de la cheville et l'on se demande s'il sera capable de tenir jusqu'au bout dans cette course dont la longueur dépasse 4 km. On peut en douter. Quant au champion olympique l'Autrichien Egon Zimmermann, il est encore en petite forme car il a quelque-peu sacrifié le ski en décembre pour se consacrer à son hôtel.

A l'exception du Suisse Edmund Bruggmann, blessé, les meilleurs descendeurs du monde seront au départ. Les plus aptes à s'imposer devraient être les Autrichiens Heini Messner et Karl Schranz, les Français Léo Lacroix et Bernard Orcel, les Suisses Peter et Hanspeter Rohr et Joos Minsch et le « géant » allemand Franz Vogler.

Wengen : l'Italien Mussner s'est montré le plus rapide à la non-stop

A Wengen, 98 concurrents ont disputé la descente non-stop des 37e courses internationales du Lauberhorn. Cet entraînement s'est déroulé dans de bonnes conditions. En raison d'une légère couche de neige fraîche, la piste s'est révelée moins rapide qu'en début de semaine. Deux chutes sans gravité ont été enregistrées : celle de l'Allemand Franz Vogler, qui est sorti de la piste et qui a terminé sa course dans la haute neige, et celle du Français Jean-Claude Killy qui est tombé au même endroit que l'Allemand. L'Italien Gerardo Mussner s'est montré le plus rapide selon des chronométrages officiels. L'Autrichien Egon Zimmermann a également fait grosse impression. Selon les pronostics, la lutte sera vive samedi.

On cherche dans une villa au bord du lac de Neuchâtel

une jeune fille (ou dame) seule

capable de s'occuper de tous les travaux du ménage. (Il n'est pas nécessaire de savoir cuisiner).

Petit appartement à disposition.

Date d'entrée : 1er mars 1967.

Faire offres écrites sous chiffre H 10069-23 à Publicitas, 6002 Lucerne.

Vous cherchez une place stable avec la possibilité de vous créer une excellente situation ? Vous trouvez dans notre maison cette place comme

REPRESENTANT

visitant nos clients particuliers
Nous offrons fixe, frais, provision, assurance accident et maladie.

Expérience de vente n'est pas nécessaire, le candidat sera introduit dans son nouveau métier.

Nous vous prions d'envoyer votre offre avec photo à la Maison OSWALD, produits alimentaires, 6312 Steinhausen, ZG.

Agence générale de Sion d'une importante compagnie d'assurances

cherche pour entrée immédiate où date à convenir :

sténodactylo

de langue maternelle française, (évent. débutante).

apprentis(ies)

de langue maternelle française ayant fréquenté l'école secondaire ou commerciale

aide de bureau

(Event. retraité)

Offres avec copies de certificats et références sous chiffres PA 25385 S à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche pour Saxon

MECANICIEN QUALIFIE

devant assurer la responsabilité de l'atelier et s'occuper de la réparation et du dépannage de machines agricoles. Très bon salaire. Entrée tout de suite ou à convenir.

AGENCE AGRIA, GEBHARD FLEISCH & CIE S.A., SAXON, tél. (026) 6 24 70. P 328 S

On cherche

polisseur-retoucheur

pour compléter notre service après-vente.

Bon salaire, semaine de 5 jours.

Voiture à disposition.

Faire offre par écrit à : ANTHAMATTEN MEUBLES S.A., 1890 Saint-Maurice. Tél. (025) 3 63 32. P 46 S

zimmerli

Entreprise de la branche de mode, ayant de nombreuses relations en Suisse, dans les pays d'Europe et d'outre-mer, cherche une jeune

sténodactylo

pour correspondance française et tous travaux de bureau.

Entrée : 1er mars 1967 ou date à convenir.

Possibilités d'apprendre l'allemand et de se perfectionner dans les langues étrangères.

Les intéressées sont priées d'adresser leurs offres avec prétentions à la Direction des

Tricotages Zimmerli & Cie S.A., 4663 Aarbourg - AG, tél. (062) 7 61 61 Maison fondatrice de l'industrie suisse du tricot. P 4 A

ZERMATT

A vendre dans la meilleure situation résidentielle

grande et belle maison d'habitation

8 appartements, nombreux studios, complètement meublés et équipés. Se prête bien pour location en saison.

Faire offres écrites, sérieuses références financières, sous chiffre PA 25408 à Publicitas, 1951 Sion. P 25408 S

Tuiles flamandes

en parfait état, à vendre.

P. Vonlanthen, Lausanne, tél. 24 12 88 P 1936 L

Nous cherchons

1 ou 2 jeunes filles

pour aider à la cuisine ou au restaurant.

S'adresser à Maurice Gay, Brasserie Bâloise, 1er Mars 7a, 2300 La Chaux-de-Fonds, téléphone (039) 3 28 32. P 10068 N

Nous cherchons pour entrée prochaine

conducteur-typographe

pour travaux soignés et en couleurs, sur machines modernes. Place stable et bien rémunérée. Avantages sociaux. Semaine de cinq jours.

Prière de faire offres aux Etablissements Cherix et Filanosa S.A., 1260 Nyon. P 527 L

L'HOTEL DU COL DES MOSSES
restaurant de grand passage entre Aigle et Château-d'Ex, ouvert toute l'année, cherche

2 sommeliers

Entrée tout de suite ou à convenir.

Personnes sérieuses (Suisseuses), faire offres à l'hôtel du Col des Mosses, 1861 Les Mosses tél. (025) 6 31 92. P 98606 L

A vendre

GENISSON de race

POMPE A PURIN Luna 3

BARRE DE COUPE pour Record, comme neuve

POMPE BIRCHMEIER avec tuyaux et enrouleur

MOTEUR UNIVERSAL à l'état de neuf

Faire offres sous chiffre PA 17075 à Publicitas, 1951 Sion. P 17075 S

VIONNAZ

Enchères pupillaires

Les hoirs de Rod Emilie née Pirolet, représentés par le curateur M. John Thierstein, exposent en vente par voie d'enchères pupillaires, sous l'autorité du juge de la commune de Vionnaz, le samedi 21 janvier 1967, dès 15 h. au café du Levant (Rey) à Vionnaz, la parcelle sise au lieudit « Nez » sur Vionnaz : article 6437 plan folio 11, No 1029, nom local « Nez », habitat, surface 37 m2, taxes par No Fr. 4 700.— poulailler, taxes par No Fr. 60.—, pl. pré, surface 5 073 m2, taxes par m2 —.38, par No Fr 1 928.—.

Prise de conditions à l'ouverture des enchères.

Par ordre :

Paul de Courten, notaire, Monthey

P 25006 S

A vendre, pour cause de décès, au-dessus de Lavey-Village

villa de 4 pièces

confort, avec 2 000 m2 de terrain, et

maison de vacances

7 pièces, meublée, avec 2 200 m2 de terrain.

Ecrire sous chiffre P 5-4 V à Publicitas, 1800 Vevey.

Serveuse-aide de buffet-apprentie

(Suisse) pour café glacier restaurant

« La Berline », 4, rue du Vieux-Colège, Genève, tél. (022) 24 41 56. P 101366 X

Geigy

cherche

COLLABORATEUR

pour son service externe pour la lutte antiparasitaire.

Activité : conseils techniques et vente de produits pour la lutte antiparasitaire dans une région du Valais.

On demande : connaissances théoriques et pratiques en agriculture, spécialement en arboriculture et en viticulture, diplôme d'une école d'agriculture, langue maternelle française ainsi que bonnes connaissances de l'allemand, expériences dans la vente et dans le secteur de la lutte antiparasitaire.

Après une période de formation approfondie, ce poste présente des possibilités pour une activité variée et indépendante

Les candidats sont priés de faire parvenir leurs offres manuscrites avec curriculum vitae, photo, copies de certificats, au chef du personnel des départements commerciaux de J.R. Geigy S.A., boîte postale 71, 4000 Bâle 21.

Cours de coupe RINGIER

Début du cours : 17 janvier 1967. Pour débutantes et plus avancées.

Inscription : Mme Jane Baechler, « La Plata », Sion.

Tél. (027) 2 15 75 P 25330 S

A vendre

Agria 5 CV

avec remorque, pompe et 2 fraises.

Tél. (026) 6 21 25 P 17046 S

A vendre à Signièse

vigne de 2400 m2 bon rapport.

Ecrire sous chiffre PA 25446, à Publicitas, 1951 SION.

P 25446 S



CIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Agence générale du Valais

recherche, dans le cadre de sa réorganisation,

COLLABORATEURS AU SERVICE EXTERNE

Nous attendons des candidats : formation commerciale, faisant preuve de dynamisme et de compréhension humaine des besoins de sécurité, — le service à la clientèle et le contact avec nos sous-organisations

— la prospection de nouvelles assurances vie et maladie (assurance-vie individuelle, de rentes, de maladie et assurance de groupes).

Nous offrons :

- la possibilité d'affirmer votre personnalité
- un gain proportionné à votre rendement
- une période de formation complète
- un salaire garanti et des prestations sociales avantageuses.

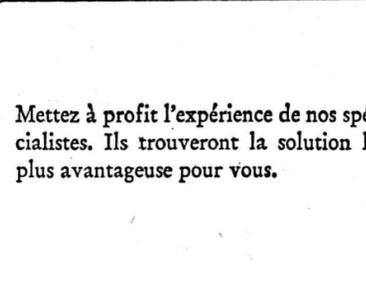
Nous cherchons également COLLABORATEURS REGIONAUX QUALIFIES

Pour tous renseignements ou offres, sans engagement de votre part, téléphoner ou écrire à M. Georges Villars, agent général « VITA », 19, avenue de la Gare, 1950 Sion, tél. (027) 2 08 22. P 25000 S

Si vous possédez un terrain n'attendez pas plus longtemps pour bâtir votre maison



une maison familiale conçue selon vos goûts et vos désirs, construite avec des matériaux durables.



Mettez à profit l'expérience de nos spécialistes. Ils trouveront la solution la plus avantageuse pour vous.



Demandez sans frais notre documentation illustrée sur nos spécialités de constructions (villas Novelty, chalets, bungalows, maisons Multiplan) et sur les « 7 avantages Winckler ».



WINCKLER S.A. CASE, POSTALE - 1701 FRIBOURG

NR - SPORTS NR

Les « lions » viégeois attendent les « ours » bernois

VIEGE-BERNE

Depuis que le HC Viège figure parmi la « crème » du hockey suisse, les rencontres entre Haut-Valaisiens et Bernois ont toujours été l'occasion de sérieuses empoignées au cours desquelles le public n'a jamais été déçu, tant les acteurs en présence se sont toujours efforcés de fournir un jeu de bonne facture. Il n'y a donc pas de raison, pour que la rencontre de ce soir soit différente. Il est bien vrai que ceux de la capitale fédérale ont perdu de leur valeur intrinsèque depuis la saison dernière. Mais, ces mêmes joueurs n'ont-ils pas été les premiers cette saison à faire « mordre la poussière » à l'équipe haut-valaisienne lors de son déplacement à la KA-WE-DE ? En effet, le 26 novembre dernier, nos représentants avaient été proprement « battus » sur le score de 4-1.

SOUS LE SIGNE DE LA REVANCHE

C'est donc sous le signe de la revanche que les poulains de l'entraîneur Nitka entrevoient cette confrontation. Alors que le classement actuel des deux équipes pourrait laisser supposer que les locaux ne devraient faire qu'une bouchée de leurs adversaires, ce match est loin d'être gagné d'avance. Il suffit en effet de se souvenir que le gardien bernois Kiener a toujours été considéré comme une « bête noire » par nos attaquants. Combien de fois — à pareilles occasions — ce valeureux joueur s'est-il mis en évidence ? Il serait bien difficile d'y répondre tant Kiener nous rappelle de merveilleux souvenirs en se comportant sur la patinoire viégeoise comme un héros. C'est la raison pour laquelle, nous pensons que le dernier rempart bernois profitera encore de cette rencontre pour

renforcer sa bonne réputation en terre valaisanne. Si tel était le cas, nos attaquants devront une fois de plus utiliser toutes leurs qualités afin de pouvoir faire capituler celui qui est encore aujourd'hui considéré comme un des meilleurs gardiens de Suisse.

UNE NOUVELLE OCCASION POUR PARFAIRE LA FORME

Parfaire la forme afin d'être fin prêts pour le bon moment. Tel est le mot d'ordre actuel de Nitka qui veut que ses joueurs soient en parfaite condition pour le début du tour final. Il ne faut en effet pas oublier que cet incomparable technicien a préparé ses hommes en fonction du présent championnat pour lequel il s'était fixé deux objectifs bien précis : 1) figurer dans le groupe des sept ; 2) faire bonne figure dans le tour final. Le premier objectif

étant déjà atteint, il ne reste plus qu'à attendre les événements pour juger définitivement sur les intentions de l'entraîneur tchécoslovaque qui — empressons-nous de le confirmer — mérite toute la confiance. C'est ainsi que l'on peut s'attendre à un bon match, d'autant plus que les Bernois, déjà relégués, doivent préparer leurs matches de relégation.

Ludo

A Sierre, on garde la tête sur les épaules

Certes le choc de samedi soir on l'attend avec impatience dans le clan rouge et jaune. Mais on ne peut prétendre pour autant, que l'ambiance soit survoltée. Ce ne sont néanmoins pas les encouragements qui manqueront aux hommes de Jimmy Rey, car les supporters siérois, qui s'étaient déplacés 300 à Thoune, seront bien le double à Montchoisi. Dans l'espoir que leurs favoris s'assureraient en cours de soirée, une base de départ très favorable, pour le tour final. C'est un secret de polichinelle en effet, que Sierrois et Tessinois d'Ambrì-Piotta se livrent à distance, un duel épique, pour bénéficier de la meilleure place, sur le tableau des matches ascension-relégation. Pour l'instant les Valaisiens sont à la corde, n'ayant perdu que deux points, alors que les Léventins en ont abandonné quatre. Pas question donc pour les poulains de Jimmy Rey, d'offrir à leurs hôtes un cadeau quelconque.

S'il est un grief, que l'on n'a pu faire jusqu'à ce jour à l'entraîneur siérois, c'est bien celui de refuser de dévoiler son équipe. Et pour cause, celle-ci, depuis le début de championnat, ayant toujours évolué dans la même formation. Voilà sans doute, un des motifs majeurs de sa redoutable homogénéité. Malheureusement pour le choc de samedi soir, Kilian Locher, l'équipier modèle, l'élément qui tourne toujours à plein rendement, blessé à un genou, ne sera peut-être pas de la partie. Mais avec, ou privé de son allier droit de la deuxième ligne, on peut être certain que le HC Sierre, fera honneur, samedi soir, à sa nomination de leader inamovible.

Gipi

Coupe des minimes

Le H.C. Martigny organisera pour la première fois le dimanche 29 janvier, une intéressante compétition réservée aux minimes. Ceux-ci, répartis en équipes, se disputeront une belle coupe. Nous reviendrons plus en détail sur cette intéressante manifestation qui permettra de voir à l'œuvre les juniors de demain.

UNE FORTE COHORTE VALAISANNE

Les sportifs Valaisiens, Sierrois en particulier, descendront en masse à Lausanne. Plus de 500 places debout et 150 assises ont été vendues à Sierre. C'est dire l'intérêt de la rencontre.

P.H.B.

Problèmes d'arbitrage et autres... Un point de vue officiel...

Ces derniers temps la ligue suisse de hockey sur glace est prise à partie par les clubs, la presse et le public. Le problème de l'arbitrage est devenu un point chaud. Non pas de la valeur des arbitres, mais de la désignation de ceux-ci pour diriger tel ou tel match. De nombreuses défections se sont produites, en Valais particulièrement. Il en a découlé un certain nombre de points d'interrogation. Les compétences du secrétaire de la LSHG et du président des arbitres ont été mises en doute. Rappelons que M. François Wohlner remplit ces deux fonctions. Nous voulions avoir le cœur net en ce qui concerne l'arbitrage et les très graves lacunes qui en découlent. Pour ce faire, nous aurions pu préciser point par point les faits connus. Une fois ces données posées, nous aurions adressé à M. Wohlner, une ou plusieurs questions. Nous avons préféré procéder de façon contraire.

POURQUOI DE TELLES DEFECTIONS CHEZ LES ARBITRES ?

Lors du match Montana-Sion (26 décembre), M. Fleury, de Collombier, est seul pour arbitrer du fait de l'absence de M. Gunzinger, de Courendlin. Nous avions appris, à l'époque, que M. Gunzinger avait envoyé une lettre annonçant son refus une semaine avant le match. En réalité, la lettre est arrivée le 27 décembre (!) au bureau de la ligue. Il était impossible de désigner un autre directeur de jeu.

Lors du match Martigny-Thoune, la même chose se produisit : M. Keller envoie une lettre pour annoncer sa défection. Cette missive, recommandée tout comme celle de M. Gunzinger, arrive le lendemain du match à la ligue, soit le 27 décembre ! Une fois encore, le président des arbitres ne peut être mis en cause.

Par contre, pour le match Moutier-Bienne, M. Wohlner reconnaît avoir oublié de faire le nécessaire auprès des arbitres.

DEPLACEMENT DES ARBITRES

Venir de Aarau, de Courendlin, de Collombier, de Genève, de Neuchâtel pour arbitrer en Valais est onéreux pour les clubs. Pourquoi demander des directeurs de jeu si éloignés du Valais ? On compte actuellement trois arbitres de Ligue nationale dans le Vieux Pays : MM. Imboden, Andréoli et Giroud pour cinq clubs de LN. C'est peu, trop peu. On ne peut faire arbitrer ces gens toujours en Valais. C'est l'avis de la ligue comme celui des arbitres. Il faut donc composer avec les moyens du bord. Raison pour laquelle nous voyons sur nos patinoires des directeurs de jeu d'Aarau, de Neuchâtel, etc.

LE CHANGEMENT DE L'ORDRE DES RENCONTRES

A Brunnen, le Genève-Servette avait fait la proposition d'établir l'ordre des rencontres du tour final à l'avance en tenant compte du classement des trois derniers de LNA et des deux premiers de LNB, groupe ouest et est. Une erreur s'est glissée dans l'annuaire de la Ligue ce qui a motivé une modification de cet ordre des matches.

Espérons que ce calendrier soit, cette fois, définitif. Mettre tout le monde d'accord, c'est difficile, mais on peut demander à chacun un peu de compréhension.

P.-H. Bonvin.

Calendrier du tour final du championnat suisse

Le secrétariat de la Ligue suisse de hockey sur glace vient de publier le calendrier du tour final du championnat suisse. Celui-ci débutera au cours du week-end des 8 et 9 février pour s'achever le 28 février. Ce jour-là, tous les matches commenceront à 20 h. 30.

Les sept premiers clubs de la ligue nationale « A » à l'issue du tour qualificatif portent les numéros 1 à 7, les trois derniers les numéros de 8 à 10. Les premiers de chaque groupe de la ligue nationale « B » recevront les numéros 11 et 12 et les seconds les numéros 13 et 14. Ces chiffres seront attribués en fonction du nombre de points à l'issue du championnat, sans tenir compte des groupes.

Les quatre derniers de la ligue nationale « B » Est porteront les numéros 23, 25, 27 et 29 et ils joueront contre les trois premiers des groupes 1, 2 et 3 de première ligue, soit les numéros 31, 33 et 35. Ces numéros, pour la ligue nationale « B » Ouest et les groupes 4, 5 et 6 de première ligue seront respectivement les numéros 24, 26, 28 et 30 et 32, 34 et 36.

Voici le calendrier du tour final :

	LNA	LNA-B	LNB Est - 1ère	LNB Ouest - 1ère
① — 8-9 février	1-2 3-4 5-6	8-9 10-11 12-13	23-25 31-33 35-27	24-26 32-24 36-28
② — 11-12 février	7-5 2-3 6-4	9-10 13-11 14-12	25-29 27-23 33-35	26-30 28-24 34-36
③ — 15-16 février	4-2 3-1 6-7	10-8 11-9 13-14	31-25 33-23 29-35	32-26 34-24 30-36
④ — 18-19 février	1-4 2-5 7-3	8-11 9-12 14-10	35-25 23-31 27-29	36-26 24-32 28-30
⑤ — 22-23 février	2-7 4-5 1-6	10-13 11-14 12-8	31-17 25-33 29-23	32-28 26-34 30-24
⑥ — 25-26 février	7-1 5-3 6-2	12-10 13-9 14-8	27-33 29-31 23-35	28-34 30-32 24-36
⑦ — 28 février (20 h 30)	3-6 4-7 5-1	8-13 9-14 11-12	35-31 33-29 25-27	36-32 34-30 26-28

LAUSANNE - SIERRE : DEUX FACTEURS IMPORTANTS

La venue du Hockey-Club Sierre ce soir à Montchoisi est attendue avec impatience. Les Valaisiens tiennent dans leurs mains le destin de Lausanne et de Sion. En effet, alors que les poulains de Jimmy Rey sont qualifiés pour le tour final, les deux clubs précités sont en concurrence directe pour l'attribution de la seconde place. Les Lausannois sont actuellement mieux placés que les Sédunois ; ces derniers comptent un point de retard sur les Vaudois. C'est dire combien le résultat de ce soir est important. En cas de victoire de Sierre, nous assisterions à un match intense jeudi prochain à Graben où nous verrions une équipe séduoise mettre tout en œuvre pour vaincre le club local et se qualifier. Une condition pourtant : que Sion ne perde plus aucun point. Ce bref exposé pour situer le contexte de la rencontre de Montchoisi.

LE CAP DIFFICILE

Jeudi, nous étions à Martigny. Le club d'Octodure recevait les Lausannois de Kluc. Au terme d'une rencontre aigre, les Vaudois mettaient en échec une défense valaisanne mal inspirée et souffrant de la lenteur de certains de ses éléments. Kluc, l'entraîneur tchécoslovaque, nous confiait sa satisfaction à la suite de cette victoire. Tout en reconnaissant la mauvaise prestation de ses joueurs au premier tiers, il pense que les deux points acquis sont importants, psychologiquement. Martigny, c'était un cap difficile. Lausanne l'a passé. Qu'en sera-t-il dans quelques heures ? Il est ardu d'y répondre.

Deux facteurs importants entrent en ligne de compte : Lausanne doit gagner tandis que Sierre peut se permettre un faux pas (ce serait le deuxième de la saison). Cette différence jouera-t-elle un grand rôle ? Dans un sens oui. Libérés de tous soucis, les joueurs du Pays du soleil envisageront cette rencontre avec calme. Cet état d'esprit marquera le début du match. Il est en effet presque certain que les Lausannois seront nerveux — comme ils le furent à Martigny — dans les premières minutes de jeu. Le choix des arbitres sera déterminant dans cette phase. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous savons qu'il est question de changer l'un des deux directeurs de jeu.

Villars doit vaincre à Moutier

VILLARS-CHAMPERY - MOUTIER

La rencontre de dimanche dernier contre Sion a prouvé que Villars-Champéry était une équipe avec qui, maintenant, il faut compter. Il s'en est fallu d'un rien pour que la victoire soit l'apanage des gars de Jo Piller.

Ce soir, à Moutier, l'équipe Vaudoise ne s'en laissera pas imposer par son adversaire qui avait empêché les deux points lors du match aller à Villars. Depuis ce premier dimanche de novembre, B. Luisier et D. Piller (alors à l'école de recrues) ont la toute grande forme. Les Riedi, Bonzon, Gex-Collet, Trombert et Berthoud se sont aguerris et pratiquent un hockey d'équipe. Quant à la défense, si elle tient sa place et couvre bien le gardien Egger, on peut s'attendre à ce que la cage de Villars-Champéry ne soit pas bombardée.

Il est certain que la victoire de Moutier sur Bienne donnera des ailes aux hommes de l'entraîneur Bagnoud d'autant plus que cette même équipe a battu celle de Montana-Crans, et a fait match nul contre Martigny.

Un succès séduois en espérant une défaite lausannoise

SION - GOTTERON-FRIBOURG

La dernière confrontation livrée par les Sédunois se déroula mercredi dernier à Villars. On revient avec les deux points, mais ce fut laborieux, le but de la victoire fut acquis seulement à la 53e minute par Dondainaz. Ce succès permit à l'équipe séduoise de s'installer pour un jour à la deuxième place du classement, car le lendemain, à Martigny, Lausanne enleva l'enjeu par 5 à 3.

A quelques heures du coup d'envoi des matches de ce soir, l'attention des sportifs séduois sera retenue par le duel Lausanne-Sierre. En effet, le résultat de ce match décidera de la seconde place au classement. Les Sédunois miseront beaucoup pour Sierre. S'il en résulterait une victoire lausannoise et séduoise, dans ces deux confrontations de samedi, tout serait à recommencer et nous devrions attendre le mercredi 18 janvier, le derby valai-

san Sierre-Sion pour connaître éventuellement le second classé.

La rencontre de ce soir face à Gotteron ne posera pas de grands problèmes pour la formation de la capitale. Le match-aller du 5 novembre 1966, s'était soldé par une victoire sur le score de 2 à 1 pour Sion. Dernièrement, les gars de Reto Delnon ont partagé les points avec Thoune sur la patinoire des Augustins. A Sion, les Fribourgeois n'ont pas beaucoup de chance de stopper la série des succès séduois. L'équipe de Truffer en veut, et l'objectif fixé par la commission technique se réalisera certainement. Ce qui serait un véritable tour de force, car au début de décembre, on ne donnait pas cher de la peau de notre formation. On la voyait déjà parmi les relégués. Aujourd'hui, tous les supporters sont confiants, et ce soir, les joueurs séduois nous confirmeront leur valeur actuelle en s'imposant devant les « pingouins » de Fribourg.

Le jeu en vaut tout de même la chandelle

MARTIGNY - BIENNE... EN MATINEE

S'ils ne sont pas accompagnés, les écoliers et écolières de la ville de Bienne ne sont pas autorisés à suivre les manifestations en nocturne, c'est pourquoi, chaque saison, les dirigeants du club local s'arrangent pour leur offrir au moins un match de championnat en matinée.

Les jeunes de la ville de l'avenir risquent de se souvenir longtemps de celui

qui est programmé pour demain après-midi.

Biennois et Martignerains, en effet, sont loin d'être hors de tous soucis et leur confrontation s'annonce pour le moins passionnante.

Il y a deux mois, personne n'aurait donné cher des chances des maîtres de céans et l'on se souvient que lors de la première journée de championnat ils avaient essayé un net et indiscutable 6 à 0.

En terre valaisanne, depuis lors, les choses ont bien changé et les hommes du président Forstel totalisent même un point de moins avec, en outre, un match de plus que Bienne.

Intrinsèquement, nos compatriotes semblent mieux armés, mais leurs prochains adversaires sont tellement irréguliers qu'on peut aussi s'attendre à tout de leur part.

Avant-hier soir, à Moutier, ils n'ont pratiquement pas touché le puck et se sont fait maintes fois ridiculiser par les camarades de Chouchou Bagnoud. C'est d'autant plus inquiétant pour Martigny qui a cherché à se réhabiliter devant leur public et surtout à distancer pour de bon le quatuor au bas du classement. Or, même privé de son entraîneur-joueur Zimmermann, la formation biennoise dispose d'assez d'autres joueurs de valeur pour poser de délicats problèmes à nos compatriotes.

Elle est jeune, elle a confiance. En attendant les rencontres de relégation, elle passera un bail de longue durée avec l'avenir. Son manque de maturité lui joue parfois de vilains tours et comme celle des protégés des frères Pillet est tout de même mieux assise, elle devrait être en mesure de ramener 2 points de ce déplacement dans le Seeland et de prendre la rencontre au sérieux dès les premiers échanges.

(J. Ud.)

Première victoire russe sur le Canada

Pour la première fois depuis le début de sa tournée au Canada, la sélection soviétique a battu l'équipe nationale canadienne. A Kitchener, elle s'est imposée par 5-3 (0-1 4-2 1-0).

Importante fabrique de chaussures

cherche pour ses magasins en Suisse romande

GÉRANTS

NOUS DEMANDONS :

- une bonne formation commerciale complète ;
- le sens des responsabilités ;
- de l'initiative, de l'entregent, de l'enthousiasme ;
- des aptitudes à diriger le personnel ;
- des connaissances de la branche (désirées mais pas indispensables).

NOUS OFFRONS :

- un travail intéressant et indépendant ;
- une situation stable et d'avenir ;
- un bon salaire dès le départ ;
- les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Offres détaillées avec photo récente et curriculum vitae sous chiffre U 82709-1 D, à Publicitas, Bâle.

Annonces diverses

A vendre petit

tracteur Fordson

modèle DEXTA, avec moteur Diesel, 32 CV et relevage hydraulique, en parfait état, soigné, ainsi qu'une POMPE « FISCHER » pour traitement, 40 l., 40 atm., bas prix, facilités de paiement.

Téléphone (026) 5 33 38

P 20 S

SUTER

Comptabilité simple et sûre

Comptabilité simple et claire, spéciale pour le commerce et artisanat. Différentes méthodes s'adaptant à chaque branche. Très facile à comprendre, feuille de bilan déjà imprimée. Valables dans les questions d'impôts.

Demandez les feuilles échantillons avec marche à suivre à Suter-Verlag, Küssnacht 25 (ZH), tél. (051) 90 13 44.

Chronique financière

Si vous avez besoin d'un **prêt** — consultez-nous!

rapide — discret — avantageux

Je désire recevoir, sans engagement, votre documentation

Nom _____
Rue _____
Localité _____

Banque Metro Zurich
Badenerstrasse 156 Tél. 051/27 30 90

PRÊTS

- Sans caution jusqu'à Fr. 10 000.-
- Formalités simplifiées
- Discretion absolue P 36 N

BANQUE COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHÂTEL / 038 / 512 07

PRÊTS Discrets Rapides Sans caution

BANQUE EXEL
Rousseau 5 Neuchâtel (038) 5 44 04



Dans 800 localités de toute la Suisse

on trouve déjà les garages démontables pour autos et tracteurs de

E. A. Brüderlin

Succ. : E. O. Kauer
Construction de garages
Niederwil (AG)
Téléphone (057) 6 23 70

Ofa 0121601

Cherchons entrepreneurs

pouvant s'intéresser à la promotion d'immeubles résidentiels en copropriété.

Affaires sûres et fructueuses dans principale station de Suisse Romande. Toutes facilités et crédits assurés.

Offres sous chiffres ZU 9144, Annonces Mosse S.A., Zurich.

La compagnie française des pétroles TOTAL (Suisse)
engage pour son dépôt de Châteauneuf-Conthey

MAGASINIER

Il est demandé :

- permis de conduire
- travail soigné
- initiative
- ordre et propreté

Il est offert :

- bon salaire
- caisse de retraite.

Les intéressés adresseront leurs offres à **TOTAL (SUISSE) CASE POSTALE, 1951 SION.**

P 25397 S



cherche

Chrono-analyseurs

pour l'analyse des places de travail, ainsi que l'étude et le contrôle des temps de fabrication.

Nous offrons à candidats possédant bonne formation de base ou expérience adéquate, la possibilité de s'initier ou de se perfectionner dans l'analyse du travail industriel, l'étude des méthodes et l'élaboration des standards.

Veillez adresser offres complètes à NESTLE - Département du personnel - Réf. NR - Case postale 352 1800 VEVEY



Nous engageons

première vendeuse

pour nos rayons

CONFECTION DAMES

Nous offrons :

- Bonnes conditions de travail
- semaine de 5 jours
- 3 semaines de vacances
- caisse de retraite
- rabais sur les achats
- tous les avantages sociaux des grands magasins

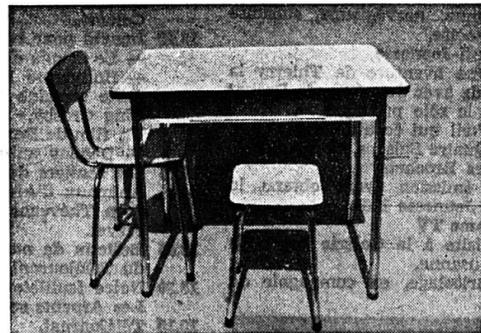
Offre manuscrite avec copies de certificats, curriculum vitae et photo au chef du personnel des grands magasins



1951 SION

P 5 S

1 table, 1 chaise, 1 tabouret en formica



pour le prix exceptionnel de

Fr. 98.-

Nous tenons à votre disposition de nombreux autres modèles :

- TABLE 70 x 100 à 1 rallonge
- TABLE 70 x 100 à 2 rallonges
- TABLE 80 x 120 à 2 rallonges
- TABLE DE RESTAURANT

Arts Ménagers Maret Sion, rue Dixence 6

P 229 S

L'anglais en Angleterre

ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH • BOURNEMOUTH LONDRES

Reconnue par l'Etat. Centre officiel pour les examens de l'Université de Cambridge et de la Chambre de Commerce de Londres.
Cours principaux, début chaque mois
Cours de vacances, début chaque semaine
Cours spéciaux d'été à Londres



Documentation détaillée et gratuite sur demande à notre Secrétariat ACISE, 8008 Zurich Seefeldstrasse 45
Tél. 051 / 47 79 11, Télex 52529

Distributeur pour la Suisse d'appareils ménagers mondialement connus cherche

REPRÉSENTANTS

ayant d'excellentes références.

Situation intéressante. Fixe, frais, commissions sont offerts à candidats dynamiques et capables.

Faire offres avec photo et prétentions sous chiffre PT 80051 à Publicitas 1002 Lausanne.

Pour toutes vos annonces ...

... 2 44 22

programme TV

romande Programmes des 7 prochains jours du samedi 14 janvier au vendredi 20 janvier

SAMEDI 14 JANVIER

- 12.55 Eurovision : Wengen
37es Courses internationales de ski
Descente messieurs
- 14.00 Un'ora per voi
Settimanale per gli Italiani che lavorano in Svizzera.



Dimanche 15 janvier à 18 h. 50 : LES ARPENTS VERTS, avec Eddie Albert.

- 15.00 1966 en images
(Reprise)
- 16.10 Paris : Rue des Suisses
Les Bernoulli
Leonard Euler
Ferdinand Berthoud
- 16.30 Magazine international de l'agriculture.
Des aspects de l'agriculture canadienne, norvégienne, suédoise et danoise.
- 17.00 Samedi-Jeunesse
— Une aventure de Thierry la Fronde avec Jean-Claude Drouot dans le rôle principal.
— L'œil qui écoute : Les Quatre Saisons, de Vivaldi.
— Les Brochets
Une émission ayant obtenu le Prix Jeunesse 1966.
- 18.20 Madame TV
— Visite à la Galerie des tapis à Lausanne.
— Bricolage, en compagnie de



Dimanche 15 janvier à 20 h. 15 : PLAINTE CONTRE INNCONNU, Françoise Girret y interprète le rôle de Pacha.

- M. Emmanuel Puidoux.
— Recette culinaire.
— Le gadget de la semaine.
- 18.45 Bulletin de nouvelles du Téléjournal.
- 18.50 Cache-cache vedette
Face aux jeunes de Suisse romande, Michèle Torr répond au jeu de la vérité.
- 19.20 TV-spot.
- 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont.
Pour les petits : Une dernière histoire avant de s'endormir.
- 19.30 Notre feuilleton : Cette Sacrée Famille
- 19.55 TV-spot.
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 TV-spot.
- 20.20 Carrefour.
- 20.35 Chapeau melon et Bottes de Cuir.
Avec Vue imprenable.
- 21.25 Barbara chante :
Toi - Gottingen - La solitude - Si la photo est bonne - Nantes - Pierre - Le mal de vivre et répond aux questions de Jo Excoffier.
- 22.00 Les dossiers de l'histoire
Henri Guillemin présente La Révolution française.
Ce soir : Le roi détrôné.
- 22.30 Téléjournal.
- 22.40 C'est demain dimanche, par Mgr Paul Bouvier.
- 22.45 Plaisirs du cinéma : Le Mystère Koumiko.

Un film de Chris Marker.
« Le vrai Japon, c'est Mme Fenouillard et ses filles, grisant les gardes pour délivrer leur époux et père, en crevant la cloison de papier. » (Jean Cocteau.)

23.45 Fin.

DIMANCHE 15 JANVIER

- 9.55 Eurovision : Wengen
37es Courses internationales de ski.
Slalom spécial messieurs première manche.
- 11.00 Un'ora per voi.
(Reprise.)
- 11.55 Eurovision : Wengen
37es Courses internationales de ski.
Slalom spécial messieurs 2e manches.
- 12.45 Bulletin de nouvelles.
- 12.50 Revue de la semaine.
— Carrefour.
— Memento sportif.
- 13.10 Quoi de neuf ?
Présentation des émissions de la semaine.
- 13.30 Table ouverte.
Controverse et libres propos sur les événements suisses et internationaux de la semaine. Jean Dumur reçoit : M. Eddy Bauer, « Feuille d'Avis de Neuchâtel », M. Georges-André Chevallaz, conseiller national et syndic de Lausanne, M. Gilbert Baechtold, conseiller national, et l'invité du jour : M. François Bandy, directeur de la revue « Preuves ». Réalisation : Alain Bloch.
- 14.20 Jérôme l'Invincible.
Un film interprété par Jaime Blanc, Ana Mriscal, Rafael Duran Jesus Tordesillas et Adolfo Marsillach.
D'après le roman du R. P. Luis Coloma.
- 15.40 Images pour tous.
— Le monde de H. G. Wells.
— Hollywood Panorama.
Cette semaine : L'Irremplaçable Bing Crosby.
Un film de David-L. Wolper.
— Dessins animés.
- 17.35 Les sentiers du monde.
Animaux d'Afrique.
Jean Thévenot présente Maurice Fiévet.
- 18.45 Bulletin de nouvelles du Téléjournal.
- 18.50 Notre feuilleton : Les Arpents verts.
- 19.10 Téléjournal.
- 19.15 Présence protestante.
Le cinéma sous le bistouri.
- 19.30 Les actualités sportives.
- 20.00 Téléjournal.
- 20.15 Spectacle d'un soir
Plainte contre Inconnu.
de Georges Neveux.
- 21.55 Eurovision : Haarlem
Concert Festival « Heart's Desire »
Au programme :
— Jeremiah Clarke : The Trumpet Voluntary, arrangement de sir Henry Wood
Soliste : Nellie Poeree, trompette
— Beatband : Cuby and the Blizzards.
— Liesbeth List chante : Children of the Sea - Sans toi.
— Martha Argerich, pianiste, interprète : 3e mouvement du Troisième Concerto pour Piano, Béla Bartók.
— The Boy's Big Band interprète en première mondiale : Confluxus, de Théo Loevendie, une composition pour orchestre de jazz et orchestre symphonique
— Tango, G.-C. Sonzogno. Orchestre philharmonique Noord-holland, sous la direction d'Henri Arends.
- 22.45 Bulletin de nouvelles et téléjournal.



Samedi 21 janvier à 20 h. 45 : FINALE SUISSE DU GRAND PRIX EUROVISION DE LA CHANSON 1967. Evelyn Arden interprétera « TOI » et Géraldine : « Quel cœur vas-tu briser ? »

- 23.00 Méditation
par le pasteur Jean-Jacques Dotrens.
- 23.05 Fin.

LUNDI 16 JANVIER

- 17.00 La Giostra.
Reprise de l'émission pour la jeunesse de la Suisse italienne (en italien).
- 18.00 Les jeunes aussi.
Une émission de Nathalie Nath. Les fabricants d'idoles parlent...
- 18.45 Bulletin de nouvelles du Téléjournal.
- 18.50 L'Aventure du Ciel.
L'Histoire et les histoires de l'aviation.
1er épisode : Les précurseurs.
- 19.00 Horizons.
L'émission ville-campagne de la TV romande.
- 19.20 TV-spot.
- 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont.
Pour les petits : Une dernière histoire avant de s'endormir.
- 19.30 Notre feuilleton : Cette Sacrée Famille.
- 19.55 TV-spot.
- 20.00 Téléjournal.
- 20.15 TV-spot.
- 20.15 TV-spot.
- 20.20 Carrefour.
- 20.35 Venez me voir mourir.
Un film interprété par David Janssen (le Fugitif), Robert Doyle, John Anderson, Randy Boone, Russell Collins, Judson Pratt et David MacLean.



Lundi 16 janvier à 20 h. 35 : VENEZ ME VOIR MOURIR, une nouvelle aventure du fugitif.

- 21.25 Dimensions.
Revue de la science.
- 22.25 Faisons connaissance avec Youri Bukof, pianiste.
- 22.45 Téléjournal.
- 22.55 Fin.

MARDI 17 JANVIER

- 18.45 Bulletin de nouvelles du Téléjournal.
- 18.50 Le magazine.
- 19.20 TV-spot.
- 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont.
Pour les petits : Une dernière histoire avant de s'endormir.
- 19.30 Notre feuilleton : Cette Sacrée Famille.
- 19.55 TV-spot.
- 20.00 Téléjournal.
- 20.15 TV-spot.
- 20.20 Carrefour.
- 20.35 Banco.
Ce soir : Mme Monique Chamorel, Lausanne.
Sujet : Hemingway.
- 21.15 Le Portrait de Louisa.
Un film interprété par Steve



Dimanche 15 janvier à 20 h. 15 : PLAINTÉ CONTRE INCONNU, avec Myriam Fischer (Dora) et Gérard Carrat (Michel).

- Forrest (le Baron), Moira Redmond, Jo Rowbottom, Brian Wilde, Meredith Edwards, Terence Alexander, Mark Burns, Paul Ferris, Richard Owens, Lisa Thomas et Leo Kayne.
- 22.05 En toutes lettres.
— Michel Borvitz : « Histoire du Ghetto de Varsovie ».
— André Kédroz : « Histoire de la Résistance grecque de 1940-1944 ».
— Interview de Mme Anne Philippe : « Le Rendez-vous des Collines ».
— Robert Sabatier évoque son roman : « Le Chinois d'Afrique »
- 22.45 Téléjournal.
- 22.55 Fin.

MERCREDI 18 JANVIER

- 17.00 Rondin, Picotin.
Un quart d'heure pour les tout petits, préparé et animé par Edith Salberg et réalisé par Françoise Paris.
— Au royaume de Dame Tartine.
— Le coin des gourmands :



Jeudi 19 janvier à 20 h. 35 : LA STATUE DE JADE, un film de la série « Hong-kong », avec, entre autres, J. Kruschen.

- Le massepain.
— Caro s'enfuit.
- 17.15 Le cinq à six des jeunes.
— Une aventure de Touché la Tortue.
— TV-Junior Actualité présente aujourd'hui : Les derniers gadgets. Michel Thévoz, de Lonay, et ses cultures d'infusoires. Les poésies de Marie-Claude Nusslé et Lise Meylan, de Lausanne.
Les nouvelles du monde des jeunes.
— L'Ane Culotte.
— Vie et métier.
Les papetiers.
- 18.45 Bulletin de nouvelles du Téléjournal.
- 18.40 Le magazine.
- 19.20 TV-spot.
- 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont.
Pour les petits : Une dernière histoire avant de s'endormir.
- 19.30 Notre feuilleton : Cette Sacrée Famille.
- 19.55 TV-spot.
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 TV-spot.
- 20.20 Carrefour.
- 20.35 Allô Police !
- 21.35 Le Brésil.
- 22.15 Féminin singulier.
Ce soir : Suite pour six jeunes filles et un jeune homme timide.
- 22.40 Téléjournal.
- 22.50 Fin.

JEUDI 19 JANVIER

- 17.00 Für unsere jungen Zuschauer.
- 18.00 Interlude.
- 18.15 Les dossiers de l'histoire.
Henri Guillemin, présente : La Révolution française. Les Etats généraux.
(Reprise.)
- 18.45 Bulletin de nouvelles du Téléjournal.
- 18.50 Le magazine.
- 19.20 TV-spot.
- 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont.
Pour les petits : Une dernière histoire avant de s'endormir.
- 19.30 Notre feuilleton : Cette Sacrée Famille.
- 19.55 TV-spot.
- 20.00 Téléjournal.
- 20.15 TV-spot.
- 20.20 Carrefour.
- 20.35 La Statue de Jade.
Un film de la série Hong-kong.
- 21.25 Document : Tant qu'ils vivront
- 22.00 Rencontre de catch.
— Le Hongrois Janas Valkertl contre le Français Serge Garnotel.
— L'Australien El Greco contre le Français Pierre Lagache.
- 22.30 Téléjournal.
- 22.40 Fin.

VENREDI 20 JANVIER

- 18.45 Bulletin de nouvelles du Téléjournal.
- 18.50 Le magazine.
- 19.20 TV-spot.
- 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont.
Pour les petits : Une dernière histoire avant de s'endormir.
- 19.30 Notre feuilleton : Cette Sacrée Famille.
- 19.55 TV-spot.
- 20.00 Téléjournal.
- 20.15 TV-spot.
- 20.20 Carrefour.
- 20.35 Les Honneurs de la Guerre.
Film.
- 22.00 Avant-première sportive.
— Fritz Naef : un buteur-né.
— Ski nordique au Brassus.
— Calendrier.
- 22.30 Téléjournal.
- 22.40 Théâtre en langue étrangère : Il Giuoco.
- 23.05 Fin.



Mercredi 18 janvier à 20 h. 35 : ALLO POLICE! avec Bernard Henry et Hélène Duc.

LE LIVRE DE LA SEMAINE

par PIERRE BEARN

COMPRENONS-NOUS LES ANIMAUX ?

EN TRE les deux premières années de sa vie, un enfant vit à la hauteur spirituelle du chimpanzé. Heureusement, il n'y reste pas. L'âge du chimpanzé n'est pour lui qu'un échelon inférieur : celui du développement de l'étonnement devant la découverte multiple de la vie. Tandis que les singes continuent de vivre dans cet état d'étonnement primaire, les enfants atteignent très vite l'âge de l'acceptation, à moins que, entrevoyant déjà les responsabilités de la connaissance, ils ne s'avisent de préférer la béatitude hébétée des simples d'esprit à l'art d'augmenter constamment les chiffres de leur feuille d'impôts.

Dans un récent ouvrage de la collection des livres de nature, aux éditions Stock, le naturaliste allemand Gronefeld nous pose cette question : « Comprendons-nous les animaux ? »

Il est visible qu'il n'attend pas notre réponse : il sait que l'humanité a toujours considéré les animaux comme des compléments plus ou moins utiles à l'accomplissement de la mission de l'homme sur la terre, que les animaux n'ayant pas d'âme ne sauraient être honnêtement développés sur le plan de l'intelligence, et que les dresseurs d'animaux ont toujours procédé par instinct et non par respect des plus élémentaires observations du comportement des bêtes.

Aussi, dès le début, nous met-il en présence d'une expérience dont la conclusion est la suivante : une fillette de dix-huit mois mise en présence d'un chiot de six semaines se conduit exactement comme une guenon d'un âge variable, à ceci près que la fillette aura tendance, après le choc de la surprise, à considérer le petit chien comme une poupée vivante qu'il faut à la fois caresser et protéger, tandis que la guenon, ou le chimpanzé femelle, le traitera comme s'il était son enfant, c'est-à-dire qu'elle se mettra immédiatement à dégager, sous les poils, les pores de sa peau, afin de les libérer des pellicules qui les obstruent, lui évitant ainsi de cruelles démangeaisons.

En effet, le spectacle de « l'épouillement » que les visiteurs du zoo contemplant toujours avec un dégoût bienveillant, n'est pas, comme ils le croient, une éternelle et désespérante chasse aux parasites, mais l'exercice d'une hygiène constante et élémentaire de la peau pratiquée de bête à bête dans un esprit de sociabilité animale.

Eh bien me voilà contraint d'avouer que j'ignorais ce détail et, poussant le jeu plus loin, je ne m'étonne plus du regard attendri mais compréhensif dont m'honorait ma chatte siamoise lorsque je m'avisais d'être incommode par la façon dont elle éparpillait ses poils après avoir jugé qu'ils agaçaient les pores de sa peau.

On apprend ainsi mille petites choses drôles et curieuses, dans ce livre, sur le comportement plus ou moins compréhensif des bêtes. Et même, on parvient très vite à conclure qu'à l'époque nucléaire de nombreux être humains en sont restés à l'âge bienheureux du chimpanzé.

Sous une illustration en couleurs qui représente des autruches picorant le sol herbeux d'une clairière civilisée, j'ai lu cette légende : « Ces autruches de l'Amérique du Sud s'habituent parfaitement à nos climats ; elles supportent bien l'hiver. Les élever à l'état captif réserve

des surprises, car, chez elles, c'est le mâle qui couve et s'occupe des nouveaux-nés. »

Je n'ignore pas que cette vérité animale représente l'idéal de nos suffragettes modernes plus ou moins tentées de remplacer l'homme omniprésent en l'obligeant à assumer les travaux qui sont à la base de la féminité la plus élémentaire. Mais ces autruches me font surtout penser à la façon toute particulière que certaines tribus indiennes de l'Amazonie ont de pratiquer l'accouchement sans douleur : pendant que la femme se délire en silence de son fardeau-vivant non loin de lui, le mari se livre à toutes les contorsions d'une douleur extrême et publique.

Comprendons-nous les animaux ? Pas plus certainement qu'ils ne nous comprennent. Du moins pouvons-nous tenter de les comprendre, et ce livre de Gronefeld s'y efforce dans une série de tableaux où nous apprenons que les éléphants ont peur des souris, que les colombes masculins sont aussi dangereuses pour leurs rivaux en amour que les étalons fougueux et déraisonnables, et que les oiseaux sont les domestiques des rhinocéros.

Dans la même collection, et chez le même éditeur, Nina Wamer Hooke publie les vacances du phoque. C'est l'histoire de l'amitié d'un homme pour un phoque, ou plutôt de l'attraction qu'exerce un homme sur un phoque devenu littéralement amoureux de lui.

Ces deux livres sont fort bien complétés par une étude sur la psychologie des relations humaines : **DES JEUX ET DES HOMMES** d'un psychiatre canadien installé en Californie : Eric Berne.

Le problème des loisirs est résolu par le jeu, les jeux : en tout 36, que l'auteur classe sous sept rubriques : les vitaux, les conjugaux, les bons jeux, les sexuels, les jeux de sociétés, les jeux des bas-fonds, et, suprême astuce : ceux du cabinet de consultation ! Sa classification est aussi arbitraire que subtile puisque de nombreux jeux, méticuleusement classés, se chevauchent et que certains autres sont inclassables parce que trop multiples ou trop débordants. Dans les jeux vitaux, si l'on peut dire, l'auteur classe l'alcoolisme, l'art de faire des dettes, le masochisme, la vengeance, la thérapeutique du ressentiment ; ce qui en dit long sur l'art de vivre et de survivre ; mais il ne va pas jusqu'à considérer le suicide comme un jeu ou l'extrême soulagement de ce qu'il appelle la tension. Il traite les jeux à la façon des remèdes, cherchant à les appliquer comme des cautères sur les jambes de bois du quotidien. C'est un livre à la fois désopilant et instructif.

NOTULES

Noyé dans le flot des romans de fin d'année, dont la plupart ne racontent que de petites histoires, le premier roman d'un jeune auteur : Didier Martin, aux éditions Gallimard, est passé quasiment inaperçu. C'est pourtant un curieux livre que « Le déclin des jours » où un homme qu'un accident d'enfance a déséquilibré, lutte contre la folie envahissante. Son atmosphère de gestes mal définis, d'événements anormaux dans leur brutalité, de troubles déséquilibres, rappelle un peu l'envoûtante épouvante de la « Métamorphose » de Kafka, où le lecteur participait à l'angoisse comme s'il était un des éléments de l'obsession. Ce premier livre est certainement plus qu'une promesse ; car il n'est pas pensable, ni surtout souhaitable, que ce ne soit là qu'une sorte de mise au point d'un cauchemar pas-

sager. Marchant un jour, avec Gaston Gallimard, dans les rues aujourd'hui disparues de la Halle aux Vins, à Paris, et discutant avec lui du choix par lequel on fait d'un inconnu un écrivain de renom et des conséquences de ce choix, Gaston Gallimard me dit : « Je ne suis attiré que par les promesses ; la perfection d'un premier livre me gêne ; je ne crois vraiment qu'à l'imperfection prometteuse. » Eh bien, Didier Martin, c'est, il me semble, une promesse qui se lève.

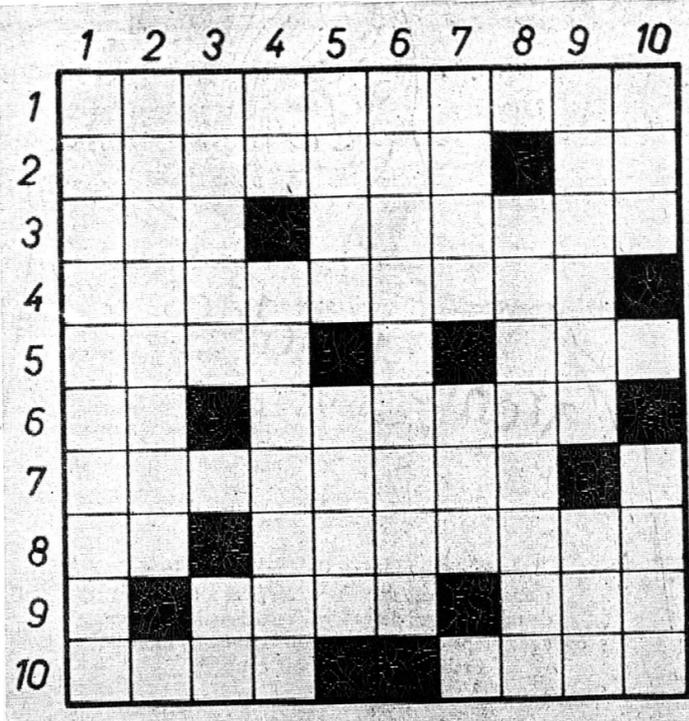
Avec la désinvolture appliquée et passionnée qui le caractérise lorsqu'il n'écrit pas des poèmes, Jean Rousselot, nous donne, aux éditions du Glaive, un « Victor Hugo, phare ébloui » où nous pénétrons plus profondément dans la vie du grand poète français de tous les temps (et je ne suis pas pour le : hélas ! d'André Gide) que par l'intermédiaire d'une thèse ou l'étude d'un professeur. Rousselot, dans tout ce qu'il écrit, reste un homme déchiré, violent, ultra-sensible. Il s'intéresse beaucoup plus au Victor Hugo des révoltes qu'à celui des odes et ballades, au géant qui, dès l'âge de 14 ans, disait : je veux être Chateaubriand ou rien, qu'au rimailleur attendri des Orientales. Il cherche l'homme au travers des idées, le tempérament dans l'exaspération fulminante des mots, le filigrane éblouissant de la vérité dans l'accumulation des images. Et Victor Hugo, rayonnant de vanité et d'outrage-cuidance, apparaît vraiment tel qu'il se voulait : l'Histoire qui parle.

Beaucoup d'écrivains consignent journalièrement ce qu'ils pensent ou ce qu'ils vivent dans un « journal intime », mais peu osent le publier. On connaît l'irritant et passionnant Journal de Jules Renard ; la succession des petits potins du compère Paul Léautaud, concierge attentif, méchant mais truculent des cinquante premières années littéraires du siècle ; le Journal de Léon Bloy, réprimé en quatre volumes par le « Mercure de France » ; celui d'André Gide, patient et riche comme un fleuve, en deux volumes dans la collection de La Pléiade ; puis ceux, plus récents de Rudigoz l'illuminé, chez Julliard ; de Kafka et de Julien Green chez Grasset ; de Mauriac avec ses Mémoires intérieures, chez Flammarion ; le Journal d'un homme occupé de Robert Brasillach, aux éditions des Sept couleurs ; et les Carnets du caustique et dédaigneux Henry de Montherlant ; mais la personnalité des auteurs nuisait à la vérité de l'époque qu'ils cherchaient à prolonger.

Il nous manquait un memorialiste à la taille de Rémy de Gourmont. Nous l'avons trouvé en la personne de Jacques Brenner qui a publié récemment, chez Julliard, le second volume de son Journal de la vie littéraire. De Kanters à Gilbert Ganne, nous revivons avec lui les instants, les maladies, les remous et les illuminations de la création littéraire durant ces dernières années, mais les incidents du présent ne sont souvent que des prétextes à longues dissertations sur les mystères ou les particularités d'un passé infiniment plus riche. Le Journal de Jacques Brenner, c'est une histoire circonscrite de la littérature.

Pierre Béarn

MOTS - CROISÉS



PROBLEME No 324

Ont donné la solution exacte : Mmes, Mlles, MM.

HORIZONTALEMENT

- Spécialiste de la fouille.
- N'a plus tous ses droits. - Poussé.
- Est à moi. - Chevaux de compétition.
- Ne sont pas unies.
- Finit saintenant sa vie après un long conflit avec Charlemagne. - Sans escompte.
- Le premier. - Rassemblement en quantité.
- En Sibérie.
- Bor. - Dans un demi canton.
- Détachées de la terre. - Républiques unies.
- Ne laisse rien échapper. - Le désœuvrement est celle de tous les vices.

VERTICALEMENT

- Ne vaut guère plus que le chef qui l'a faite.
- Pas à portée de main.
- Rend propre par le lavage et le frottement. - Chiffre.
- Note - Peut aussi servir pour poser un lapin.
- Empêche l'éloignement des branches. - N'est pas aussi mineure qu'on le dit.
- Attaque la résistance.
- Renversées : vous conduisent en ville Possessif.
- Reprendre des forces.
- Exprimées. - Rivière suisse.
- Ne sort pas de la ville. - A obtenu la confiance.

Solution du problème No 323

- Horizontalement : 1. Vernamiège. — 2. Odéon - Nous. — 3. Li - M - CT - IT. — 4. Officiel - E. — 5. Ni - Ni - GE. — 6. Taramaraz. — 7. An - Té - Etui. — 8. It - I - Feu - N. — 9. Résolu - Réa. — 10. Es - Notée - L.
- Verticalement : 1. Volontaire. — 2. Edifiantes. — 3. Ré - F - R - S. — 4. Nomination. — 5. An - Cime - Lo. — 6. M - Ci - A - Fut. — 7. Intégrée - E. — 8. EO - Lecture. — 9. Gui - Au - E. — 10. Est - Zinal.

à l'imprimerie moderne

lectures, blocs, papier à lettre, enveloppes, faire-part vous seront livrés dans les plus brefs délais

téléphone (027) 231 51 sion s. a.

À 30 minutes de SION, une station en plein essor LES COLLONS - THYON

La société des Télécabines Sion - Hérémence - Thyon S.A. vous invite à utiliser son TELESIEGE, ses TELESKIS, ses PISTES.

Abonnements annuels	150.—	100.—	ADULTES	Enfants, étudiants et apprentis jusqu'à 20 ans
Abonnements journaliers jusqu'à 12 ans	12.—	6.—		
Abonnements 15 jours isolés	135.—	8.—		
Abonnements de vacances de 7 jours consécutifs	50.—	75.—		
		30.—		

Abonnements à coupons à Fr. — 50 le coupon.

Carnets de 30 et 60 coupons.

Rabais spéciaux pour groupes, ski-clubs et sociétés.

Abonnements au départ du télésiège et des téléskis.

Renseignements : ALBY PITTELOU, tél. (027) 2 55 65 et 4 84 84

ACCES FACILE - COUPONS VALABLES POUR VEYSONNAZ

PHOTO - MYSTÈRE



OU A ETE PRISE CETTE PHOTO AERIENNE ?

SOLUTION DU DERNIER PROBLEME : cette enseigne, représentant saint Georges tuant le dragon, se trouve dans une auberge d'ERNEN.

Ont donné la réponse exacte, Mmes, Mlles, MM. : Arthur Biollay, Dorénaz ; Jean-Marc Pellissier, Sarrayer-Bagnes ; Georges Leyaz, Sierre ; J.-C.-K. Darbellay, Martigny ; Marcel Gillioz, Vouvy ; Bertha Morand, Orsières ; Frère Vital, Saint-Maurice ; André Dubois, Naters.

EVECHE DE N'ZEREKORE Guinée

Bien chers amis de N'Zérékoré,

Fêtes de fin d'année ! Heures des souhaits !

De la terre d'Afrique et grâce à la bienveillance de votre journal, je vous adresse à tous mes vœux fervents de bonne et heureuse année 1967. Tous ces vœux, je les confie au Seigneur dans de fréquentes prières à vos intentions. Je lui demande de vous accorder, et à chacun des vôtres, sa paix et sa joie en récompense de votre générosité missionnaire qui ne s'est pas démentie tout au long de cette année qui s'achève. Lui seul, en effet, peut verser en chacun de vous à qui va notre reconnaissante affection, les grâces et les lumières qui lui sont nécessaires tout au long de cette année qui vient.

Le clergé, les catéchistes et tous les fidèles du diocèse de N'Zérékoré, profondément reconnaissants, se joignent à moi pour vous redire : « Bonne et sainte année 1967. »

† Eugène Maillat
évêque de N'Zérékoré



Vente de soldes
Légalement autorisée du 17 au 30 janvier 1967

draps de lit / fourres de duvet en bazin et
damas / nappes / serviettes / services à thé / tapis
de table / linges de cuisine / essuie-mains / linges
éponge / draps de bain / peignoirs / lavettes / mouchoirs
tabliers / grand choix coupons

Profitez de compléter votre linge de maison dans notre grand choix
«OCCASIONS»

Tissage de toiles de
Langenthal SA

Lausanne, Rue de Bourg 8



SOLDES

manteaux
complets
anoraks
fuseaux
pulls

Toujours la meilleure
qualité à des prix encore
plus avantageux

10 vitrines d'exposition

La Croisée SION
confection

Moix SA

autorisés du
16 janvier au
1er février 1967

P 108 S

Voitures à vendre

1 voiture SIMCA BREACK, utilitaire
1966 neuve, jamais roulée, avec rabais.
1 voiture SIMCA 1500, 1964, radio, très
bon état.
1 voiture FIAT 1500, 1962
1 JEEP WILLYS, nouvelle carrosserie,
transformée agricole et révisée.

Lucien Torrent, Grône

Tél. (027) 4 21 22

P 639 S

EMPLOYEE DE COMMERCE cherche

travail de bureau

à domicile

Faire offres écrites sous chiffre PA
25298 à Publicitas, 1951 Sion.

P 25298 S

A vendre

Complets dès Fr. 50.—. Vestons seuls
dès Fr. 30.—. Pantalons flanelle dès
Fr. 25.—. Chemises et sous-vêtements
très bons marché, cause abandon du
rayon hommes.

S'adresser à : ARC EN CIEL S. A., 35,
rue de Bourg, Lausanne.

Pas d'envois à choix.

P 307 L

Maison très bien introduite auprès des
branches agricoles (laiteries, élevages,
etc.) disposant d'un programme très
varié cherche pour la vente de ses pro-
duits de qualité un

REPRESENTANT

expérimenté

Faire offres avec curriculum vitae sous
chiffre 1267-41 à Publicitas, 4001 Bâle.
Discrétion absolue assurée.

P 1 W

Je cherche pour entrée tout de suite
ou à convenir

jeune fille ou dame

pour la cuisine, sachant cuire, si possi-
ble. Libre tous les dimanches.

S'adresser à Mme G. Franz, tea-room
« La Bonbonnière », Vevey, téléphone
(021) 51 12 81.

P 2036 V

On cherche une jeune fille comme

SOMMELIERE

dans petit café du Bas-Valais avec pe-
tite restauration. Gain élevé.

Téléphone (025) 3 42 83

P 25367 S

QUINCAILLERIE de la place de
Genève cherche bons

VENDEURS

pour ses différents services.
Faire offres avec curriculum vitae,
connaissances de la branche et pré-
tentions de salaire.
Ecrire sous chiffre L 101223-18 à
Publicitas, 1211 Genève 3.

P 14 X

HOTEL A MONTANA

engage

une secrétaire

Entrée à convenir.

Faire offres sous chiffre AS 7052 S aux
Annonces suisses S. A. « ASSA », 1951
Sion.

P 639 S

Famille de 4 personnes

en chalet à Verbier

cherche pour février JEUNE FILLE
capable de skier avec les enfants et
de s'occuper du ménage.

Tél. (039) 2 87 42 entre 11 h. et 14 h.

P 10056 N

JEUNE FILLE

de confiance, est cherchée à Genève
pour aider au magasin et à la colonne
de benzine. Vie de famille assurée.

Téléphoner au (022) 36 88 18.

P 101464 X

Entreprise d'installations électriques

cherche

un monteur-électricien

avec ou sans maîtrise pour prendre en charge la section des installations
électriques.

Participation directe au bénéfice de l'entreprise.

Exigences :

Intérêt à la rationalisation et à l'efficacité
Savoir organiser l'exécution du travail
Sens de la rentabilité de l'entreprise
Goût pour la commande des ouvriers

Ecrire sous chiffre avec prétentions PA 25481 à Publicitas, 1951 Sion.

VEVEY

recherche pour entrée immédiate ou date à convenir

mécaniciens-ajusteurs

fraiseurs

perceurs

chaudronniers sur fer

serruriers de construction

soudeurs très qualifiés

manœuvres en vue de spécialisation

Faire offres de services ou téléphoner aux

Ateliers de Constructions Mécaniques de **VEVEY**

P 278-8 V

Immeuble Carré-d'Amont

Muraz-Collombey (centre du village)

IL RESTE A LOUER

APPARTEMENTS

de 2 et 3 pièces et un STUDIO, tout confort, cuisine équipée d'un frigo
et cuisinière, installations modernes.

Dès Fr. 160.— à Fr. 225.—

AINSI QUE

LOCAUX COMMERCIAUX

pouvant convenir pour coiffeur, magasins ou dépôts.

Pour tous renseignements, s'adresser à Gabriel Monay, notaire, Mon-
they, tél. (025) 4 22 89.

P 66552 S

PROFITEZ DES LONGUES SOIREES

DE JANVIER POUR GAGNER 100 FRANCS

Racontez votre plus beau souvenir de Noël à **BOUQUET**,
magazine féminin suisse. Envoyez votre récit à la ré-
daction, 2, avenue de la Rasude, 1000 Lausanne. Tous
les textes retenus pour publication seront payés la som-
me de Fr. 100.—. Dernier délai : 31 janvier 1967.

P 367 Y

Pour toutes vos annonces ...
... 2 44 22

échos du valais

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

UN CYCLISTE grièvement blessé

SAINT-MAURICE — Hier, M. André Jolidon, G.F., à Lavey, âgé de 24 ans, descendait à bicyclette la nouvelle route en direction de St-Maurice. A la hauteur de l'hôtel Idéal il entra en collision avec deux piétons. Le cycliste fit une violente chute. Il fut d'abord hospitalisé à la clinique St-Amé, mais devant la gravité de son cas — une hémorragie cérébrale s'étant déclarée — il dut être transporté d'urgence à Lausanne.

Harmonie: nouveau président...

MONTHEY — M. J.-Cl. Défago, a du se démettre de ses fonctions de président de notre harmonie municipale, son activité professionnelle ne lui permettant plus d'assumer cette lourde tâche. Les musiciens, pour le remplacer, ont fait appel à M. Paul Coutaz qui sera secondé par MM. Marcel Borgeaud, vice-président; Ernest Girard, secrétaire; Michel Peney, caissier; Gaston Luy, service de presse; Joseph Défago et Carlo Mari, membres. Quant à la commission musicale, elle sera présidée par M. Eugène Devanthey; MM. Ercole Santandrea, Gérald Marbach, Jean Balissat (directeur), Joseph Défago (sous-directeur) en seront les membres.

La Collombeyrienne: le même...

COLLOMBEY — Sous la présidence de M. Joseph Mignot, cette société a tenu son assemblée générale avec un ordre du jour chargé. Le principal objet à l'ordre du jour, les élections statutaires, se déroula dans un esprit d'amitié et de dévouement. C'est ainsi que M. Joseph Mignot fut réélu à la présidence tandis que MM. Edgar Avanthey assumera la vice-présidence, Jean-Marc Lattion sera le caissier de cette société, M. Georges Vannay conservera le cahier des protocoles tandis que M. André Schmidli fonctionnera comme archiviste et André Chervaz en sera le 7e membre.

La commission musicale sera présidée par M. Marcel Meyer (directeur), MM. Jean Truchard (père), Fernand Lattion et Robert Parvex en seront les membres.

Terminer l'année en beauté

VEROSSAZ — « Terminer l'année en beauté. » Telles sont les paroles prononcées par les moniteurs et les élèves du home Montangero, à Verossaz.

En effet, arrivés de Paris le 23 décembre au nombre de 56, le Jour le l'an les retrouvait après une semaine d'école de skis en pleine forme pour affronter un petit concours.

L'école de skis de Verossaz-Les Giettes avait été requise pour l'instruction de ce cours et simultanément un cours identique avait lieu aux Giettes organisé par le Centre social pour la jeunesse d'un arrondissement de Paris. Le président de la Société de développement de Verossaz invité à la manifestation de clôture a eu beaucoup de plaisir à prendre contact avec ce groupe de jeunes Parisiens enthousiaste et bien discipliné et de lui adresser des bons vœux pour la nouvelle année ainsi qu'un joyeux retour dans son foyer.

Notre petite station s'assure par ces contacts sa future clientèle puisque dans ce groupe déjà, des logements ont été demandés pour les prochaines vacances de Pâques.

Quelques résultats du concours de skis du Jour de l'an.

DEBUTANTS

Garçons
1. Tenembaum Charles 49"4
2. Baumender Michel 1'12"8
3. Zylberstein Serge 1'29"

Filles
1. Vainstein Danielle 1'21"8
2. West Joan 1'25"

Les fantaisies d'un calorifère

MONTHEY — Le poste de premier secours a été alerté pour mettre fin aux frasques d'un calorifère à mazout qui avait explosé dans les ateliers de la serrurerie Voefray. Le mazout s'étant répandu dans le local, le feu menaçait de se propager au bâtiment. La prompt intervention du PP remit tout en ordre.

La route Monthey-Champéry normalement praticable

MONTHEY. — Le TCS et l'ACS communiquent que la route Monthey-Champéry est normalement praticable. Les pneus à neige ou les chaînes sont nécessaires pour la route Reichenau-Flims.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Sommes-nous des voyageurs de seconde cuvée ?

MARTIGNY — Les usagers des CFF habitant Martigny et les environs qui utilisent journellement le train pour se rendre à Sion et pour rejoindre à midi et le soir leur domicile, sont tout simplement furieux à la suite de l'examen des horaires mis à l'enquête publique au « BO ».

L'un d'eux nous disait hier : « Personnellement, il y a vingt ans passés que je me déplace de Martigny à Sion pour mon travail Or, il se révèle aujourd'hui qu'au lieu de servir aussi la clientèle régionale, on la néglige de plus en plus au profit des grandes lignes internationales. Est-il, en effet, normal en 1967 qu'un citoyen qui habite à Martigny, soit à 25 km. de son lieu de travail, soit obligé de s'abstenir de rentrer au foyer pour le repas de midi faute d'avoir une correspondance CFF convenable ? Il est désarmant de devoir constater que le nouveau projet prévoit la suppression du train direct Martigny-Sion avec départ à 13 h. 17. En comparaison à l'horaire précédent, ce départ avait déjà été avancé de 10 minutes environ. Actuellement, on désire le supprimer au profit du direct No 278 qui passerait à Martigny à 12 h. 20, train d'aucun intérêt pour les employés et étudiants.

Il y a quelques années écoulées, nous avions été mis au bénéfice d'un arrêt à Martigny du direct No 266 avec départ de Lausanne à 6 h. 47. Après deux saisons hivernales, et un été, le stop en gare de Martigny a été supprimé sous prétexte qu'en raison de sa liaison internationale, ce train devait limiter les arrêts. Ceci n'empêche

pas les responsables de maintenir l'arrêt à Vevey ! Au surplus, toutes proportions gardées, mais en plaçant cependant au contexte de capitale Sion et Lausanne, il est aisé d'observer avec quelle organisation les trains directs arrivent et partent du chef-lieu vaudois à l'heure à même de satisfaire la clientèle des jours ouvrables.

D'autre part, anciennement, le train Sion-Martigny, avec départ de Sion à 12 h. 09, s'arrêtait à Ardon et Saxon. Aujourd'hui, il marque l'arrêt à toutes les gares de Sion à Martigny. Or, Châteaufort est desservi par la poste et, à Charraz, il n'y a quasiment personne qui justifie l'arrêt. N'y aurait-il

pas possibilité de desservir la clientèle des villages au moyen d'un train-tram ?

Ces quelques observations permettent de conclure que la direction des CFF considère la clientèle valaisanne comme un élément de seconde cuvée car il est injustifiable présentement, sur un parcours tel que celui Martigny-Sion et retour, de n'avoir aucun train direct à la disposition des voyageurs — employés et étudiants — correspondant aux heures de travail ou de cours.

Souhaitons que ces doléances seront entendues en haut-lieu dans le canton, à Lausanne et à Berne.

Em. B.

Les jumelles de l'An neuf



MARTIGNY — Nous avons récemment présenté à nos lecteurs le premier bébé né en 1967 à la maternité de Martigny, une fillette.

Mais voici que sont venues au monde deux jumelles, Michèle et Monique, filles de M. et Mme Michel Sarrasin, électricien aux Services industriels de

Martigny. Mme Sarrasin nous a reçu avec le plus gracieux des sourires car on le voit, le sexe dit faible se distingue particulièrement en ce début d'année.

Notre photo : maman et jumelles ont l'air de se bien porter. Qu'il nous soit permis de les féliciter.

Mort subite

MARTIGNY — Hier matin, on a découvert inanimé dans son lit, M. Victor Piota, fort connu à Martigny.

Le médecin appelé d'urgence n'a pu que constater le décès.

M. Victor Piota, âgé de 65 ans, avait le soir précédent assisté au match de hockey Martigny-Lausanne et échangé ses impressions avec ses amis qui ont été consternés en apprenant la tragique nouvelle.

Nous prions sa famille de croire à notre profonde sympathie.

Orsières :

Loto paroissial

Le grand loto paroissial d'Orsières, organisé tous les deux ans en faveur des édifices religieux de la paroisse, aura lieu dimanche 15 janvier, au Cercle Edelweiss.

Il est prévu, comme de coutume, deux jeux d'égale valeur : le premier l'après-midi dès 14 heures et le deuxième en soirée dès 20 heures.

Quelle occasion meilleure pour faire œuvre pie et tenter la chance tout à la fois ? Les organisateurs, d'avance, remercient les participants et leur souhaitent : bonne chance !

MESSAGE DOMINICAL PROTESTANT

ET LEURS YEUX S'OUVRIRENT

Jésus, lisons-nous dans l'Evangile selon saint Mathieu (chapitre 9, versets 27 à 31) opère une guérison. D'ailleurs, le texte du récit est à ce point concis, passant sur les détails pour ne relater que l'essentiel, qu'on n'en trahirait pas le sens si on disait que Jésus opère des miracles en série : paralytique qui se lève et qui marche, femme malade qui recouvre la santé, fillette ressuscitée, démoniaque libéré... c'est l'euphorie du Royaume des cieux qui vient, la manne céleste qui s'abat sur des êtres misérables et sans espérance, la grâce divine qui sauve d'anonymes habitants de la Galilée.

Et il y a de la joie partout, il y a de la reconnaissance dans tous les cœurs car Jésus-Christ passe par là ! Heureux coin du monde qui, ce jour-là, reçut la visite du Seigneur des Cieux et de la Terre et qui s'en trouva comme régénéré, renouvelé, miraculé...

« Etant parti de là, Jésus fut suivi par deux aveugles qui criaient : « Aie pitié de nous, Fils de David ! Lorsqu'il fut arrivé à la maison, les aveu-

gles s'approchèrent de lui, et Jésus leur dit : « Croyez-vous que je puisse faire cela ? ». « Oui, Seigneur » lui répondirent-ils. Alors il leur toucha les yeux en disant : « Qu'il vous soit fait selon votre foi ». Et leurs yeux s'ouvrirent.

Que des aveugles recouvrent la vue parce que le Christ les a rencontrés, voilà qui nous paraît normal et acceptable.

Que des aveugles existent, hélas ! par milliers dans le monde, voilà qui fait partie, pensons-nous, de la misère humaine, et nous n'en faisons guère de cas !

Il nous est pourtant demandé, aujourd'hui, d'avoir une pensée affectueuse pour tous ceux qui ne peuvent, comme nous, voir la lumière du jour et admirer les beautés de la nature, pour ceux qui vivent dans une éternelle nuit.

Et que cette pensée rejoigne aussi tous ceux qui se penchent sur le sort des aveugles dans les hôpitaux et les cliniques et qui, grâce à leur consécration et aux progrès de la science, obtiennent de si admirables résultats.

Leurs yeux s'ouvrirent...

Que l'on vienne, maintenant, nous dire que nous sommes, nous aussi, très souvent des aveugles, en ce qui concerne les choses spirituelles, voilà qui peut nous étonner, voire même nous scandaliser.

Or, la Bible est là pour l'affirmer : notre foi est à ce point pauvre et chancelante que c'est comme si l'on avait pas de foi en nous ; notre manière d'aborder les problèmes de la vie signifie que, plus souvent que nous le pensons, nous vivons comme si l'on n'y avait pas de Dieu. Nous sommes donc bien des aveugles !

Heureusement, il y a aussi pour nous un chemin, il y a aussi pour nous un moyen de recouvrer la vue. Il nous faut dire à Jésus-Christ : « Seigneur, nous ne pouvons vivre sans toi, aie pitié de nous ! » et il nous répondra : « qu'il vous soit fait selon votre foi. »

Alors, nos yeux, les yeux de notre foi s'ouvriront et en suivant fidèlement le Dieu des Cieux, nous verrons comment il nous faut vivre, parmi les hommes, nos frères. **Fradel**

Avec les anciens retraitants paroissiaux

FULLY — Douze ans se sont écoulés depuis ce dimanche de décembre 1954, où, pour la première fois dans notre paroisse, on entendait parler de Chabeuil. L'œuvre des retraités qui naquit pratiquement ce jour-là, s'est développée d'une façon réjouissante chez nous, puisqu'environ 300 Fullériens ont suivi à une ou plusieurs reprises, une retraite prêchée par les Rds pères du Christ-Roi.

Loin de nous le fait de juger les

actes de ces 300 paroissiens, mais ce que nous pouvons affirmer sans crainte, c'est que cette magnifique moisson de retraites a fait descendre sur notre paroisse une abondance de grâces spirituelles. Il est certain que cette progression régulière est le fait d'une organisation rationnelle selon les règlements de l'œuvre qui ont été appliqués normalement.

En effet, les responsables se sont succédé selon une rotation bisannuelle. Les réunions se sont tenues et se tiennent chaque premier vendredi du mois d'une façon constante après la messe du soir. Vendredi 6 janvier, s'est tenue la première réunion de l'année durant laquelle il a été procédé au renouvellement du comité.

Ont été désignés : responsable de la ligue, Bernard Bender ; secrétaire, Urbain Carron ; recrutement et transports, Abel Dorsaz.

Cette équipe aidée des chefs de sections aura ainsi la tâche de diriger la ligue durant les deux prochaines années.

Des retraites auront lieu durant les mois de janvier et février :

— à Sion du lundi 16 janvier au samedi 21 janvier ;
— à Chabeuil du lundi 23 au samedi 28 janvier ;
— à Montbarry du lundi 30 janvier au samedi 4 février ;
— à Chabeuil et à Sion, du lundi 6 février au samedi 11 février.

Que tous ceux qui veulent bénéficier des bienfaits d'une semaine de méditations et d'instruction religieuse veuillent bien s'inscrire auprès des responsables sus-nommés, ou auprès de M. Joseph Cipolla, Avenue du Grand-St-Bernard 25, à 1920 Martigny.

Inhumations

TROISTORRENTS — 10 h Madame veuve Marie Veuthey-Jordan.
ARBAZ — 11 h Monsieur Arthur Sermier.
LEYTRON — 10 h Madame veuve Marie Denis-Produit.
— Monsieur Martin Denis.
SION — 11 h Madame veuve Suzanne Robert-Meynieu.

Si le volume de 600 litres du coffre arrière de la berline AUDI ne vous suffit pas, adoptez la toute récente version AUDI :

la familiale AUDI VARIANT



Nous vous proposons un essai sur la route

Agence pour le Valais :

SIERRE : Garage Edès, Tél. (027) 5 08 24
 SION : Garage Hediger, Tél. (027) 4 43 85
 MARTIGNY : Garage Transalpin, Tél. (026) 2 28 24

P 388 S

Wir suchen für den Einkäufer einer
Warenabteilung

eine gewandte Sekretärin

Unsere neue Mitarbeiterin muss sehr gute Deutsch- und Französischkennntnisse haben, schriftlich für die Korrespondenz und mündlich für den telefonischen Verkehr mit dem In- und Ausland.

Wir bieten fortschrittliche Anstellungsbedingungen, zeitgemässen Lohn und ausgebauten Sozialleistungen (Pensionskasse).

Anmeldungen erwarten wir mit Lebenslauf und Zeugnisabschriften.



VERBAND SCHWEIZ. KONSUMVEREINE (VSK) PERSONALABTEILUNG
4002 B A S E L

P 832 Q

GARAGE

d'une importante marque allemande dans jolie station des Alpes vaudoises, cherche

MECANICIENS
qualifiés, et

UN LAVEUR-GRASSEUR

Entrée tout de suite ou à convenir. Offres sous chiffre PT 30451 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Hostellerie d'Orzival, Vercorin
cherche

FILLE DE SALLE

expérimentée, pour la saison d'hiver. Entrée le 17 décembre 1966.

Tél. (027) 5 10 09, dès 18 h.
P 41013 S



L'annonce
reflet vivant du marché

Droguiste cherche à acheter ou à louer

droguerie-parfumerie ou parfumerie

dans grande station du Valais central.

Prière de faire offres écrites sous chiffre PA 25496 à Publicitas, 1951 Sion.

P 25496 S

CASINO DE SAXON

Samedi 14 janvier 1967 dès 20 heures

Grand BAL

organisé par la S.F.G.

Orchestre : JO PERRIER

P 25403 S

Prêts rapides

- Pas de caution jusqu'à Fr. 10 000.—
- Pas de demande de renseignements à l'employeur ni au propriétaire.
- Conditions sérieuses.



Veillez nous envoyer ce coupon aujourd'hui encore. Vous trouverez un ami en la banque spécialisée depuis 50 ans.

Banque Procrédit

Fribourg, Tél. 037 / 26431

Nom

Prénom

Rue

Localité

1000 m2 de locaux industriels neufs

dont un grand atelier sans piliers de 350 m2 plus bureaux et entrepôts avec cour d'environ 300 m2 sont à LOUER, éventuellement à vendre avec un locatif de 13 appartements, dans petite ville du Valais située sur la voie ferrée Brigue-Lausanne. Les locaux seront disponibles dès le 1er mai 1967.

Faire offre sous chiffre, PA 25480 à Publicitas, 1951 Sion.

P 25480 S

SAXON - HOTEL SUISSE

Dimanche 15 janvier 1967 dès 19 h. 30

Grand loto

organisé en faveur de l'école et de la paroisse protestante de Saxon.

P 25404 S

Annonces diverses

MARTIGNY - Salle du Casino Etoile

Dimanche 15 janvier dès 16 heures

(caisses dès 15 h. 30)

SUPER LOTO

en faveur de la colonie de vacances « Inala » pour familles nombreuses.

Cartes abonnement, 30 jeux, Fr. 40.— (valeur Fr. 78.—) donnant droit de jouer deux cartes,

(cartes à couvrir) par deux personnes différentes.

P 65040

Agence générale de machines à coudre introduite en Valais depuis de nombreuses années, cherche

représentants ou agents

pour la vente de ses machines dans le canton. Nous offrons : bon salaire, mise au courant approfondie, soutien constant par la maison et la publicité.

Dames ou Messieurs capables et bons vendeurs peuvent faire offres manuscrites, avec photo sous chiffre P 60059 à Publicitas, 1002 Lausanne.

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département des travaux publics
Service de l'assainissement

OFFRE D'EMPLOI

Une inscription est ouverte en vue de l'engagement de personnel pour les grandes installations d'assainissement.

10 MANŒUVRES

Nous offrons : un salaire adapté aux connaissances professionnelles. Un travail intéressant sur des installations modernes. Des prestations sociales intéressantes.

Les offres doivent être adressées, par écrit, au DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, génie civil, personnel ouvrier, case postale 1211 GENEVE 3, en mentionnant le poste désiré.

Entreprise spécialisée dans les travaux de voies cherche

CHEF MECANICIEN

pour l'entretien et la réparation de ses machines sur les chantiers.

Nous demandons une bonne formation dans la mécanique générale et facilité d'adaptation.

Faire offres détaillées à Les Fils d'Aug. Scheuchzer S.A., 35, Boulevard de Grancy, Lausanne.

P 1147 L

PROFITEZ!

UNE CHAISE REMBOURREE

pour le prix exceptionnel de

Fr. 27,50

ARTS MENAGERS - SION - Rue Dixence 6

P 229 S

Snack City

Rue des Remparts - SION

Ce soir samedi 14 janvier

Dès 16 h. 15

LOTO

des sous-officiers et
du Tennis-Club Valère

100 fromages du pays

Viande séchée, jambonneaux etc.

Jeune fille cherche emploi à Sion, comme

demoiselle de réception

chez médecin ou dentiste. Entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre PA 17067, à Publicitas, 1951 SION.

P 17067 S

échos du valais

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Comptoir de Martigny 1966 ULTIMES ÉCHOS

MARTIGNY — On se souvient que Swissair fut l'hôte du 7e Comptoir de Martigny et que nombreux furent les visiteurs qui s'intéressèrent à son pavillon. Notre grande entreprise de transports aériens avait, à cette occasion, organisé parmi la jeunesse un concours de rédaction ayant pour titre : « La Swissair, ambassadrice de notre pays aux quatre coins du monde ». Ce concours obtint un joli succès et trois travaux furent retenus. Leurs auteurs viennent de recevoir un billet d'avion aller et retour Cointrin-Kloten. Il s'agit de Guy-Claude Zanoli, de Martigny (16 ans), William Pellaud, de Chemin (18 ans), neveu du capitaine Pellaud et d'Emile Berthod, fils du consul de Suisse à Bordeaux (16 ans), dont nous publions ici le travail.

La Swissair, ambassadrice de notre pays à l'étranger

Succession d'images étranges et colorées, évasion vers des archipels enchantés, où la vie s'écoule paisible et insouciant, soit dans la lumière des Tropiques, soit sur des terres aux paysages démesurés...

C'est le merveilleux voyage autour de la terre, réservé jadis aux grands navigateurs, que SWISSAIR est en mesure d'offrir aujourd'hui à ses clients de toutes races.

Au sol, ses bureaux et ses multiples agences sont gracieusement à votre service pour vous aider à composer et à réaliser le voyage dont vous avez toujours rêvé ou pour vous mener le plus rapidement et le plus agréablement possible, sur les lieux de votre travail.

En effet, la fameuse affabilité et la non moins connue serviabilité suisses sont les atouts principaux de notre compagnie aérienne. Dans le monde entier, on sait que, lorsque l'on marche sur le pied d'un Helvète, il vous répondra avec son plus beau sourire : « Faites seulement », et l'on sait également qu'une sommière, à qui l'on adresse un « merci », ajoutera élégamment : « A votre service, monsieur ! »

Cette serviabilité donc, vous pouvez la retrouver aux quatre coins idiomatiques du monde, dans tous les offices de la SWISSAIR. Quelle merveilleuse propagande pour notre pays !

Egalement sur terre, notre compagnie se fait un plaisir de représenter la Suisse aussi souvent que possible dans de nombreuses occasions; je pense en particulier aux foires-expositions.

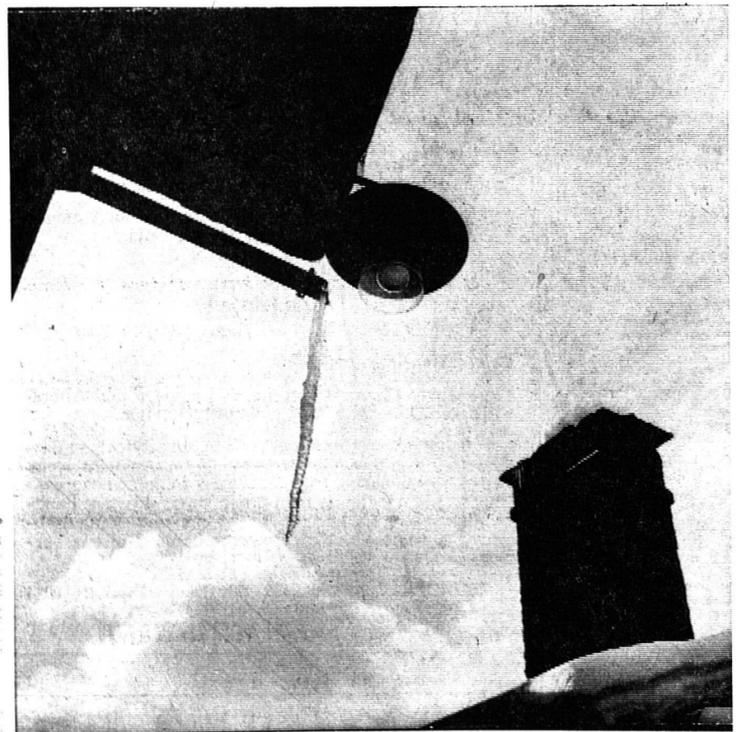
Bien sûr, on pourra parfois se heurter à la dureté et à la fermeté d'un de nos compatriotes de langue allemande, mais son allure si sympathique remédiera vite à cet inconvénient, si l'on peut parler ici d'inconvénient, puisqu'il s'agit d'un aspect de notre folklore vu de l'étranger.

Dans les airs, nous retrouvons cette serviabilité chez nos charmantes hôtesses; nous jouissons, en plus, d'un confort optimum. SWISSAIR a fait aménager, à cet effet, ses nouveaux appareils pour que le voyageur ait plus de liberté de mouvement. Elle a également amélioré la climatisation et installé un système de débarquement et d'embarquement rapide.

Ayant joué le rôle de propagandiste, la SWISSAIR ne s'en tient pas là. Chaque jour, elle nous amène des centaines de touristes sur nos aéroports suisses et remplit ainsi complètement sa mission diplomatique.

Puisse la SWISSAIR porter toujours, à si juste titre, nos couleurs nationales aux quatre coins du monde !

SION et le CENTRE



La lumière joue avec la glace...

SION — La « chandelle » de glace s'est agrandie régulièrement. La petite goutte d'eau, sous la morsure du froid s'est solidifiée, prenant des effets particuliers.

La nuit tombée, la lumière de la petite lampe publique, toute proche, joue avec ce pur cristal.

Il serait possible de suivre avec une bonne dose de patience les diverses métamorphoses. La nature prépare et présente de petites merveilles.

— gé —

Marché de bétail de boucherie

SION — Un marché de bétail de boucherie aura lieu à Sion le lundi 16 janvier 1967, à 9 h 30. On annonce 20 bêtes. Office vétérinaire cantonal

Une nouvelle branche de l'industrie horlogère à Sion

SION — Le 3 janvier 1967, la Maison Matile SA, de Bienne, dirigée par M. von Kaenel, a installé une succursale de fabrication en ville de Sion.

L'entreprise fabrique des cadrans de montre. C'est la première industrie de la branche à s'installer en Valais. Elle occupe une vingtaine de personnes. La succursale de Sion est dirigée par M. Soldati, d'origine tessinoise. Les contacts pour l'introduction de cette entreprise ont été noués par la Société valaisanne de recherches économiques et sociales.

Nous souhaitons la bienvenue à l'entreprise qui apporte de nouvelles sources de revenus aux familles valaisannes.

Une excellente moyenne : 79% des candidats obtiennent le permis du premier coup !

SION — Le véhicule à moteur a pris une extension énorme. Il n'est plus aujourd'hui l'apanage de certaines classes de la société. Il est devenu populaire et un mal nécessaire.

Le parc des véhicules à moteur augmente d'année en année. Il faut donc admettre que de nouveaux conducteurs passent le permis. Voici quelques intéressantes statistiques :

1. En 1966, il a été délivré dans notre canton 4724 permis d'élèves conducteurs. Un pourcentage élevé de ces nouveaux conducteurs a certainement acheté un véhicule neuf ou d'occasion. La voiture de papa n'est pas toujours disponible. Souvent Madame aime aussi avoir sa voiture.

LES EXAMENS THEORIQUES ECRITS

En juin 1965, ont été introduit pour la première fois les examens théoriques par écrit. Les premiers résultats n'étaient pas très brillants. Ce nouveau procédé a donné et donne encore d'excellents résultats. Le pourcentage des examens réussis a progressé d'une façon constante. Aujourd'hui, le 79 % des candidats réussissent leurs examens la première fois.

En effet, l'année dernière sur 5475 candidats, 4320 ont réussi l'examen du premier coup.

Durant les 18 mois d'application de cette méthode, il a été possible de constater que l'usage de la table pour l'enseignement théorique ne doit pas être complètement abandonné. L'élève connaissait sa théorie, mais une fois dans la rue, il avait de la peine à donner à chaque signal sa signification. L'enseignement avec la table met plus facilement l'élève dans le bain car il est possible de jouer des situations particulières.

LES EXPERTISES

En 1966 il a été expertisé :
13 830 véhicules (voitures, camions, tracteurs)
1 040 motocycles.

LE PARC A VEHICULES EN VALAIS AU 30 SEPTEMBRE 1966

Notre canton comptait au 30 septembre 1966 :

- 26 500 voitures automobiles
- 3 600 véhicules utilitaires
- 4 300 motocycles
- 7 300 tracteurs agricoles et véhicules agricoles
- 1 500 remorques industrielles avec plaques bleues
- 1 000 véhicules spéciaux (machines de travail, etc.).

L'augmentation annuelle du nombre de véhicules est en moyenne de 2 500. C'est énorme. A ce rythme-là, dans cinq ans, la circulation va poser d'épineux problèmes aux autorités.

Cette petite enquête permet de constater que les candidats de notre canton, aux examens pour l'obtention du permis de conduire, réalisent des résultats tout aussi excellents que dans les autres cantons.

— gé —

Assemblée générale des patoisants

SION — L'assemblée générale annuelle des patoisants valaisans aura lieu le 22 janvier prochain à 14 heures à la salle du Restaurant « 13 Etoiles ».

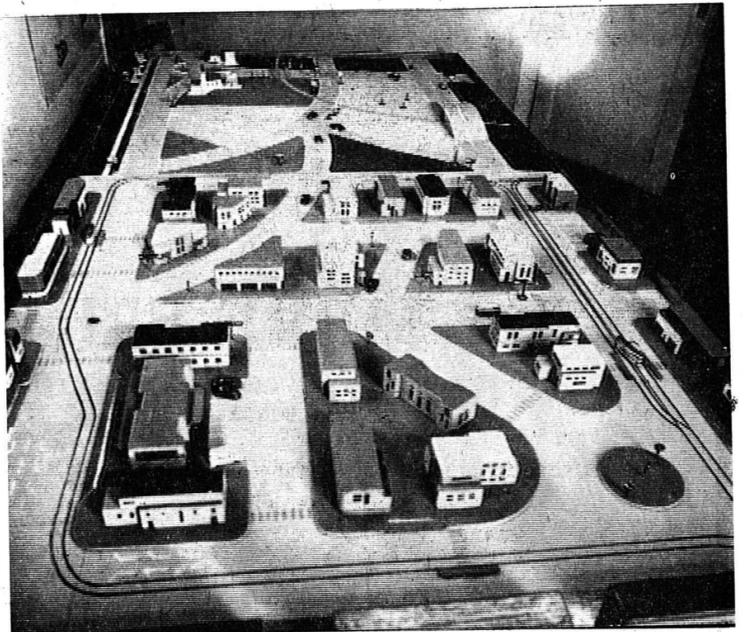
L'ordre du jour de cette assemblée sera :

1. Bienvenue.
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Rapport du président.
4. Lecture des comptes et rapport des censeurs.
5. Désignation du lieu de la prochaine fête cantonale.
6. Exposé de M. Schulé, directeur du glossaire.
7. Divers.

Promotion dans l'administration fédérale

BERNE — M. Oscar Gauye, d'Hérens, actuellement deuxième adjoint au Département fédéral de l'intérieur, vient d'être promu premier chef de section.

Le « NR » félicite M. Gauye pour cette promotion bien méritée.



La « table » pour l'enseignement théorique.



Une feuille-test pour les examens théoriques écrits.

Assemblée générale du groupement de vol à voile de Sion

ON CHANGE DE PRÉSIDENT

SION — Trois tours et demi d'horloge ont été nécessaires pour régler tous les points prévus à l'ordre du jour par le Groupement de vol à voile.

Il est 20 heures très précises lorsque M. Antoine Pitteloud ouvre cette assemblée devant une trentaine de membres. Dans son rapport il met l'accent sur la belle réussite du meeting et surtout sur l'activité débordante qu'a prise, cette année encore, le vol à voile. M. Pitteloud est chaleureusement applaudi.

Les rapports du secrétaire et du caissier sont acceptés par acclamations, surtout le dernier qui laisse un coquet bénéfice.

Le point 8 à l'ordre du jour intéressait la nomination du comité; ce point, qui semblait être discuté, passa comme par enchantement. Après que le président eut annoncé qu'il refusait toute réélection pour raison professionnelle l'assemblée lui désigna un remplaçant en la personne de M. Cyrille Nicod, qui eut comme premier acte de

son mandat la nomination en tant que membre d'honneur du président sortant, lequel quitte le comité après 12 ans d'activité.

Le comité à la composition suivante :
Président : Cyrille Nicod
Secrétaire : Michel Héritier
Caissier : Carlo Koch
Chef moniteur : Peter Roten
Membre adjoint : Urbain Germanier
Sécurité de vol : Jean-Claude Udry
Chef matériel : Edmond Pannatier.

L'assemblée décida l'achat d'un planer tout en laissant le choix au comité.

Dans les divers, M. Deslarzes félicita le groupement pour son travail et son ambiance de camaraderie, tout en se félicitant que le travail des pionniers ne soit pas resté improductif. M. Titzé pour sa part offre au groupement un magnifique challenge.

Il est 23 h. 30 lorsque le président peut clore l'assemblée tout en offrant le verre de l'amitié.

SOLDÉS

FRACASSANTS

autorisés du 16 janvier au 1er février

Plus de 2000 paires

exposées en

LIBRE-SERVICE

Chacun peut essayer et choisir selon son désir et sans influence

JUSQU'À

60% de rabais

CHAUSSURES

cretton

MARTIGNY

Av. de la Gare

Av. du Grand-Saint-Bernard

P 187 S

Du 16 au 28 janvier



Mais

habillera
toutes les familles
au rabais

Cette année, plus que jamais notre vente sera intéressante. Dès février, nous entreprenons des transformations. Des locaux seront immobilisés.

Il nous faudra de la place, beaucoup de place.

Le seul moyen :

Vendre à bon marché
Vendre à très bon marché
Pour vendre beaucoup

Outre nos articles fortement baissés et marqués en rouge.

Nous vous offrons

20%

de rabais spécial

sur tout notre stock et ceci jusqu'au 28 janvier au soir.

(font exception les articles de marque à prix imposés, marqués « net » sur l'étiquette)

Voilà notre cadeau de Nouvel-An.

Nous serions heureux que vous en profitiez

Soldes

autorisés du 16 janvier au 1er février 1967

PRIX AVANTAGEUX
dans la qualité traditionnelle

CHAUSSURES LERCH

MARTIGNY

Téléphone (026) 2 23 20
P 462 S

Ensuite de démission honorable, les Services industriels de la commune de Couvet cherchent

chef technique

titulaire de la maîtrise fédérale en installations électriques à courant fort, capable d'assumer la responsabilité du réseau, des installations intérieures et de diriger une équipe de monteurs.

Les candidats âgés d'au moins 30 ans peuvent consulter le cahier des charges au Secrétariat communal.

Les offres manuscrites complètes sont à adresser au Conseil communal de 2108 Couvet, jusqu'au 21 janvier 1967.

Famille française habitant l'Allemagne, près de Heidelberg, cherche pour engagement immédiat ou à convenir

JEUNE FILLE

pour s'occuper d'un garçon de 2 1/2 ans. Nourrie, logée, bon salaire.

Ecrire à Mme Roche, Bergstrasse 28, 6901 WILHELMSFELD en indiquant références et diplôme (jardinière d'enfants, nurse ou autre). Avec prétentions de salaire, joindre photo s.v.p.

P 65048 S

Entreprise du bâtiment à proximité de SION, cherche

EMPLOYE DE BUREAU

pour travaux de correspondance, pris de revient.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites détaillées avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire, sous chiffre PA 25513 à Publicitas, 1951 Sion.

P 25513 S

NOS OCCASIONS

VW 1500, 1963
verte, 50 000 km.

VW 1200, 1965
beige, 50 000 km.

VW 1200, 1964
blanche, 60 000 km.

VW 1200, 1961
blanche

Renault R8 Major, 1964
bleue, 40 000 km.

Fiat 500 station-wagon, 1961
blanche, 40 000 km.

Porsche 60 CV
rouge

UTILITAIRES :

VW double cabine, 1964
grise, moteur neuf

VW Combi, 1962
verte, révisée

Voitures expertisées
Garantie 10 000 km.
Facilités de paiement



Téléphone (026) 2 22 94

GARAGE DU RHONE SION

Avenue de Tourbillon - Tél. (027) 2 38 48

OCCASIONS

FIAT 1100,	1962, moteur 6 000 km.
FIAT 1500,	1964, 50 000 km, très bon état.
FIAT 1500,	1964, 72 000 km, intérieur simili-cuir.
FIAT 1100,	1954, état impeccable, moteur neuf
FIAT 2300,	1962, 90 000 km, bon état.
FIAT 2300,	1962, 80 000 km, état impeccable.
FIAT 2300,	1964, 51 000 km, à l'état de neuf.
MORRIS 1100,	1964, hydroelastic, 43 000 km, moteur neuf.
TAUNUS 12 M,	1965, 22 000 km, état de neuf.
TAUNUS 12 M,	1965, 50 000 km, nombreux accessoires.
FIAT 1100,	1961, 67 000 km, peinture neuve.
OPEL	1964, 45 000 km.
PRIMULA	Auto Bianchi, 22 000 km, vendue comme épave Fr. 1 000.—

Toutes nos voitures sont vendues expertisées avec garantie. Facilités de paiement.

P 334 S

Für den Verkauf unserer bewährten Produkte an die Landwirte suchen wir einen einsatzfreudigen

Vertreter

Reisegebiet : Kanton Wallis

Wir bieten : Fixum, Provision, Reisespesen und Altersfürsorge. Sehr gute Verdienstmöglichkeiten.

Berufsunkundige werden gründlich ausgebildet, so dass Ihnen eine gutbezahlte Dauerstelle in Aussicht steht. Falls Sie auch die franz. Sprache beherrschen, wollen Sie uns möglichst bald einen kurzgefassten, handgeschriebenen Lebenslauf mit Foto und Zeugnisabschriften zustellen. Ihre Bewerbung wird streng vertraulich behandelt.

Walser + Co. Artikel für die Landwirtschaft 9044 Wald AR

P 100-9 T



SIMCA 1500	1964
ALFA ROMEO Giulia 1600 TI	1966
FIAT 1500 Sport, cabriolet, neuve	1966
FIAT 1600 Sport, cabriolet (Osca)	1964
OPEL Capitaine	1963
OPEL Kadett	1963
RENAULT 4 L	1963
VW 1300, neuve	1967

Garage de la Matze S. A. - Sion

A. Huonder

Tél. (027) 2 62 62

Nos occasions expertisées - Garantie - Crédit

P 370 S

SOLDÉS

SOLDÉS

SOLDÉS

SOLDÉS

DES SOLDES SURPRENANTS DÈS LUNDI

16
janvier

ROBES
MANTEAUX
COSTUMES

BLOUSES
PULLS
JUPES

CHEZ

CHEMISERIE
LINGERIE
TABLIERS

FUSEAUX
ANORAKS
PULLS

AU COMPTOIR
DES NOUVEAUTES

Rue des Portes-Neuves



Av. de la Gare - Rue des Creusets
CONFECTION DAMES ET GIRLS

Vente autorisée du 16 janvier au 1er février



Av. de la Gare

P 25475 S

Vente au rabais à tous les rayons

Rabais minimum 10% sur tout le stock

20% sur manteaux - tailleurs - robes

GROS SACRIFICES : nous n'avons pas tenu compte des prix d'achat



CONFECTION

Aut. du 16 au 28 janvier 1967

MARTIGNY

P 198 S

GRANDE VENTE AU RABAIS...

20%

aut. du 16 au 28 janv. 1967

sur articles de saison

Robes juniors dès Fr. 20.- et jupes dès Fr. 15.-

LE COLIBRI

MARTIGNY

P 223 S

CHAUSSURES



Jean Gianadda

AU FOND DE LA RUE DU RHONE

SION - Tél. 2 22 25

Voyez nos SOLDES

autorisés du 16 janvier au 1er février

TOUT N'EST PAS EN VITRINE

PENSEZ A NOTRE MILLIER DE PAIRES EXPOSEES A DES PRIX VRAIMENT BAS

DANS NOS 2 ETAGES DE SELF-SERVICE OÙ VOUS
POURREZ CHOISIR A VOTRE AISE

échos du valais

CENTRE SCOLAIRE DE VÉTROZ

Rechercher une solution impartiale

Depuis notre dernière assemblée primaire, le public s'intéresse vivement au projet d'une maison d'école à Magnot.

Il est donc permis et souhaitable que chaque contribuable émette son opinion et son point de vue. L'instruction et l'éducation de nos enfants et, partant, la création de centres scolaires, causent en général de grands soucis aux administrations communales. Celle de Vétröz connaît les siens.

Les nombreux contribuables qui ont assisté à cette assemblée primaire ont compris que la population de Magnot, qui est travailleuse et dotée d'un solide bon sens, mérite d'avoir une maison d'école appropriée et convenable. Dans un geste qui l'honore l'assemblée a voté à l'unanimité les crédits nécessaires pour remédier à cette carence et pour, si besoin est, construire un pavillon scolaire pour Vétröz. Jusque là, tout le monde est d'accord.

Maintenant, examinons le problème dans son ensemble et sur toutes ses faces et tâchons de le résoudre dans l'intérêt général. Le village de Magnot est composé de trois agglomérations, celle de Ballavaud (ou Bolleyre) et des deux hameaux est et ouest. La maison d'école, actuellement, est située dans l'agglomération centrale. Ceci est une preuve que nos ancêtres avaient bien la tête sur leurs épaules. Aujourd'hui, cette maison est désuète et trop exigüe, le moment est donc venu d'y porter remède.

Il ne faut cependant pas oublier que si une construction doit être édifiée, elle ne doit pas être dans un endroit trop excentrique car certains élèves devraient alors faire quatre fois par jour un trajet de 1 km et plus durant neuf mois et ceci par des temps exécrables, des chemins et des trottoirs presque impraticables par temps de neige. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que Magnot fait partie de la paroisse d'Ardon et une construction de 4 classes sur la place des sports nécessiterait le recrutement d'élèves dans la paroisse de Vétröz. Or, chacun sait que les exercices pour la préparation de la première communion, à la confirmation, les retraites et les exercices de mission, etc., se font à l'église paroissiale. Dans ces conditions, il faudrait chaque fois faire un triage pour ceux qui doivent aller à Ardon ou bien à Vétröz. Pour le moment, Dieu merci, la pratique religieuse passe encore au premier rang et celle-ci mérite toute notre attention.

Pour mieux nous rendre compte de la complexité du problème, regardons ce qui se passe autour de nous. A Sion, par exemple, pour ne pas trop exposer les élèves aux accidents de la route à cause de la très grande circulation motorisée, on a créé plusieurs centres scolaires, celui du Sacré-Cœur, de St-Guérin et Platfa, celui de Profamilia est à l'étude. Cela prouve que les autorités de cette commune ont choisi la solution la plus favorable et la plus efficace pour éviter les accidents au maximum.

Chez nous, chacun sait que l'extension du village se fera surtout au sud et à l'est de celui-ci. Tous ces terrains secs et sains sont formés par les alluvions de la Morgè et grâce au RP seront desservis par des chemins sinon dès cet automne, du moins dès le printemps suivant. Vétröz est devenu depuis quelques années, sans compter les étrangers, une cité populeuse et le nombre d'enfants en âge de scolarité augmente à une cadence étonnante.

Il faut, par conséquent, se rendre à l'évidence, car l'augmentation de la population posera de nouveaux problèmes scolaires.

Pour terminer ce petit tour d'horizon, nous dirons que nous sommes convaincus que la construction d'une maison d'école pour trois classes dans l'agglomération de Magnot est de nature à donner satisfaction à la presque totalité des contribuables.

Dans ces conditions, il sera possible d'utiliser une partie des crédits votés pour construire un pavillon scolaire là où le développement est le plus intense.

Si l'on songe que dans cette région en l'espace de 2 à 3 ans, il a été construit 5 immeubles locatifs avec une soixantaine d'appartements, sans compter les nombreuses maisons d'habitations particulières, on est bien obligé de conclure que construire un centre scolaire dans un endroit trop excentrique serait une incommensurable erreur.

En définitive, il ressort de ce qui précède que le parc des sports doit rester à la disposition des sportifs. Les jeunes gens qui ont un métier et qui sont mordus par le sport viendraient chaque jour s'entraîner sous les fenêtres du centre scolaire. Il en serait de même pour ceux qui font des études à Sion, au collège, à l'école commerciale ou aux secondaires. Durant leurs jours de congé, qui ne sont pas toujours les mêmes que ceux de Vétröz, ils viendraient également s'entraîner. Nous sommes

certaines que si chacun veut examiner cet important problème scolaire à tête reposée et sans parti pris, nous trouverons la solution idéale que tout le monde attend.

Enfin, il appartiendra à l'autorité compétente d'apprécier la situation et d'en tirer les conclusions. Celles-ci devront toutefois être soumises à l'approbation de l'assemblée primaire, seul organe habilité à prendre une décision d'une telle importance.

Des contribuables impartiaux.

Une grande réalisation valaisanne

ANZÈRE... à Genève

(de notre correspondant permanent à Genève Me M.-W. Suès)

A notre époque, il faut voir grand et juste. Depuis Maurice Troillet, le Valais a adopté cette perspective et s'en porte bien. Dans ce sillage s'inscrivent les promoteurs de Pro-Anzère qui nous ont présenté, hier à Genève, dans le beau cadre de l'hôtel du Rhône où les accueillait MM. Lendi, père et fils, leur merveilleuse station. Ce n'est pas aux Valaisans qu'on dira où se trouve ce village, à 1 500 mètres d'altitude, situé sur la commune d'Avyent, à 14 km de Sion. Une société franco-suisse, assemblée par un groupe de financiers éclairés et dynamiques, au nom de laquelle M. Jean-Louis Wagnière, fils de notre ambassadeur, a pris la parole pour exposer à la presse internationale et genevoise cette création immobilière. Etant donné les soins minutieux voués à son élaboration, elle sera, d'ici dix ans, parmi les stations de sports d'hiver les plus recherchées du monde. Elle le devra à son ensoleillement et à ses immenses terrains de ski adossés aux pentes du Wildhorn. Le capital d'exploitation est aujourd'hui de 8 millions 750 mille francs. Il existe déjà un télécabine et quatre téléskis. D'autres sont en construction. A fin 1967, 1 700 lits pourront être mis à la disposition des touristes. Le village sera conçu avec

goût, respectant la nature et le paysage. Miracle! Aucune voiture ne viendra enlaidir le Centre. Ce ne sera pas une agglomération abîmée par l'accumulation des chalets mais bien un site montagnard dont l'aspect sera respecté. La route d'accès et les parkings seront tous souterrains et, par ascenseurs, les automobilistes gagneront leur logis. C'est une sensationnelle trouvaille de l'architecte genevois Jean Hentsch. Ainsi tout sera sauvé et sauvegardé à Anzère.

Des maquettes, des plans, des photos, de suggestives affiches, de beaux reliefs moulés à l'échelle, permettent de se rendre compte de l'Anzère d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Avec sa gentillesse et sa compétence habituelle, M. le préfet d'Allèves, qui est d'ailleurs un des principaux promoteurs de cette réalisation, honora la conférence de presse de sa présence. Il fournit aux journalistes les plus utiles renseignements. On remarquait également la présence de plusieurs anciens et actuels conseillers d'Etat et conseillers administratifs genevois, qui portèrent à la station un intérêt très encourageant pour ses promoteurs.

M.-W. Suès

Vernissage au Carrefour des Arts



SION — Jeudi soir a eu lieu le vernissage, au Carrefour des Arts, d'une exposition qui sort de l'ordinaire.

Les œuvres présentées sont celles de Jacques Berger, Charles Chinet, J.J. Gut, Jean Lecoulter, Catherine Méroz, Gérard de Palézieux, Tony Meier, Heinz Schwarz, Léo Andenmatten et Roland Weber.

Chaque artiste a présenté des des-

sins, des croquis. Il est possible d'établir des comparaisons des différentes pièces présentées, et de constater que chacun excelle à sa façon dans des présentations originales. Cette exposition groupant plusieurs artistes est ouverte jusqu'au 4 février prochain. Une visite s'impose.

—gé—
Notre photo: Un dessin signé Leo Andenmatten.

St-Martin: retour à la vie courante

Durant les Fêtes de fin d'année, St-Martin a connu une animation inaccoutumée par la venue d'un grand nombre de touristes.

Si cela continue il est à souhaiter que le problème touristique soit examiné de plus près par les personnes compétentes.

Après une dizaine de jours de détente, passés dans un cadre agréable, tous ces gens sont repartis pour reprendre leur occupation habituelle et la population de l'endroit a pu continuer son petit train-train journalier.

Les élèves de nos classes communales ne chantent plus vive les vacances, mais cherchent à éviter les pénitences, par leur assiduité à l'étude de leurs leçons et aux enseignements de leurs maîtres.

A propos de classes, il est à relever que l'école d'Eison est encore privée de son maître pour cause de maladie; nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement. Comme il n'y a pas d'enseignants surnuméraires, on a fait appel au toujours dynamique M. Joseph Beytrison qui, malgré son âge (77 ans), est prêt à dépanner là où c'est nécessaire. Il détient certainement le record d'enseignement avec sa 56ème année de pratique.

L'effectif de cette classe n'étant que de 17 élèves, il ne fait aucun doute que M. Beytrison n'aura pas de peine

à maintenir le rythme que M. André Moix avait su lui donner. Les élèves et les parents le souhaitent vivement.

Un supplément apprécié

ST-MARTIN — Les producteurs de lait ont touché, à la fin de l'année, un supplément de 5 cts par litre de lait qu'ils ont livré à la Laiterie centrale, durant l'exercice écoulé. Avec les 45 cts qui leur ont été versés en acompte pendant la période de coulage, ce sou supplémentaire porte le prix du litre de leur lait à 50 centimes.

Par la même occasion, les producteurs ont informé que l'assemblée générale annuelle aura lieu le dimanche 15 janvier, à 13 h. 30, avec un ordre du jour assez chargé.

Première manifestation de l'année

ST-MARTIN — La Société folklorique « La Gentiane » annonce, par voie d'affiche, une représentation théâtrale pour les samedis 14 et 21 et les dimanches 15 et 22 janvier, à 20 heures, à la salle de la Coopérative.

Avec le programme qu'elle a préparé il ne fait aucun doute qu'elle obtienne le succès qu'elle mérite et que nous lui souhaitons bien cordialement.

Vers une grande fête de tir au petit calibre à Sion

La section petit calibre de la Cible de Sion travaille déjà d'arrache-pied à l'organisation d'une grande fête de tir au petit-calibre qui aura lieu à Sion, au stand de Champsec, les 29 et 30 avril, 6 et 7 mai 1967. Un comité d'organisation présidé par M. L. Pfammatter a prévu un plan de tir excessivement intéressant, dont la somme exposée atteindra les frs 10.000.— A part les passes d'exercice, il est prévu l'établissement des passes Helvetia (cat. A et B), Champsec (cible à rachats), Inauguration (qui pourra être cumulée avec la passe de tir fanion), Campagne (cible vitesse sur visuel B) et Art. Il n'y aura pas de visuel à 100 points. Les détails du plan de tir seront publiés dès qu'ils auront été définitivement arrêtés. La distinction représentant le motif du drapeau cantonal au petit-calibre a très belle allure et sera également publiée dans la presse. Il est prévu une installation provisoire de 10 cibles automatiques, de telle façon que les tireurs n'aient pas à craindre d'être bousculés. Une cantine bien achalandée fera le contentement des plus exigeants.

La section petit-calibre de la Cible de Sion attend une nombreuse participation de tous les fervents à l'art du tir au petit-calibre auxquels elle assure de nombreux et beaux prix ainsi qu'une parfaite organisation.

Le chef presse et propagande.

La loi sur le travail!

SION — Nous croyons savoir que la loi sur le travail sera soumise à la votation populaire les 4 et 5 mars prochain. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette très importante loi.

Ermitage de Longeborgne

Fête de saint Antoine

Mardi 17 janvier aura lieu au sanctuaire de Longeborgne, la fête de saint Antoine ermite.

Des messes basses seront célébrées à 6, 7 et 8 heures.

A 9 h 30, messe chantée suivie de la bénédiction et de la traditionnelle distribution du sel.

Des cars partiront de Sion, place du Midi, à 8 h 15 et de Sierre, place Bellevue, à 7 h 50.

AIR-GLACIERS

En 30 minutes chaque jour

Sion - Genève

et

Genève - Sion

Fr. 60.-

(simple course)

Fr. 80.-

(aller et retour)

Réservez : 027 2 64 64

Pour tous vos imprimés
Adressez-vous à l'IMS
Téléphone (027) 2 31 51



GORS enlevés par L'HUILE DE RICIN

Finis les emplâtres gênants et les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide, NOXACORN, stoppe la douleur en 60 secondes. Dessèche les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine. Contient de l'huile de ricin pure, de l'iode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur. Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.60 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursé.

EN CAS DE DEUIL

les Pompes funèbres E. Naefen
9, rue du Grand-St-Bernard
Martigny-Ville
se chargent de toutes les formalités.

Cercueils - couronnes - croix
Corbillard automobile
Téléphonez au



FOURRURES

G. Volkmann

20 ans de maîtrise fédérale

Transformations
Mesures

Réparations

Travail impeccable

Rue de Savièse 3 Sion tél. 027 2 56 39



Fabrique de machines pour l'industrie du papier et du carton, cherche encore quelques

mécaniciens

sur machines-outils

tourneurs fraiseurs

nationaux ou étrangers au bénéfice du permis C, désirant se créer une situation stable dans une entreprise en plein développement.

Faire offres ou se présenter.

J. BOBST & FILS S. A., 1016 Lausanne. Téléphone (021) 25 01 01.

P 969 L

Mécaniciens autos

Nous engageons plusieurs MECANICIENS SUR AUTOS (nationalité suisse) pour entrée immédiate

Offres au Garage de la Matze S. A., Sion, tél. (027) 2 62 62. A. Huonder. P 370 S

Dame ayant connaissances de laboratoire et de dactylographie cherche place comme

aide-médecin

Tél. (026) 2 27 60 P 65049 S

Magasin d'alimentation de Martigny cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

bonne vendeuse

Offres avec références à case postale 52983, 1920 Martigny. P 281 S

Garage de la place de Sion engageait

un apprenti mécanicien

Faire offres écrites sous chiffre PA 52096, à Publicitas, 1951 Sion P 372 S

Fumier de poules

livré par camion de 10 m3 17 fr. à 18 fr. 50. Suivant quantité franco.

W. Chappot, machines agricoles, 1906 Charrat. Tél. (026) 5 33 33 P 186 S

Jeune nurse

cherche place pour s'occuper de 1 ou 2 enfants pour la période de février-mars-avril 1967.

Tél. (027) 2 45 08 P 25478 S

Nous cherchons

1 fille de maison

1 fille d'office (évent. garçon)

Faire offres à : hôtel des Marécottes, Les Marécottes.

Je cherche une

fille de cuisine

pour petit restaurant à Genève.

La Chartreuse, 9, rue des Pâquis tél. (022) 32 78 72 P 101460 X

A louer à Fully

propriété arborisée

en plein rapport, de 8200 m2. Tél. (026) 5 37 51 P 65042 S

Attention !

de nouveau en vente pantalons militaires sans passepoil, neufs 35 francs peu portés 25 francs. Indiquer le tour de taille et longueur entre jambe. Manteaux militaires mod. 25 francs et vareuses 16 francs. Casquettes à visière 4 et 5 francs. Etoffe militaire pour raccommodage : 1 kilo 6 fr. 50. Expédition prompte contre remboursement.

Decker, Strehlgasse 7 8001 Zurich. P 524 Z

La VENTE de SOLDES

A NE PAS MANQUER!

- Un beau choix de complets pour garçons dès Fr. 88.—
- Manteaux élégants messieurs dès Fr. 30.—
- Canadiennes messieurs en diolène dès Fr. 75.—
- Un assortiment vestons sport dès Fr. 80.—
- dès Fr. 35.—

Confection P.-M. GIROUD - Martigny

Près de la poste, avenue de la Gare - Tél. (026) 2 24 40

P 458 S

Aut. du 16 janv. au 1 fév. 1967

A vendre dans les Iles d'Ardon

JARDIN FRUITIER

Une parcelle en Golden 15 000 m2, une parcelle en Golden et Starking 6 000 m2, une parcelle en William 5 000 m2.

En plein rapport, avec installations contre le gel.

Demandes de renseignements à adresser sous chiffre PA 25497, à Publicitas, 1951 Sion.

P 25497 S

COMPAGNIE AMERICAINE

cherche

un représentant

possédant voiture pour visiter la clientèle particulière sur adresse.

Pas de porte-à-porte. Gros revenu. Débutant accepté.

Se présenter au restaurant A.B.C., PLATTA-SION, le jeudi 19 janvier 1967 de 9 heures à 11 heures. Demander M. Bernard.

Annonces diverses

On cherche pour Sierre

SOMMELIERE

ainsi qu'une

REMPLAÇANTE

Deux jours par semaine.

Tél. (027) 5 14 80.

P 25498 S

EVIONNAZ, café des Amis

Dimanche 15 janvier 1967

GRAND LOTO

victuailles

Organisé par la fanfare municipale.

Valeur des lots : 3 000 francs.

Invitation cordiale.

P 25489 S

Nous engageons

CHAUFFEUR

pour camion poids lourds (Euclid)

Faire offres par écrit à : Entreprise MARC QUENNOZ, Pont-de-la-Morge.

P 25488 S

TROISTORRENTS

salle de gymnastique, dimanche 15 janvier, dès 19 h 30,

GRAND LOTO

du Syndicat d'élevage

aperçu des lots : veaux d'élevage, moitiés de porcs, 5 jambons, 20 fromages, plaques de lard, viande séchée, et nombreux autres lots.

Abonnement : 30 francs.

Tous les jeux, carton - Cantine

Hôtel de Ville - BEX

Dimanche 15 janvier 1967

dès 15 heures

LOTO

Organisé par le Moto-Club et la Société féminine d'éducation physique.

Crayon indispensable !

LA COOPERATIVE DU BATIMENT

construit pour toutes les bourses, chalets et villas, clés en mains, aux meilleures conditions avec des matériaux de première qualité.



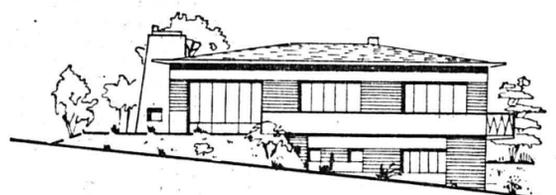
CHALET type E - Prix Fr. 32 500.—
comprenant : 2 chambres, hall, cuisine, bains, WC, garage et cave.



CHALET type C 2 - Prix Fr. 44 500.—
comprenant : 2 chambres, cuisine, 1 living, hall, bains, WC, véranda couverte, garage et cave, etc.



VILLA Type J - Prix Fr. 60 500.—
comprenant : 2 chambres, 1 cuisine, 1 living, salle à manger, hall, bains, WC, garage, cave et chauffage général, etc.



VILLA type L - Prix Fr. 95 500.—
comprenant : 4 chambres, 1 living, 1 salle à manger, 1 cuisine, bains, WC, hall, garage, cave, chauffage général, cheminée française, etc.

Nous nous ferons un plaisir de vous présenter les 12 autres types de villas et chalets qui sont d'une part déjà construits. Nous disposons de terrains dans toutes les régions du Valais susceptibles de vous intéresser.

Ecrire à : COOPERATIVE DU BATIMENT, Grand-Pont 23, 1950 SION, tél. (027) 2 37 05 ou (027) 5 69 02

REPRISE DE COMMERCE

Dès le 1er janvier 1967, l'exploitation de la carrosserie ANDRE JEAN est reprise par l'association des taxis sierrois, sous la raison sociale

Carrosserie Berclaz & Cie

Route de la Métralie 17
3960 SIERRE, tél. (027) 5 03 65

P 25494 S

FULLY

CINE MICHEL

Dimanche 15 janvier 1967, dès 20 h. 30

SUPER LOTO

organisé par la fanfare L'AVENIR

Jambons, fromages, transistors, etc.

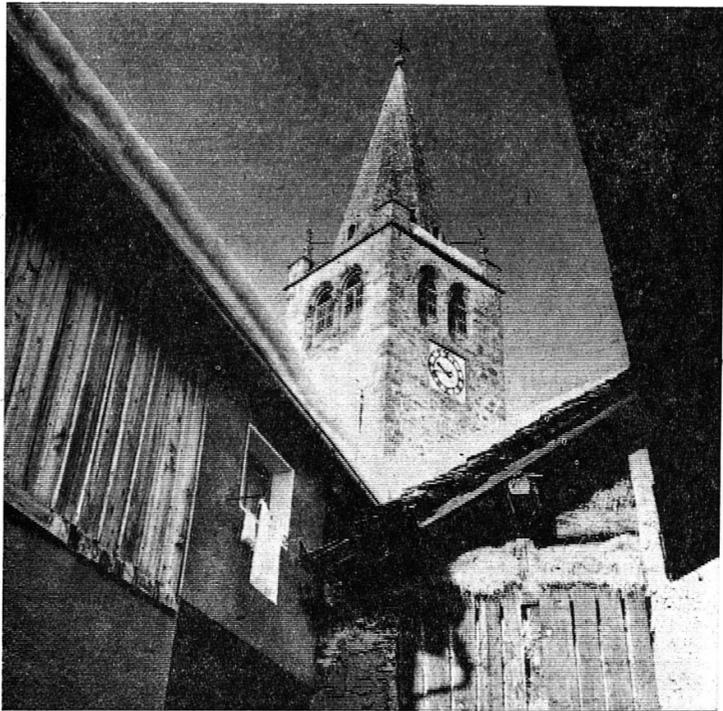
Abonnements Fr. 40.—

Invitation cordiale

P 65044 S

échos du valais

Le temps passe : Il faut rénover l'imposante église



LENS — Les années passent avec une rapidité incroyable. Les constructions les plus solides, les mieux conçues subissent les assauts du temps. Il arrive un moment donné où il faut rénover des édifices. Lorsqu'il s'agit d'une église, cette nécessité se fait sentir encore davantage. Une maison de Dieu doit être toujours magnifique.

L'église de Lens, imposante, flanquée sur une élévation, a besoin d'être rénovée et embellie. On prévoit et étudie en ce moment la réfection intérieure et extérieure de ce pieux édifice. La construction est solide. Il ne faut surtout pas modifier le style actuel. C'est une richesse qui est transmise depuis de très nombreuses générations.

L'ÉGLISE DE LENS

Laissons la parole aux spécialistes, les abbés J.-E. Tamini et Pierre Déléze, qui ont entrepris de longues et très intéressantes recherches à cet égard.

« Lens dépendait de St-Etienne de Granges. Aux Pères bénédictins du prieuré de Granges, soucieux de rendre service aux habitants, nous devons, au début du XIIe siècle, avec l'agrément de l'Ordinaire, la fondation d'une chapelle, puis d'une église à Lens. Celle-ci passa au St-Bernard avant 1177, cession confirmée par l'évêque de Sion, Nantelme d'Ecublens et son Chapitre, en 1199. Depuis, le Rme Prévôt du Saint-Bernard exerce le droit de collation, mais l'institution appartient à l'Evêché.

« Il y eut successivement à Lens, plus ou moins sur le même emplacement, quatre églises, dont la première mentionnée par la bulle d'Alexandre III, en 1177. A la seconde, de 1402, on adossa selon les plans de l'architecte Ulrich Ruffiner, un clocher monumental, qui renferme un bourdon sonore de 1529. La troisième contenait les autels de St Pierre, patron de la paroisse, de la Ste Vierge, de St Joseph, de Ste Barbe, de St Antoine. Enfin, le sanctuaire actuel, construction spacieuse de 1843, fut consacré par Mgr Pierre Joseph de Préux, le 31 juillet 1862. Outre le maître-autel de St Pierre, on y remarque ceux de la Ste Vierge et de St Joseph. Les stalles datent de la même année; l'orgue et les deux tribunes, de 1903; les vitraux de 1908. La sacristie gothique servit de chœur aux deux sanctuaires précédents.

« Les archives permettent de constater l'existence des confréries du St Esprit au XIVe siècle, puis du St Sacrement, du Rosaire vers 1660; maintenant, de la fraternité du Tiers-Ordre.

« Le cimetière, d'abord autour du lieu saint, s'étend aujourd'hui au couchant de l'église.

« Selon la tradition, les Bénédictins auraient habité une maison qui porte la date de 1221. Le prieuré monumental construit par le Saint-Bernard en 1836, possède des meubles anciens.»

LA CHAPELLE DE LENS

« Par acte du 11 octobre 1481, des fidèles, avec l'autorisation de l'Evêché et l'agrément du Saint-Bernard, fondèrent une chapellenie en l'honneur

de Notre-Dame et de St Jean-Baptiste. Ce bénéfice séculier, dès l'origine, prit peu à peu le nom de rectorat à la suite de nouvelles donations. En principe, le titulaire de ce poste, parfois vacant ou desservi par le vicaire de 1677 à 1716, ne se trouvait astreint qu'à résider et à aider le prier dans son ministère les dimanches et les fêtes. Il reçut, vers 1760, la charge de faire classe durant l'hiver. D'abord élémentaire, son école devint secondaire dans la seconde partie du XIXe siècle. Les attributions du recteur ne répondant plus aux besoins de la paroisse, les autorités obtinrent en 1909, de Mgr Abbet, la faculté d'affecter le recteur au ministère paroissial. »

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Assemblée des délégués des syndicats chrétiens du Valais romand

SIERRE — Dimanche 15 janvier se tiendra à l'Hôtel Terminus l'assemblée des syndicats chrétiens du Valais romand.

Le programme de la journée est le suivant :

- 9.00 Arrivée des délégués
 - 9.15 Ouverture de l'assemblée
 - 11.30 Messe
 - 12.30 Repas en commun
 - 14.00 Reprise de l'assemblée
 - 16.00 Clôture de l'assemblée.
- Les divers exposés auront lieu comme suit :
- a) M. Vittori : « Le militant syndicaliste dans le monde ».
 - b) M. Perruchoud : « Loi sur le travail et les trois semaines de vacances ».
 - c) M. Salamin : « Loi sur la formation professionnelle ».
 - d) M. Bachmann : « Assurance maladie, de la caisse de secours à la sécurité sociale ».
 - e) M. Besse : « Les Raffineries et la solidarité professionnelle ».
 - f) M. Jacquod : « AVS, AI et initiative de la CSC ».

Le C.P. Grône à Grimentz

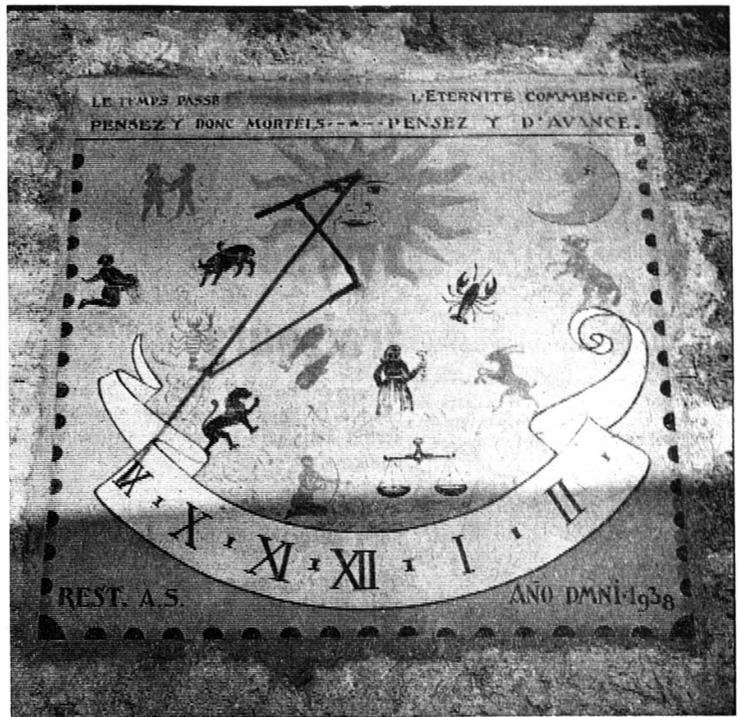
Le C.P. Grône qui prépare avec enthousiasme son grand tournoi de dimanche prochain, s'est rendu mercredi soir à Grimentz pour y affronter l'équipe locale qui sera également de la partie dimanche prochain à Nendaz. Le match s'est joué dans un esprit de sportivité totale et chacune des deux équipes a dominé durant un tiers-temps. Le premier étant resté nul. Finalement les Grônards se sont difficilement imposés sur le score de 5 à 4.

Le club des patineurs de Grône organise rappellons-le une dernière fois son 1er tournoi, samedi et dimanche prochain 14 et 15 janvier sur la patinoire de Nendaz.

Supporters, et amis de la rondelle sont donc les bienvenus à Nendaz où les matches, débuteront le samedi à 16 h. 15.

G. M.

Elle mesure le temps... si le soleil est de la partie



LENS — Sur l'une des faces du clocher, l'horloge solaire est une petite merveille. Aujourd'hui c'est une valeur d'antiquité. Elle a rendu à la population d'innombrables services. La montre n'était pas connue.

On vivait à l'heure de l'horloge du clocher. Les gens étaient moins pressés, moins bousculés que de nos jours. Ils n'étaient pas assujettis à des horaires, à des programmes. Ils menaient une vie paisible, mais pas de tout repos. L'horloge solaire était un point de repère. Mais, avec l'expérience transmise par les générations précédentes et les expériences personnelles, des si-

gnes, des remarques permettaient à ces gens de s'orienter sur la division du temps, sans s'attarder à la seconde ni à la minute près.

A l'heure actuelle, grâce au perfectionnement, aux découvertes, l'on opère des classements jusqu'à la centième de seconde.

Si les générations qui nous ont précédé pouvaient revenir sur terre, elles auraient de la peine à comprendre tous les bouleversements intervenus. Le temps passe, tout change, tout se renouvelle.

—gé—

LE SPORT

En 1967, modifications importantes dans le tir helvétique de compétition

Le comité de la Société suisse des tireurs a tenu une très importante séance à Olten, sous la présidence du professeur Max Geiger, de Bâle, en présence du commandant de corps Robert Frick, président d'honneur, et de M. Joseph Burkhard, de Lucerne, président de la Société suisse des carabinières. Il a pris plusieurs décisions qui ne manqueront pas d'apporter diverses modifications fondamentales au tir de match sur le plan national, à commencer par la suppression des championnats suisses au fusil d'assaut. On a en effet estimé que cette arme était impropre au tir de compétition, en particulier au tir en position debout, et que l'avenir sportif des armes semi-automatiques militaires sur le plan international demeurait des plus incertains, ensuite des timides essais entrepris l'année dernière lors des championnats du monde de Wiesbaden. L'époque transitoire que nous avons vécue sous son signe, dès 1962, arrive donc à échéance aujourd'hui et l'expérience à laquelle elle a donné naissance ne mérite guère d'être poursuivie. D'aucuns regretteront sans doute cette disparition, mais on ne saurait que se ranger aux conclusions du comité de la SSM, qui les a émises en pleine connaissance de cause.

D'autre part, il s'est résolu à limiter plus strictement la participation des meilleurs tireurs helvétiques aux deux championnats suisses de fin de saison au petit calibre en n'y sélectionnant que les premiers classés dans

l'épreuve décentralisée en trois positions, auxquels on proposera par la même occasion un programme de match olympique en 60 coups couché. C'est dire que les spécialistes purs de cette discipline n'auront plus, comme tels, voix au chapitre en cette occasion. Cette décision se justifie en ce sens que les équipes nationales doivent être de plus en plus constituées de tireurs complets et que les exigences du tir couché ne sont plus guère à la mesure de celles prescrites sur le plan international.

On ne s'étonnera donc pas d'une autre décision prise par le comité de la SSM dans ce même domaine. En effet, il a augmenté ses prétentions dans l'attribution des diverses récompenses prévues dans le cadre du championnat décentralisé de match olympique au petit calibre : dorénavant, il faudra 585 points au moins pour obtenir une médaille d'or, 575 points pour celle d'argent et 565 points pour celle de bronze. Ce faisant, il a reculé les limites anciennes de cinq points dans chaque cas. Enfin, le comité central des tireurs suisses a renoncé parallèlement à organiser cette année des championnats à l'arme standard de petit calibre, fort peu répandue pour le moment dans notre pays, avant d'établir le calendrier des entraînements et des matches de nos équipes nationales.

Changement

à la tête de la SFG

MONTHEY — Après 18 ans comme membre du comité dont 8 comme président, M. Georges Nellen a passé les rênes de la section de Monthey de la Société fédérale de gymnastique à M. Fernand Duc, qui occupait le poste de caissier. Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée vendredi soir dans une ambiance de franche camaraderie, des souvenirs ont été remis à plusieurs membres pour leur dévouement envers la société. Nous y reviendrons plus à loisir.

Fédération valaisanne de quilles sur planches

Réunis récemment en assemblée générale, cette fédération encore jeune, groupant sept clubs du Valais central, soit : Flanthey, Saint-Romain-Ayent, Champlan-Grimisuat, Salquenen, Réchy, Saint-Léonard et Bramois, a formé son comité comme suit : président : Forclaz Jean ; secrétaire : Margelisch Arthur ; caissier : Bonvin Arnold ; vice-président : Constantin Marc ; membres adjoints : Cotter Georges, Christen René et Morard André.

La commission sportive cantonale a pour président Siggen Robert, secrétaire : Fellay Fernand. Cette commission s'occupe de l'organisation des rencontres intercantionales, championnat cantonal de groupes et individuels ainsi que de la Coupe valaisanne.

Le jeu de quilles sur planches devient de plus en plus un jeu récréatif et spectaculaire et prend un essor réjouissant pour tous les membres de notre fédération qui groupe plus de 135 membres actifs, répartis dans les clubs susmentionnés.

La Fédération valaisanne est membre de la Fédération suisse qui a son siège à Lausanne, et comprend plus de mille membres fédérés.

En date du 23 décembre dernier, la finale de la Coupe valaisanne s'est disputée entre les clubs de Réchy et Saint-Léonard, sur la planche neutre de Bramois.

Cette joute jouée très sportivement par des joueurs chevronnés a été gagnée pour la saison 66-67 par le club de Réchy avec 774 quilles, qui s'est présenté avec l'équipe suivante : Voide Charles, Franco Jérémie, Voide Michel, Venetz Hermann et Voide Alois.

Saint-Léonard alignait Antille Henri, Brutin Jean, Morand Georges, Siggen Robert et Marguelisch Arthur, qui ont fait 759 quilles. La différence de 15 quilles sur un total de 100 coups de boule, joués par chaque club, reflète bien que cette finale s'est disputée très sportivement.

Nos plus vives félicitations sont adressées au vainqueur ainsi qu'au club vaincu, pour l'esprit chevaleresque qu'ils ont manifesté durant tout le match, ce qui a permis aux personnes présentes de passer une belle soirée qui restera inoubliable.

D'autre part, la Fédération organise chaque année le championnat par groupes en deux séries, soit A et B.

GROUPE A

Saint-Romain	6 pts en 3 matches joués
Réchy	5 pts en 4 matches joués
Bramois	4 pts en 4 matches joués
Champlan	4 pts en 4 matches joués
Flanthey	4 pts en 4 matches joués
Salquenen	4 pts en 4 matches joués
St-Léonard	1 pt en 4 matches joués

GROUPE B

Champlan	6 pts en 4 matches joués
Flanthey	6 pts en 4 matches joués
Réchy	4 pts en 4 matches joués
Bramois IB	4 pts en 4 matches joués
Salquenen	4 pts en 4 matches joués
Bramois IIB	2 pts en 4 matches joués
St-Léonard	0 pt en 4 matches joués

Toutes les personnes désirant former un club peuvent s'adresser au président Jean Forclaz à Bramois, ou au secrétaire Margelisch Arthur à St-Léonard.

Le Comité fédératif

Nouvelliste du Rhône

ADMINISTRATION ET REDACTION : 1951 SION, rue de l'Industrie 13.
Tél. (027) 2 31 51 - 52. Ch. post. : 19 - 274 — REDACTIONS REGIONALES :
1870 MONTHEY, tél. (025) 4 12 38. 1890 SAINT-MAURICE, tél. (025) 3 64 83.
1920 MARTIGNY, tél. (026) 2 27 10 — 3900 BRIGUE, tél. (028) 3 10 77.

TARIF DES ABONNEMENTS : Suisse : 3 mois 13 francs ; 6 mois 24 francs ; 12 mois 45 francs — Etranger : demander les tarifs à l'administration — REGIE DES ANNONCES : Publicitas S.A., 1951 Sion, tél. (027) 2 44 22 et ses agences à Martigny, tél. (026) 2 10 48 et à Brigue, tél. (028) 3 12 83. Succursales dans toute la Suisse — TARIF DES INSERTIONS : Annonces (le mm sur une colonne de 27 mm de larg.) : 18 ct. — Réclames (le mm sur une colonne de 56 mm de larg.) : 65 ct. (20% en plus pour emplacement prescrit ou pour composition difficile). — Réclames première page (le mm sur une colonne de 56 mm de larg.) : 90 ct. — Mortuaires (le mm sur une colonne de 56 mm) : 45 ct. — La Rédaction et le Service de publicité déclinent toute responsabilité pour des erreurs dues à des transmissions téléphoniques. — Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus. — Directeur-Rédact. en chef resp. : André Luisier

Pour cause de transformations nous cédon

superbes frigos avec compresseur

garantie cinq ans. 125 lt 155 lt 180 lt 230 lt Fr. 296,- 373,- 415,- 508,-

SECRETARE

avec pratique, 23 ans, cherche

EMPLOI

stable, région du Bas-Valais. Libre tout de suite.

Faire offres écrites sous chiffre PA 25479 à Publicitas, 1951 Sion. P 25479 S

Porsche SC 95 1965

un seul propriétaire, voiture en parfait état, moteur révisé à neuf, 4 freins à disque, radio, couleur bleu nuit, vendue avec garantie de 200 jours, pièce et main-d'œuvre, facilités.

Demander BURKI, garage Jan S.A., Lausanne centre automobile Jan, tél. 25 48 33 entre 20 et 21 heures. P 194 L

A remettre

à Monthey, avenue de l'Industrie 28, appartements de :

STUDIO, 3e étage, loyer mensuel tout compris 177 francs, disponibilité 1er avril 1967.

STUDIO, 1er étage, loyer mensuel tout compris 167 francs, disponibilité 1er avril 1967.

STUDIO, 2e étage, loyer mensuel tout compris 177 francs, disponibilité 1er mars 1967

Pour visiter : s'adresser au concierge de l'immeuble. P 3304 X

Annonces diverses

Orchestre

4 musiciens. Libre pour Carnaval, pour cause imprévue.

Tél. (021) 60 61 17

ACTION

Lard gras fumé le kg Fr. 2,50 par 5 kg Fr. 2,20 Saucisses de campagne

le kg Fr. 5,50 par 5 kg Fr. 5,- Lard mélangé

le kg Fr. 5,50 par 5 kg Fr. 5,- Saucisse au foie ou aux choux

le kg Fr. 6,50 par 5 kg Fr. 6,- Bœuf fumé

le kg Fr. 6,50 par 5 kg Fr. 6,- Lard maigre

par kg Fr. 6,80 Saucisses sèches à manger cru

le kg Fr. 7,- Saucissons extra le kg Fr. 8,50 Cette semaine...

Ragoût d'agneau le kg Fr. 5,50 par 5 kg Fr. 5,- Beau bouilli

le kg Fr. 6,- par 5 kg Fr. 5,50 Envois partout.

Boucherie

Joseph Colliard passage du Lion-d'Or, 1630 Bulle. Tél. (029) 2 72 50 app. 2 71 37. P 128 B

Station-wagon

19 CV Parfait état, expertisée. Tél. (025) 3 33 96 le soir. Ofa 06.022.80 L

Jeune fille

cherchée pour aider au commerce et au ménage, vie de famille, à Genève. Tél. (022) 50 13 09 P 101369 X

Sunbeam Alpine 1960

Hard-Top. Bas prix. Tél. (021) 75 23 06 P 527 L

Porsche S 75

Parfait état. Tél. (021) 75 23 06 P 527 L

1 appartement

quatre pièces, - prix intéressant. Ecrire sous chiffre FA 25459, à Publicitas, 1951 SION. P 25459 S

1 fille d'office et 1 garçon de maison

Entrée tout de suite. Tél. (026) 7 13 25

jeune Suisse

d'au moins 18 ans, pour garder 2 fillettes. Excellente occasion d'apprendre la langue allemande. Pour renseignements : tél. (026) 2 29 40 vers 19 heures seulement. P 1131 S

sommelière

bon gain, nourriture et logée. H. Hadorn, 2088 Cressier (NE). Tél. (038) 7 71 37 AS 64-104 N

Land-Rover

moteur et freins révisés. Bas prix. Tél. (027) 8 17 63 heures des repas. P 25306 S

Land-Rover

Cherchons 2 aides ménage et buffet. Bons gages. Chambre avec confort. Entrée à convenir. Tél. (021) 89 13 06 P 3332 L

Land-Rover

A vendre Hauts de Blonay sur Vevey, joli mazot. 3000 m2 de terrain. Eau plus électricité, situation tranquille. Environ 500 m3. 55 000 francs. Lichte Pierre, CP 29, 1800 Vevey. P 53-2 V

Land-Rover

Ménage d'avocats allemands de Cologne désire engager

Land-Rover

Restaurant de la Paroisse catholique cherche sommelière

Land-Rover

Restaurant de la Tour d'Anselme, R. Joris, à Saxon, cherche une sommelière. Tél. (026) 6 22 44 P 1131 S

On échangera scooter

Lambretta 125 cm3

22 000 km, fraîchement révisé, contre un vélomoteur 30 km/h. ou une tronçonneuse plateau de 45 à 60 cm. Prix à discuter par différence. Téléphoner le soir à 18 heures au (026) 8 13 26.

Jeune chef de fanfare

donne des cours de solfège et d'instruments à vent. Leçons particulières pour enfants et adultes. S'adresser au No Tél. (026) 2 23 26

Peugeot 404

modèle 64, 50 000 km. Tél. (026) 6 27 12 P 25466 S

Bar à café

cherche sommelière débutante acceptée. Tél. (025) 4 20 24

Cuisinière

devant également effectuer petits travaux de ménage, trouverait place de premier ordre dans famille américaine de trois personnes à Genève. Confortable chambre avec salle de bain privée dans villa neuve. Tél. (025) 3 33 96 le soir. Ofa 06.022.80 L

Land-Rover

Cherchons 2 aides ménage et buffet. Bons gages. Chambre avec confort. Entrée à convenir. Tél. (021) 89 13 06 P 3332 L

Land-Rover

A vendre Hauts de Blonay sur Vevey, joli mazot. 3000 m2 de terrain. Eau plus électricité, situation tranquille. Environ 500 m3. 55 000 francs. Lichte Pierre, CP 29, 1800 Vevey. P 53-2 V

Land-Rover

Ménage d'avocats allemands de Cologne désire engager

Land-Rover

Restaurant de la Paroisse catholique cherche sommelière

Land-Rover

Restaurant de la Tour d'Anselme, R. Joris, à Saxon, cherche une sommelière. Tél. (026) 6 22 44 P 1131 S

Land-Rover

Ménage d'avocats allemands de Cologne désire engager

Land-Rover

Restaurant de la Paroisse catholique cherche sommelière

Land-Rover

Restaurant de la Tour d'Anselme, R. Joris, à Saxon, cherche une sommelière. Tél. (026) 6 22 44 P 1131 S

Land-Rover

Ménage d'avocats allemands de Cologne désire engager

Land-Rover

Restaurant de la Paroisse catholique cherche sommelière

Land-Rover

Restaurant de la Tour d'Anselme, R. Joris, à Saxon, cherche une sommelière. Tél. (026) 6 22 44 P 1131 S

Land-Rover

Ménage d'avocats allemands de Cologne désire engager

Land-Rover

Restaurant de la Paroisse catholique cherche sommelière

Land-Rover

Restaurant de la Tour d'Anselme, R. Joris, à Saxon, cherche une sommelière. Tél. (026) 6 22 44 P 1131 S

Land-Rover

Ménage d'avocats allemands de Cologne désire engager

Land-Rover

Restaurant de la Paroisse catholique cherche sommelière

Land-Rover

Restaurant de la Tour d'Anselme, R. Joris, à Saxon, cherche une sommelière. Tél. (026) 6 22 44 P 1131 S

Que faut-il planter en Valais?

De par sa situation géographique privilégiée, au midi de la Suisse, la plaine du Rhône jouit d'une réputation méritée et incontestée.

Ce magnifique verger qui se faufile entre les Alpes bernoises et valaisannes suscite l'admiration des hôtes de notre canton.

Le travail de pionniers accompli par nos agriculteurs

L'ASPERGE

Autres temps, autres mœurs. L'asperge, ce légume particulièrement apprécié du consommateur aussi bien à l'état frais qu'en conserve, accuse une régression d'autant plus regrettable que, sur le plan commercial, ce légume de premier ordre est très recherché.

Il appartient aux organes compétents de trouver une solution favorable à la réhabilitation de cette plante de la famille aristocratique des liliacées afin que le commerce suisse puisse à nouveau répondre favorablement aux vœux des gourmets de notre pays.

Il y a lieu de souligner encore, à ce sujet, l'importance du choix des plants. Une sélection valable de ces derniers doit conduire à des gains de rendement de 25 % à 50 %, d'où une amélioration appréciable du revenu financier de l'exploitation.

LA FRAISE

S'il paraît donc possible de maintenir, voire d'augmenter dans une certaine mesure les cultures d'asperges, il s'avère très difficile de solutionner le problème de la fraise, culture qui a presque totalement disparu de notre plaine valaisanne. Il serait pourtant souhaitable qu'une certaine surface soit réservée à ce fruit savoureux.

Là, également le choix des plantons jouera un rôle prédominant. Certes, cette bonne vieille «Madame Moutot» mérite toute notre gratitude pour les services rendus à nos exploitants. Toutefois, de nouvelles variétés, notamment la «Souvenir de Machiroux», se présentent sous de meilleurs auspices : rentabilité plus élevée, résistance accrue à l'effet des désherbants, au transport et à la conservation, plus grandes facilités de cultures.

L'ABRICOT

C'est également au passé que l'on peut «conjuguer» les grandes plantations d'abricotiers de la plaine du Rhône, entre Riddes et Charraz, de même que les beaux vergers de Canada disparus aujourd'hui sans espoir de retour. Les temps nouveaux sont là et avec eux de nouvelles cultures qu'offre cette même plaine aux arboriculteurs et maraîchers.

Nous sommes persuadés que la mécanisation, les remaniements parcellaires, la rationalisation des cultures ainsi que le choix des espèces cultivées pourront encore offrir à ce pays d'heureuses perspectives. A temps nouveaux, méthodes nouvelles !

Dans le secteur des fruits, l'assortiment diversifié paraît satisfaisant. Toutefois, il importe de choisir la variété en fonction de la situation du futur verger, de la nature du sol et du goût du consommateur, c'est-à-dire de la valeur commerciale de l'article. Une fois le choix effectué, les méthodes modernes de cultures doivent concourir, pour un rendement et une qualité accrue, à l'abaissement du prix de revient de la marchandise et permettre finalement de stocker des produits sains en entrepôts frigorifiques et sous atmosphère contrôlée.

QUELLES VARIETES CHOISIR ?

Dans l'assortiment des poires, nous donnerons la préférence, dans l'ordre, aux variétés suivantes : Kaiser Alexandre (Bosc), Conférence, Passe-crasane. Et pour les variétés d'automne : Williams et Louise-Bonne dont les surfaces cultivées peuvent être maintenues sans aucun risque de mévente.

En ce qui concerne les pommes, nombreuses sont les variétés nouvelles. Nous préconisons, pour le verger valaisan, les espèces suivantes qui, toutes, nous paraissent valables aussi bien sur le plan commercial qu'au point de vue du rendement : Gravenstein, Golden, Jonathan, Jonared, Starking, Starkingsonn, Wellspur.

En ce qui concerne les abricots, nous souhaitons les voir prospérer longtemps encore sur les coteaux de la rive gauche. Il est possible que la nouvelle

au cours de ces 30 dernières années en a fait ce jardin merveilleux, source de produits de haute qualité et reconnus comme tels par les vrais connaisseurs de fruits et légumes de notre pays et d'ailleurs.

Asperges, fraises et abricots ont été longtemps les seuls ambassadeurs de notre agriculture auprès du commerce suisse.

variété sur type Spur (Stark Early Orange) vienne améliorer le rendement de nos champs d'abricotiers pour autant, bien entendu, qu'elle s'adapte à notre climat et à nos terrains. Là, en fait, il importe de faire des essais.

Si nous parlons de rationalisation des vergers et de modernisation des cultures, nous ne pensons pas à une surproduction car nous ne devons planter et cultiver qu'en fonction de la vente dans notre pays. Nous ne pouvons prendre le risque, dans l'état actuel du marché, de mettre tous les œufs dans le même panier.

LA REINE DES POMMES

Considérée, à juste titre, comme la plus commerciale des pommes, la Golden Delicious occupe toujours une place prépondérante sur le marché suisse.

Pour la maintenir à ce rang privilégié, il importe de réformer le système de production : produire en fonction de la qualité et non de la quantité.

Au stade de la culture, il est indispensable de produire une marchandise saine et loyale et de se conformer aux instructions des spécialistes.

De même, en ce qui concerne la cueillette, il est très important de tenir compte des recommandations données par les offices compétents.

Le degré d'immaturité de la Golden déterminé notamment par la couleur du fruit permettra, s'il est conforme aux prescriptions résultant d'expériences pratiques, un stockage frigorifique prolongé.

L'observation absolue des techniques de cultures expérimentées, la cueillette effectuée au moment opportun sont les conditions indispensables à une conservation qui pourra se prolonger jusqu'au milieu de l'été.

Souignons également le danger de vouloir trop entreprendre sans tenir compte des possibilités réelles de main-d'œuvre au moment de la récolte. Et ceci n'est pas seulement valable pour les Golden mais également pour tous les fruits. Il ne sert à rien de constituer des vergers disproportionnés aux possibilités d'exploitation et de négliger ainsi, parce qu'on ne peut faire autrement, certaines phases importantes de la production.

En ce qui concerne le stockage, il est certain qu'il y a actuellement déséquilibre entre les quantités produites et les possibilités d'entreposage. D'où un afflux de Golden jaunes sur le marché provoquant des périodes d'inflation nuisibles à leur écoulement.

Cette marchandise, convenablement logée, n'aurait pas atteint le degré de maturité nécessitant son écoulement immédiat. Il est important d'équiper le pays de locaux frigorifiques proportionnés au volume de la production.

CULTURES MARAICHERES

En dehors des cultures fruitières, la plaine du Rhône offre de grandes possibilités pour les cultures maraîchères. Nous ne reviendrons pas sur l'asperge déjà citée si ce n'est pour encourager les producteurs à s'y intéresser davantage. Ils contribueront, de la sorte, par l'utilisation d'une partie de nos terrains, à diminuer la production d'autres légumes à l'écoulement problématique parce que trop abondants sur le marché.

- Choux-fleurs

Si les cultures de choux-fleurs procurent parfois de grandes satisfactions, elles peuvent également être la cause de graves ennuis. C'est pourquoi elles doivent être entreprises avec prudence. Elles resteront toujours sujettes à de grandes fluctuations.

- Tomates

La tomate a trouvé en Valais, une terre de prédilection. Les quantités produites ces dernières années devraient être légèrement diminuées.

Il serait bon, d'autre part, d'arriver à une plus grande régularité en cours de production et d'éviter, dans la mesure du possible, les arrivages massifs, supérieurs à la demande.

Le système variétal paraît bien achalandé sans pour autant que la variété idéale pour notre pays ait été vraiment trouvée.

Depuis plusieurs années déjà, les producteurs valaisans cultivent une appréciable quantité de légumes de garde. Ces cultures n'ont pas toujours été faites dans des proportions normales et, souvent même, avec une certaine imprudence. Or, à la veille d'une nouvelle saison, et avant les prochaines mises en culture, il nous paraît judicieux de faire le point et de donner quelques conseils aux producteurs afin de mieux équilibrer les différentes cultures. La commercialisation est de plus en plus concurrentielle, durant la période hivernale, par l'importation de légumes frais tels que endives, salades, choux-fleurs, etc. Il importe donc de produire en fonction de la

vente, ceci ayant une grande importance pour les prix de production. Trop faire de légumes à feuilles tels que choux-blancs, rouges ou frisés ou planter inconsidérément d'énormes quantités de céleris n'est pas une solution. C'est au contraire créer un marasme dans ces articles et aller au devant de ventes sans prix aussi préjudiciables à la production qu'au commerce. Comment donc équilibrer ces diverses cultures ?

Indiscutablement, nous pouvons affirmer que la vente a fortement baissé dans le domaine des légumes à feuilles. Ces légumes trouvent de moins en moins d'acquéreurs. Il convient donc d'envisager sérieusement une diminution de la production. Par contre, les cultures de carottes paraissent donner satisfaction à l'ensemble du commerce. Une amélioration dans la production de ce légume est toutefois indispensable si nous voulons conquérir une place de choix sur le marché suisse, et, par là même, obtenir des instances fédérales compétentes une protection accrue et indispensable. Nous nous permettons de rendre attentifs les producteurs de carottes à la nécessité d'améliorer toujours davantage la culture de ce légume, notamment l'arrachage et le triage avant l'entreposage.

Si tel n'était pas le cas, nous irions, dans ce domaine également, au devant d'un échec. Il serait infiniment regrettable de perdre ce marché alors que les cultures actuelles sont arrivées à un stade maximum.

- Oignons

Une nouvelle culture s'est implantée chez nous, celle des oignons. Elle paraît donner satisfaction aux producteurs et au commerce.

L'assortiment variétal est satisfaisant mais nous conseillons aux agriculteurs la variété Superba qui est indiscutablement la meilleure actuellement sur le marché.

Les cultures d'oignons pourraient être intensifiées, voire même doublées ce qui, là aussi, aurait pour effet de favoriser la diversification des cultures maraîchères.



En conclusion de ce qui précède, et en vue d'une rationalisation des cultures de légumes de garde, nous nous permettons de donner aux producteurs les indications suivantes relatives au mode de plantation pour 1967, en pourcentage des surfaces cultivées en 1965-1966 : choux-blancs et rouges : diminution des cultures de 50 % ; choux-frisés et céleris : reconduction des mêmes surfaces ; carottes : légère diminution de celles-ci ; oignons : très forte augmentation des cultures.

Plus que tout autre secteur économique, l'agriculture ne permet pas de prévisions mathématiques. Tributaire du temps, de l'évolution des goûts du consommateur, elle pose chaque année des problèmes nouveaux, qu'il importe de résoudre en tenant compte de tous les échelons conduisant de la production à la consommation.

Les difficultés de tous ordres que rencontre le producteur, les connaissances toujours plus poussées qu'il doit acquérir en vue de la rationalisation de son entreprise ne lui laissent guère le temps de faire la synthèse de la situation engendrée par la production.

C'est pourquoi, il nous a paru opportun de faire bénéficier les producteurs de la vue d'ensemble que nous avons de ces problèmes que notre activité nous oblige à suivre de très près.

Nous souhaitons, pour conclure, une saison favorable à nos agriculteurs valaisans. Puisse-t-elle leur apporter la juste récompense de leurs efforts et de leur persévérance.

Jules CRETTON



ROTISSERIE ST-CHRISTOPHE entre Bex et St-Maurice. La fondue vaudoise et la raclette valaisanne - vous les savourez au cernotzet de la tour de St-Christophe. Tél. 025/3 63 35



Remédiez à votre surdité

Vous serez parfaitement à l'aise et ne trouverez aucune gêne en portant un minuscule appareil spécialement adapté à votre cas. Dernières nouveautés SUISSES, DANOISES, AMERICAINES, ANGLAISES, HOLLANDAISES, ALLEMANDES, que vous pouvez essayer SANS ENGAGEMENT

MARDI 17 janvier de 9 h. à 12 h., chez F. GAILLARD, opticien, Grand-Pont, SION

MERCREDI 18 janvier de 8 h. à 12 h., à la pharmacie LAUBER, avenue de la Gare, MARTIGNY.

Centre acoustique TISSOT

Rue Pichard 12 - LAUSANNE Tél. (021) 23 12 26

Fournisseur conventionnel de l'assurance-invalidité. Service de réparation et piles pour tous genres d'appareils.

échos du valais

HAUT-VALAIS

On remplace 10 000 traverses et environ 10 000 tonnes de ballast

Importante réfection dans le tunnel du Simplon



Une montagne d'anciennes traverses qui revoient le jour après avoir passé près d'un demi siècle dans l'obscurité.

DE VALERE A TOURBILLON

La musique... gastronomique

La musique exprime des sentiments. C'est aussi une nourriture bienfaisante. Elle a des effets salutaires indiscutables. Depuis quelque temps, on lui a accordé certains pouvoirs qui étaient méconnus. Pour mieux dire, on a commercialisé ses bienfaits.

Il a été expérimenté et prouvé qu'un fond musical dans une étable favorisait la lactation du bétail. Le procédé a été adopté dans maints endroits. La musique n'adoucit donc pas seulement les mœurs ! Fort heureusement d'ailleurs.

Aujourd'hui, on parle de la musique gastronomique.

C'est peut-être la dernière découverte. Il ne faut s'étonner de rien et s'attendre à tout !

Depuis le début de l'année, il est vendu dans le commerce des microsillons que l'on peut croquer après les avoir écoutés en toute quiétude. Ces microsillons sont en chocolat.

Le choix de la musique a son importance. Le médecin italien Gaetano Zappala pratique ses anesthésies sur fond sonore. Il propose des remèdes musicaux.

Il recommande : « La grande fugue » de Bach, contre les crampes d'estomac. Les symphonies de Beethoven sont retenues en cas de surmenage intellectuel. Dans les cas désespérés, il préconise le twist, pour l'instant du moins.

Avec un brin d'imagination, il est aisé de prévoir les résultats que l'on pourrait obtenir avec des œuvres de compositeurs valaisans. Il suffit d'une simple transposition. En musique c'est possible. Pour lutter et combattre le vertige : « La symphonie des Alpes » de Daetwyler, serait une garantie absolue. Les marches entraînant et ronflantes du même auteur seraient sans concurrence pour combattre les crampes. Toutes les personnes sujettes aux dépressions nerveuses devraient croquer des microsillons d'arrangements signés Stutzmann et joués par la « Guinguette ».

Des ensembles « yé-yé » déjà nombreux dans notre canton devraient se multiplier encore. Cette musique endinblée serait bénéfique contre la surdité. Les tangoos schwytois et le hackbrett d'Oberaoms auraient la priorité pour les malades atteints de troubles cardiaques.

Les futures mamans, dans l'attente de l'heureux événement, auraient l'obligeance d'auditionner des microsillons du grand « Pigeon ». Sa pièce, « Senaa », a donné des résultats merveilleux sur plus de 1010 cas déid.

C'est peut être aller un peu vite en besogne. A notre époque il est recommandé de voir grand et loin.

Alors...

— gé —

BRIGUE — Toujours soucieuse d'assurer le maximum de confort et de sécurité à ses nombreux usagers, notre entreprise nationale des chemins de fer procède actuellement à la réfection de 6 km. 5 de voies se trouvant dans un des deux tunnels du Simplon. Les profanes ne se rendent peut-être pas compte des difficultés qu'une telle réfection impose. Pourtant, seule l'obscurité rencontrée dans la galerie devrait déjà laisser supposer dans quelles conditions les ouvriers doivent y œuvrer. Mais à cela vient encore s'ajouter le fait que l'espace y est très restreint. Aussi, ce travail exige de la part du personnel une attention soutenue et une endurance à toute épreuve. Car ne supporte pas n'importe qui cette ambiance caractérisée par une chaleur humide s'élevant à mesure que l'on s'approche du milieu de la galerie. Rien d'étonnant donc si ces braves travailleurs tombent, bien souvent et même à pareille saison, liquettes et pantalons pour adopter une véritable tenue de plage. Mais le temps est maintenant révolu où tous ces grands travaux s'effectuaient à la main. En effet, les machines les plus modernes ont été mises à la disposition des spécialistes. De puissantes grues, des crabeuses, des bourreuses apportent maintenant aussi leur contribution aux travaux et réparations exigés dans le plus long tunnel ferroviaire du monde.

COMME UN FETU DE PAILLE

Sur ces quelque six kilomètres de voies actuellement en réfection, il règne une animation telle que l'on pourrait se croire au milieu d'une ruche. Sous les ordres de chefs avisés et connaissant le « trou » comme leurs poches, chacun a son occupation bien déterminée. Car un moindre faux pas, une petite erreur pourrait être la cause d'un sérieux accident. Afin d'éviter pareille mésaventure toutes les dispositions — assurant un maximum de sécurité — sont prises.

C'est la première fois dans l'histoire du tunnel du Simplon que l'on a fait appel à une puissante grue, se mouvant sur pneus, pour l'enlèvement des

anciens rails et la pose de nouveaux. Pas moins de 18 mètres de rail sont soulevés et transportés d'une seule fois par cette grue spéciale comme un fétu de paille.

DES TRAVERSES PRESQUE QUARANTENAIRES

A côté du changement de rail, cette réfection consiste aussi à renouveler les traverses de bois dont plusieurs portent encore sur leurs flancs leur date de naissance : 1930. C'est ainsi qu'après avoir passé environ 40 ans sous la galerie, et bien que ces pièces de bois se présentent dans un bon état de conservation, elles doivent maintenant quitter ces lieux obscurs pour faire place à du matériel neuf. Pourraient-elles dire ces traverses combien de fois, au cours de leur longue carrière, elles ont été comprimées par le passage des trains ? Mais leur vie ne se terminera pas ainsi, puisque déjà nombreuses sont les personnes qui s'intéressent à elles pour différentes constructions. Il est ainsi possible qu'après avoir passé un demi siècle à l'ombre elles aillent encore se faire brunir au soleil d'une station de montagne où on les utilisera... pour l'érection d'un nouveau chalet !

10 000 TONNES DE BALLAST QUI SERA ENCORE UTILE

Le vieux ballast, sorti du tunnel à raison de 150 tonnes à la fois, ne sera pas perdu pour tout le monde étant donné qu'il sert à la construction du nouveau tracé que l'on a imposé au fameux passage du « Nussbaumbrücke ». En effet, par la route, ce gravier, noirci, rouillé et mélangé à la terre prend la direction de la vallée de Conches où — après avoir été foulé par les convois ferroviaires — il sera écrasé par les mastodontes de la route.

Ceux qui œuvrent pour toujours mieux améliorer les conditions de transport offertes par notre soucieuse entreprise ferroviaire nationale, consciente de ses innombrables responsabilités, méritent une mention spéciale pour ce travail... de taupes.

ludo



Le gravier du tunnel est immédiatement chargé sur des camions pour prendre place sur la route de la vallée de Conches.

CINÉMAS * CINÉMAS

★ Sion - Arlequin ★

Du lundi 9 au dimanche 15 janvier
Deuxième semaine du grand succès

Le grande vadrouille

avec Bourvil et Louis de Funès
Le plus beau cadeau de rire que nous offre le cinéma français, en même temps que Paris, Lausanne et Genève.
Scope - couleurs

★ Sion - Lux ★

Du mercredi 11 au dimanche 15 janv.
Jack Lemmon et Virna Lisi, dans

Comment tuer sa femme

Une comédie pleine de gaieté et de saveur.
Parlé français - 18 ans révolus
Technicolor

★ Sion - Capitoile ★

Du mercredi 11 au dimanche 15 janv.
Edmund Purdom et Mariane Koch, dans

La chevauchée vers Santa-Cruz

Un grand western, mouvementé, aux tempétueux rebondissements.
Parlé français - 16 ans révolus
Scope - couleurs

★ Martigny - Étoile ★

Samedi à 17 h. 15 - 18 ans révolus.
Film d'art et d'essai

Le cher disparu

Le film qui ne respecte rien ni personne !

Samedi soir RELACHE
Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30
18 ans révolus

Un cri d'amour et de violence

Le chant du monde

avec Hardy Kruger et Charles Vanel
Dimanche à 17 h.
ENFANTS dès 7 ans
Laurel et Hardy dans

Jours de folie

★ Martigny - Corso ★

Samedi et dimanche - 16 ans révolus.
Dimanche matinée à 14 h. 30

Du rire... De l'action...

Ne nous fâchons pas

avec Lino Ventura et Mireille Darc
Dimanche à 17 h. - 16 ans révolus.
Un suspense signé Hitchcock

La main au collet

★ Cinéma d'Ardon ★

Samedi et dimanche à 20 h. 30
18 ans révolus

Une série d'aventures pleines de quant, d'imprévu et de suspense

La chance et l'amour

avec Sophie Desmarets, Bernard Blier et Francis Blanche.

Il quitte la Suisse, rentre dans son pays et... se fait mettre à l'ombre

BRIGUE — C'est l'aventure que vient de vivre Carelo Zappia, âgé de 35 ans, un saisonnier italien qui vient de quitter notre pays pour regagner le sien dans l'intention d'y passer la saison hivernale. Mal lui en prit puisqu'à peine arrivé dans son pays d'origine, il eut la désagréable surprise d'apprendre qu'il était sous le coup d'une condamnation de quatre mois de prison, punition infligée pour contrebande. Le comble a voulu que ce saisonnier soit cueilli par la police au moment où il assistait au tribunal de Domodossola à un procès intenté à un de ses amis. Dire qu'il se laissa « embarquer » sans étonnement ne serait pas le vrai mot d'autant plus qu'il déclara avoir « oublié » cette condamnation.

★ Riddes - L'Abeille ★

Samedi et dimanche

Le gentleman de Cocody

Le film le plus casse-cou de Jean Marais

★ Saxon - Rex ★

Samedi et dimanche - 18 ans révolus.
Première partie du film de Cayatte
La vie conjugale « Françoise »
La vie du couple racontée par la femme
Dimanche à 14 h. 30
ENFANTS dès 7 ans
Laurel et Hardy dans

Jours de folie

★ Fully - Michel ★

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans révolus.
Dimanche RELACHE
Un puissant western

La loi de la prairie

avec James Cagney et Irène Papas

★ St-Maurice - Roxy ★

Vendredi, samedi et dimanche
A 20 h. 30 - 16 ans révolus
En scope-couleurs un western de classe

L'ange noir du Mississippi

Action - Bagarres - Suspense
Emotion.
Dimanche à 14 h. 30

Le Monocle rit jaune

★ Monthey - Montheolo ★

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans révolus.
Richard Harrison et Dominique Boschero, dans

Les espions meurent à Beyrouth

Scope - couleurs
Dimanche à 17 h. - 16 ans révolus.
Un document unique de guerre russe

L'odyssée du T. 34

de Nicolas Krourikhine
Un film poignant

★ Monthey - Plaza ★

Samedi à 20 h. 30 - 18 ans révolus.
Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30
Une œuvre magistrale de William Wyler

L'obsédé

avec Terence Stamp et Samantha Eggar
(Grand Prix d'interprétation à Cannes pour ce film)

Technicolor

★ Bex - Rex ★

Samedi et dimanche à 20 h. 30
Dimanche matinée à 14 h. 30
16 ans révolus

La perfection dans le genre espionnage

Coplan casse tout

avec Richard Wyler et Robert Manuel
Dimanche à 17 h. - 16 ans révolus.
Un western explosif

Le glas du hors-la-loi

avec Rod Cameron et Stephen Mc Nally

Monsieur et Madame Narcisse CHATRIAND-PRODUIT, à Fully ; Monsieur et Madame Victor CHATRIAND-CHARVOZ, à Leytron ; Monsieur et Madame Candide PRODUIT-CRITTIN, à Leytron ; Monsieur Joël CHATRIAND, à Leytron ; Madame et Monsieur Martial ARRIGONI-CHATRIAND, à Leytron ; Monsieur Norbert CHATRIAND, à Leytron ; Mademoiselle Marie-France PRODUIT, à Leytron ; ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de la petite

Rebecca CHATRIAND

décédée subitement, dans sa 3e année, à l'hôpital de Martigny.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron, le dimanche 15 janvier 1967, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

échos du valais

A la découverte d'un ancien témoin du passé

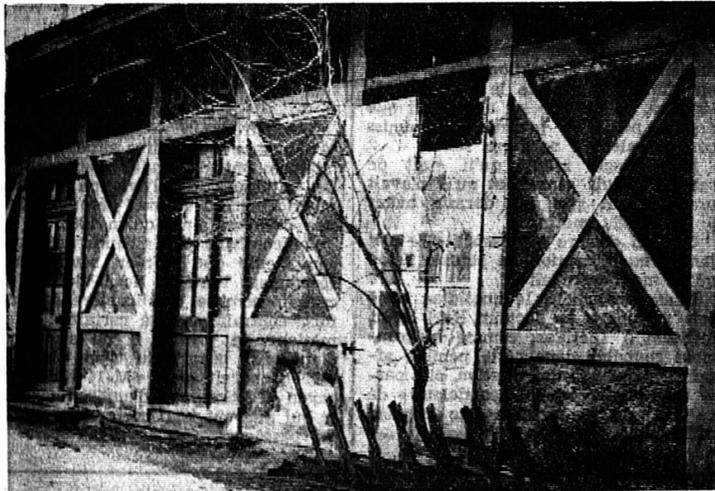
BRIGUE — Alors que dans le Haut Valais, les relations internationales avec l'Italie ne s'effectuaient que par le col du Simplon, alors qu'en Europe on ne parlait encore que de l'éventuelle construction d'un tunnel ferroviaire reliant le nord au sud, dans la capitale du Haut Pays, il existait déjà une voie ferroviaire qui se terminait en cul de sac. Une gare avait été érigée en fonction du trafic d'alors : un modeste immeuble renfermant tous les services normaux ainsi que ceux exigés pour le trafic international dont l'importance était due au col alpestre par lequel, journellement, transitaient de nombreuses voitures ou trains tirés par des chevaux. C'est de cette gare que partaient les convois routiers pour atteindre les principales localités d'Italie. Une gare oubliée depuis lors mais qui vit encore actuellement entourée de cons-

tructions modernes. C'est à ce témoin du passé que nous avons rendu visite. Un bâtiment qui — malgré son âge — se porte comme un charme et dont les façades sont à peine défraîchies. Cela prouve que les maçons d'alors connaissaient déjà bien leur métier. Au haut des différentes portes d'entrée, on peut encore facilement lire les inscriptions indiquant les locaux mis à la disposition du public : CHEF, DOUANE, BAGAGES, POSTE, BILLETS... Tout au plus l'entrée du bureau du chef est aujourd'hui embellie par un arbrisseau qui a eu l'idée de croître tout comme pour en interdire le passage à quiconque voudrait le franchir. Il est heureux de constater que ses actuels propriétaires ne semblent pas avoir l'intention de détruire cet ancien immeuble puisque sa salle d'attente — dans laquelle ont pris place d'illustres personnalités du

monde — est l'objet de soins particuliers tout comme les locaux attenants utilisés maintenant pour d'autres raisons mais dégagant aujourd'hui encore une certaine nostalgie due à ce bon vieux temps. A cette époque, on était certainement bien moins pressé qu'actuellement mais, peut-être aussi, plus heureux. **Iudo.**



L'ancienne gare de Brigue se présente encore dans toute sa vigueur.



Un arbrisseau a eu l'idée de croître devant le seuil de l'entrée du bureau du Chef.

†
Révérènde sœur Adèle, à Aigle ;
Monsieur Marcel METRAILLER, ses
enfants et petits-enfants, à La Chau-
de-Fonds, le Noirmont, Vevey et Col-
lombey ;
ainsi que les familles parentes et ali-
liées JORDAN, VEUTHEY, GAY, ont
la douleur de faire part du décès de

Madame veuve Marie VEUTHEY née JORDAN

que Dieu a rappelée à Lui dans sa
77e année, munie des secours de la
religion.

L'ensevelissement aura lieu à Doré-
naz le samedi 14 janvier 1967, à 10 h.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†
La famille de feu
**Madame
Adrien ECŒUR-PERRIN**

très touchée par les nombreux té-
moignages de sympathie et d'affection
reçus, remercie toutes les personnes qui,
par leur présence, leurs messages, leurs
envois de fleurs, dons de messes et
prières, l'ont entourée dans son grand
deuil.

Dans l'impossibilité de répondre à
chacun, elle les prie de trouver ici
l'expression de sa sincère reconnais-
sance.

Un merci spécial au clergé, à la so-
ciété de musique « L'Echo de la Val-
lée », à la sté de chant de Val d'Ill-
iez, aux Galeries du Meuble Monthey
SA et son personnel, à l'entreprise
Ingignoli et son personnel, à Migros-
Valais et son personnel, au garage de
Collombey et son personnel, ainsi qu'au
Football-Club Troistorrents et à la
classe 1938.

Collombey, 14 janvier 1967.

†
Monsieur Sylvain BERTHOUD, à Trois-
torrents ;
Monsieur et Madame Fridolin DUBOS-
SON-BERTHOUD et leurs enfants, à
Troistorrents ;
Madame et Monsieur Charles ROUIL-
LER-BERTHOUD, leurs enfants, à
Troistorrents ;
Monsieur et Madame Ignace BER-
THOUD-UDRESSY et leurs enfants,
à Troistorrents ;

ainsi que les familles parentes et ali-
liées, ont le profond chagrin de faire
part du décès de

Madame Léonce BERTHOUD née ROUILLER-SOUHIER tertiaire de Saint-François

leur chère épouse, mère, belle-mère,
grand-mère, belle-sœur, tante, grand-
tante, cousine et marraine, survenu à
Troistorrents le 13 janvier 1967 à l'âge
de 75 ans, après une longue et pénible
maladie, munie des saints-sacrements
de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Trois-
torrents le dimanche 15 janvier 1967,
à 11 heures.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†
Madame Victor PIOTA-GIRARD, à Martigny ;
Madame et Monsieur Ivan VEROLET-PIOTA et leurs enfants Patrick, Daniel et
Christophe, à Martigny ;
Madame et Monsieur Pierre-André SCHREIBER-PIOTA, à Vevey ;
Monsieur Jean-Louis PIOTA, à Martigny ;
Monsieur Charly PIOTA, à Martigny ;
Monsieur Pierre-André PIOTA, à Martigny ;
Mademoiselle Marguerite PIOTA, à Martigny ;
Monsieur et Madame Henri PIOTA et leurs enfants, à Martigny et Romont ;
Monsieur et Madame Louis PIOTA et leurs enfants, à Martigny ;
Monsieur et Madame Maurice LOPONTE-PIOTA et leurs enfants, à Genève,
Locarno et Malaga ;

Monsieur et Madame André METRAL-PIOTA et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur Pierre PIOTA, à Martigny ;
Madame Willy STALDER-PIOTA et ses enfants, à Martigny ;
Monsieur et Madame André MEILLAND-MORET et leur fils, à Martigny ;
Monsieur et Madame Georges GIRARD, à Prilly ;
Monsieur l'abbé Paul GIRARD, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Léonce GIRARD et leurs enfants Christian et Jean-Michel,
à la Bâtiaz ;

Madame Ernest GIRARD et son fils Ernest, à Martigny ;
Madame Alfred GIRARD et ses enfants, à Martigny ;
Madame Charles GIRARD et ses enfants, à Martigny ;
Les enfants de feu Marc GIRARD, Florentin GIRARD, Alphonse GIRARD et
Jean-Pierre MORET, à Genève et Martigny ;

ainsi que les familles, parentes et alliées, HONGARTNER, DELALOYE, JOLIAT,
DENERIAZ, DAMAY, MEUNIER, RIGONI, LUISIER, MORET, MAX et LONGET,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Victor PIOTA

leur cher époux, papa, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu et
cousin, décédé subitement dans sa 65e année muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le lundi 16 janvier 1967, à 10 heures,
à l'église paroissiale.

P. P. L.

†
Les enfants et petits-enfants de feu
Jean BAGNOUD-BONVIN, à Monta-
tana ;
Monsieur et Madame Jean BONVIN,
leurs enfants et petits-enfants, à Monta-
tana ;
Monsieur et Madame Victor-Emmanuel
BONVIN-ROBYR, leurs enfants et
petits-enfants, à Montana ;
ainsi que les familles parentes et ali-
liées BAGNOUD, BONVIN, REY, LA-
MON, KITTEL, BARRAS et BRIGUET,
ont le profond chagrin de faire part
du décès de

Madame Rose BAGNOUD née BONVIN

leur bien chère sœur, belle-sœur, tante,
cousine et parente, survenu subitement
à Corin, dans sa 78e année, munie des
sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Monta-
tana-Village dimanche le 15 janvier
1967, à 11 heures.

Arrivée du convoi mortuaire à
10 h 45.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de fai-
re-part.

Un service de car est organisé avec
départ de Corin à 10 heures.

†
Monsieur Joseph ROSSIER, à Saillon,
ses enfants, les familles parentes et
alliées,
très sensibles aux nombreuses marques
de sympathie reçues à la suite du
décès de

Madame Marie ROSSIER née LUISIER

prient toutes les personnes qui ont pris
part à leur peine de trouver ici l'ex-
pression de leur gratitude.

Saillon, janvier 1967.

†
LE HOCKEY-CLUB MARTIGNY
a le regret de faire part du décès de

Monsieur Victor PIOTA

père de son membre actif Charly.

Pour les obsèques, prière de consulter
l'avis de la famille.

P 65 058 S

†
L'ENTREPRISE R. BUTIKOFER
A MARTIGNY
a le regret de faire part du décès de

Monsieur Victor PIOTA

père de son employé, Jean-Louis Piota.

Pour l'ensevelissement, prière de con-
sultier l'avis de la famille.

P 65 054 S

†
LE MARTIGNY-SPORTS
a le regret de faire part du décès de

Monsieur Victor PIOTA

père de son joueur M. Jean-Louis Piota.

Pour les obsèques, prière de con-
sultier l'avis de la famille.

P 25 570 S

†
Madame veuve Louis-Marius EMERY,
à Chelin-Lens ;
Madame et Monsieur Claude MORIER-
EMERY et leurs enfants, à Château-
d'Ex ;
Madame et Monsieur Alois BONVIN-
EMERY et leurs enfants, à Flanthey ;
Monsieur et Madame Arsène EMERY-
BETRISSEY et leurs enfants, à Flan-
they ;
Madame et Monsieur Daniel BONVIN-
EMERY, à Genève ;
ainsi que les familles parentes et ali-
liées EMERY, LAMON, BETRISSEY,
BARRAS, ont la douleur de faire part
du décès de

Mademoiselle Francine EMERY à Flanthey

leur chère fille, sœur, belle-sœur, tan-
te, filleule, nièce et cousine, enlevée
à leur tendre affection dans sa 15e an-
née, après une longue maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Lens,
le dimanche 15 janvier 1967 à 11 h. 15.
Cet avis tient lieu de lettre de faire
part.

P 25525 S

†
Madame et Monsieur Gustave ZUF-
FEREY-FAVRE et leurs enfants, à
Chandolin ;
Monsieur et Madame René FAVRE-
GEROLD et leurs enfants, à Sierre ;
Madame et Monsieur Gabriel ZUFFE-
REY-FAVRE et leurs enfants, à Mu-
raz-Sierre et Saint-Maurice ;
Monsieur et Madame Henri FAVRE-
ZUFFEREY et leurs enfants, à Châ-
teaufeu ;
Monsieur José FAVRE, à Freeport (Iles
Bahamas) ;
Madame et Monsieur Martin LAMON-
REY, leurs enfants et petits-enfants,
à Montana ;
Madame veuve Louis REY-DUC à Sier-
re, et ses enfants à Montana ;
Monsieur et Madame docteur Charly
REY, son neveu et dévoué médecin à
Sierre ;
La famille de feu Casimir REY, à Mon-
tana ;
La famille de feu Sébastien REY, à
Montana ;
Monsieur Symphorien CLIVAZ-REY et
ses enfants, à Sierre et Genève ;
Les familles REY, ROBYR, BONVIN,
TAPPAREL, CORDONIER, FAVRE,
ZUFFEREY, ANTILLE et DEVAN-
THERY,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le profond chagrin de faire part
du décès de

Madame veuve Célien FAVRE née Marie-Louise Rey

leur très chère maman, grand-maman,
belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et
cousine que Dieu a rappelée à Lui après
une longue maladie vaillamment sup-
portée, le 12 janvier 1967, à l'âge de
76 ans, munie des sacrements de
l'Eglise.

La cérémonie funèbre aura lieu le
lundi 16 janvier, à 10 heures, à l'église
de Sainte-Catherine, à Sierre.

Domicile mortuaire : route Bois de
Finges, 4 Glarey-Sierre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire
part.

†
La famille de
**Monsieur
Ernest GAY-CROSIER**

remercie sincèrement toutes les per-
sonnes qui ont pris part à son deuil.

Martigny, janvier 1967.

P 65026 S

†
Emue par tous les témoignages de sym-
pathie reçus lors de son deuil, la fa-
mille de

Monsieur Henri VOLLUZ

remercie toutes les personnes qui ont
partagé son chagrin.

Charrat et Martigny, janvier 1967.

P 65018 S

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

L'URSS exprime ses «condoléances» aux «vrais communistes» chinois

GORKI — « Les succès du mouvement communiste auraient pu être encore plus importants sans l'activité scissionniste et désorganisatrice de la direction actuelle du parti communiste chinois. Les décisions du 11ème Plenum du P.C. chinois et la campagne politique en Chine sous l'enseigne de la "grande révolution culturelle" prouvent que la politique de grande puissance et anti-soviétique de Mao Tsé-Toung et de son groupe est entrée dans une nouvelle et dangereuse phase », a déclaré M. Leonid Brejnev, secrétaire général du comité central du P.C. soviétique dans le discours qu'il a prononcé à Gorki. Affirmant que cette politique (de la Chine) est dirigée contre l'URSS, son parti et son peuple, porte préjudice à la cohésion de tous les partis communistes et ouvriers, et « frappe les inté-

rêts du peuple vietnamien en lutte », M. Brejnev a ajouté : « C'est là une grande tragédie pour tous les vrais communistes en Chine et nous leur exprimons nos profondes condoléances. » Enfin le secrétaire général du comité central a souligné qu'en dénonçant l'idéologie et la politique des dirigeants actuels de Pékin, l'URSS ne luttait pas contre la Chine, ni contre le P.C. chinois mais bien pour ce parti afin qu'il revienne sur le chemin de l'internationalisme.

Dans ce même discours, M. Brejnev a également abordé le problème allemand : « Le danger d'une revanche ouest-allemande est toujours un problème de premier plan en Europe. (...) Il est exact néanmoins que le nouveau gouvernement allemand exprime l'intention de contribuer à la détente en Europe. Cependant tout cela, pour l'instant, ne constitue que des paroles. Il est évident que nous soutiendrons tout ce qui est raisonnable en faveur de la paix en Europe, y compris les mesures qui pourraient être prises à ce sujet par la République fédérale d'Allemagne, mais nous ne mettrons pas un seul instant un terme à nos efforts pour que l'accès à l'arme atomique soit définitivement fermé à l'impérialisme allemand. »

Les contacts sont excellents entre Paris et Hanoï

FRANCFORT — « La clé de la paix au Vietnam est aux mains des Américains. Les Vietnamiens poursuivront la lutte pour la liberté », a déclaré, hier, au cours d'une conférence de presse, peu après son arrivée à Francfort, le pasteur allemand Martin Niemoeller, président du Conseil mondial des Eglises protestantes. Le pasteur, qui s'est entretenu avec le président Ho Chi Minh, a souligné n'avoir pas constaté que les Nord-Vietnamiens soient las de la guerre. « Ils sont unanimement en faveur du président Ho Chi Minh », a-t-il affirmé.

La délégation a pris contact, au Nord-Vietnam, avec un représentant officiel du «MNL» du Sud-Vietnam, avec le Conseil de la paix nord-vietnamien et avec l'ambassadeur de l'Allemagne de l'Est. Mgr Georg Hussler, secrétaire général de la « Caritas », s'était également rendu au Nord-Vietnam avec la caution du Vatican dans le but d'étudier les possibilités d'une initiative du Saint-Siège en faveur de la paix. Mgr Hussler, qui fait partie du même voyage, a été retenu par une maladie à Hong-Kong. Il ne regagnera l'Allemagne, via Rome, que dans quelques jours.

« Le président — a poursuivi le pasteur Niemoeller — s'est exprimé de façon très élogieuse au sujet de la politique du général De Gaulle et a souligné les excellentes relations qui existent entre Paris et Hanoï, Ho Chi Minh — a-t-il ajouté — a regretté que le Saint-Siège n'ait pas manifesté plus énergiquement sa réprobation à l'égard des déclarations du cardinal Spellman. »

L'affaire Andersson Le DFJP a agi selon le droit et non selon des pressions

BERNE — Au sujet de l'affaire Andersson, le Département politique fédéral a publié vendredi un communiqué. Les discussions dans la presse, à la radio et à la télévision, dit ce communiqué, ont pu faire penser que la décision d'expulser l'éditeur lausannois Andersson aurait été prise sur la base de pressions extérieures. Le Département politique est en mesure de déclarer qu'aucun gouvernement étranger ne s'est adressé dans cette affaire à des autorités suisses.

Le nouveau gouvernement grec est investi

ATHENES — Le gouvernement de M. Jean (Ioannis) Paraskevopoulos a obtenu cette nuit l'investiture par 215 voix contre 61 et 24 abstentions.

119 députés (sur 122) de l'Union du centre (M. Papandréou) et 86 (sur 99) de l'Union nationale radicale (droite), ont voté en faveur de M. Paraskevopoulos.

Le parti progressiste, droite (8 députés) et le parti d'extrême gauche E.D.A. (+ 26 députés) ont voté contre. Quant au parti du centre libéral démocratique (Stephanopoulos) 22 de ses députés ont voté contre le gouvernement et les 28 autres se sont abstenus.

M. Paraskevopoulos s'est engagé à organiser des élections générales en mai prochain « qui seront honnêtes, irréprochables et incontestables », a-t-il assuré cette nuit au cours de la séance du Parlement.

Munitions vietcongs sabotées

GARDEN CITY (New-York) — Les guerilleros du Vietcong sont parfois victimes de leurs propres armes ou munitions qui, sabotées, leur explosent au visage, écrit, du Vietnam du Sud, le célèbre romancier américain John Steinbeck, dans un article publié en exclusivité par le journal « Newsday », de Long Island.

Steinbeck explique ensuite que du « TNT » ou de la dynamite avaient été substitué à la poudre noire des car-

touches, et révèle que les soldats et cadres du Vietcong commencent à avoir peur d'utiliser leurs armes. Le prix Nobel de littérature suggère que ces attentats pourraient être le fait de saboteurs opérant dans les manufactures d'armes en Chine — où ces cartouches sont produites —, ou de membres d'organisations secrètes se trouvant soit en Chine, soit à Hanoï, soit même peut-être au sein du Vietcong.

LE MÉDECIN EST-IL COUPABLE ?

ZURICH — Il y a plus d'un mois, le dimanche 18 décembre dernier, la sage-femme de la clinique Inselhof, à Zurich, était appelée à constater le décès d'un enfant, né dans une voiture. Or, la mort de ce nouveau-né et les circonstances qui l'entourèrent, ont provoqué une certaine agitation parmi l'opinion publique. Ce fut tout d'abord un quotidien zuricois qui releva la chose. Plus tard, à la fin de cette semaine, une interpellation parvenait à ce sujet au Conseil municipal.

Le père de l'enfant décédé, qui habite à Diétikon, près de Zurich, relate les faits de la manière suivante : sa femme ressentant les premières douleurs de l'accouchement, il la conduisit dans sa voiture, dans l'intention de l'emmenner dans une clinique de Zurich. Toutefois, alors que la femme prenait place dans le véhicule, le couple constata que la tête de l'enfant était déjà visible. Sur ce, le père fit deux téléphones avant d'appeler le docteur Baur, médecin de service.

Celui-ci, qui habite à un kilomètre du couple en question, lui répondit qu'il « n'était pas accoucheur ». Démentant, le père lui demanda ce qu'il devait faire. Le médecin lui répondit : « Téléphonnez à une sage-femme ou allez à la clinique ».

Le père partit alors pour la clinique où l'on ne put que constater le décès du nouveau-né.

Quant au docteur Baur, il réfute formellement ces accusations. Il prétend, en effet, que lorsque le père lui téléphona, ce dernier lui aurait dit que depuis peu, les premières douleurs commençaient à se faire sentir.

Le médecin ajouta qu'il était de service depuis samedi et qu'il n'avait pratiquement pas pu dormir avant 5 heures du matin.

Celui-ci déclare à présent : « Je n'ai jamais eu l'intention de refuser l'aide qu'on me demandait ».

Dans son article, le quotidien zuricois considère le docteur Karl Baur, médecin à Diétikon, comme le principal coupable dans cette pénible affaire. Quant à l'interpellation, elle parle du « comportement scandaleux » de ce médecin et réclame une enquête officielle.

Erreur de tir de l'artillerie US 8 soldats tués, 34 blessés SAIGON — Huit soldats américains ont été tués et 34 blessés par leur propre artillerie, alors qu'ils étaient train de procéder à une opération de nettoyage à 50 km au nord-ouest de Saïgon. Une enquête a été aussitôt ouverte sur l'erreur commise par les batteries. L'unité ainsi partiellement décimée dépendait de la troisième brigade de la première division d'infanterie qui participe à l'opération « cedar falls », l'une des plus importantes attaques dirigées jusqu'ici contre le Vietcong.

FORMOSE : combats aériens

TAIPEH — L'aviation nationaliste chinoise a affirmé vendredi qu'elle avait abattu deux avions Mig-19 de l'aviation communiste au cours d'un combat aérien qui s'est déroulé près de Quemoy, sur le détroit de Formose.

Une nouvelle fois une invasion du continent chinois. Le colonel Hsu Tse-Hua, porte-parole militaire du gouvernement nationaliste, répondant à un journaliste sur la question de savoir si Formose allait tirer profit de la situation actuelle en République populaire chinoise, a indiqué que les forces armées de Tchong Kai-Chek attendaient le moment approprié pour attaquer la Chine. Quant à savoir quand viendrait ce moment, le colonel a précisé : « Mieux vaut laisser aux communistes chinois le soin de le deviner ».

Le ministère de la défense qui a donné cette information, a ajouté que les avions à réaction nationalistes chinois n'avaient subi aucune perte et qu'ils étaient rentrés sains et saufs à leurs bases.

Dans un accord de défense signé avec Washington, le maréchal Tchong Kai Chek s'est engagé à ne pas agir sans l'autorisation américaine.

Ce combat aérien est le premier qui se déroule depuis le début de la lutte pour le pouvoir en Chine communiste. Les informations relatives aux conflits personnels et idéologiques en Chine ont engagé les nationalistes chinois, après 17 ans d'exil, à envisager

● LIMA — Une des plus vieilles églises de Lima, en cours de restauration, s'est effondrée vendredi. Des ouvriers, occupés à des travaux dans l'église, n'ont eu que le temps de fuir lorsqu'ils entendirent les craquements des murs de l'édifice. Il s'agit de l'église de St-Sébastien, construite au tout début de la colonisation espagnole.

Amélioration bienvenue à Vevey



Les grands travaux de correction de la route cantonale 780, à l'entrée de Vevey, côté Lausanne, sur les communes de Chardonne et Corseaux sont presque achevés. La chaussée a été portée de 9 m à 12,50 m, plus deux trottoirs de 1,50 m sur une distance de 1.500 m. D'imposants murs ont dû être construits pour soutenir le vignoble.

Ces travaux, qui seront terminés à la fin du printemps, marquent une amélioration très sensible au trafic dense de cette artère principale de notre pays, en attendant l'autoroute du Simplon.

● Huttwil — Des chasseurs ont abattu quatre sangliers entre Huttwil et Sumiswald, dans le canton de Berne. Les chasseurs avaient été informés de leur présence par la population.

Ecrasée par un camion GRUENENMATT — Vendredi, la jeune Ursula Raemi, âgée de 13 ans, cheminait sur le côté gauche de la route conduisant de Ramsei à Gruenenmatt, dans le canton de Berne, et fut écrasée par un camion qui effectuait un dépassement. La malheureuse a été tuée sur le coup.

Le Nord-Vietnam n'a plus d'aérodromes; il reçoit des hélicoptères russes !

WASHINGTON — La plupart des aérodromes secondaires situés au Nord-Vietnam ont été rendus inopérants par des attaques de l'aviation militaire américaine qui se sont déroulées l'année dernière ainsi qu'en 1965.

On confirme par ailleurs de source compétente que l'Union soviétique a récemment livré au Nord-Vietnam un certain nombre d'hélicoptères. Toutefois, contrairement à certaines informations de presse, il ne s'agit pas d'appareils géants du type « M-16 ».

Il y aurait des « M-14 » dont le rayon d'action est d'environ 300 km et qui peuvent transporter une dizaine de passagers.

Une délégation asiatique auprès de U Thant «Nous voulons des précisions»

NEW-YORK — Des délégués de 7 pays asiatiques ont discuté vendredi avec M. Thant de l'affirmation du secrétaire général de l'ONU selon laquelle il ressort que le Vietnam n'a aucune importance stratégique pour le monde communiste. Les représentants du Japon, de la Chine nationaliste, de la Malaisie, des Philippines, de la Thaïlande, du Laos et de la Corée du sud ont déclaré d'un commun accord qu'ils se sentaient étrangers à une telle affirmation. L'Australie qui n'est également pas

d'accord avec la déclaration que U. Thant a fait lors d'une conférence de presse mardi dernier, ne faisait pas partie de la délégation.

Selon une déclaration commune publiée vendredi à l'issue de l'entretien entre U Thant et la délégation, les représentants des 7 pays auraient demandé de plus amples explications au sujet de l'affirmation du secrétaire général. M. Thant a fait un exposé y relatif à l'intention de leur gouvernement.

A Paris, on porte des toasts à l'Europe

PARIS — L'entretien du général de Gaulle avec le chancelier Kiesinger a été très cordial, confirme-t-on officiellement du côté français. Cette rencontre, ajoutée-t-on, se présentait bien et s'est ouverte sous les meilleurs auspices. Du côté allemand, c'est M. Kiesinger lui-même qui a fait part aux journalistes, à sa sortie de l'Elysée, de sa satisfaction et du caractère « agréable, cordial et plein de confiance » des conversations qu'il venait d'avoir avec le général de Gaulle.

LES TOASTS SONT PORTES «...Au milieu des transformations qui repétrissent notre continent, ainsi que notre univers, la coopération de la France et de l'Allemagne nous apparaît comme un élément essentiel de l'équilibre, du progrès et de la paix », a déclaré le général de Gaulle dans le toast qu'il a porté à l'issue du déjeuner offert à l'Elysée en l'honneur du chancelier fédéral allemand.

C'est en effet trois conversations distinctes que le président de la république a eu avec le chancelier de la République fédérale allemande. Les deux hommes d'Etat ont eu d'abord un tête à tête de 11 h 45 à 13 h 15. Puis il y en eut un second : le général de Gaulle et M. Kiesinger ont pris le café, seuls, dans le cabinet de travail du chef de l'Elysée. C'est seulement vers 15 h 15, qu'ils ont été rejoints par MM. Georges Pompidou, Maurice Couve de Murville et Willy Brandt. Cet entretien devait se terminer à 16 h 20. Quelques minutes plus tard, M. Kiesinger et M. Pompidou se retrouvaient à l'Hotel Matignon.

Auparavant, le chef de l'Etat français s'était félicité de cette nouvelle prise de contacts franco-allemands au sommet. Dans sa réponse, M. Kiesinger a déclaré notamment : «...Ce qui est important pour nous, ce sont les mesures et les démarches pratiques qui peuvent amener nos deux pays à une politique commune en Europe et pour l'Europe, partout où leurs intérêts coïncident ». Enfin, le chancelier a souligné que M. Willy Brandt et lui-même représentaient deux grands partis du Bundestag et qu'ainsi la délégation allemande aux entretiens franco-allemands de Paris « représentait mieux que lors de précédentes occasions, la volonté du peuple allemand ».